La Presse
Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ◆
mardi 16 novembre 1999
116e année No 28
72 pages, 4 cahiers
60 ¢ TAXES EN SUS
ÎLES - DE - LA - MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,75 $ U.S.

1346 http://lapresse.infinit.net

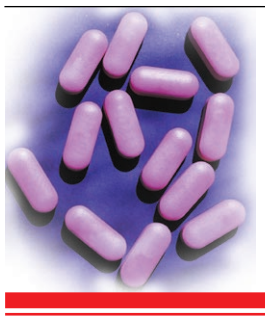

Économie
Ça brame dans le troupeau pharmaceutique
page C1

Télévision
Le blitz Céline Dion à la télé
page A19
Louise Cousineau

Culture
L'opéra-bouffe de Bernard Uzan
page A21
Nathalie Petrowski

Cyberpresse
Microsoft au pilori
page C17

Le brut grimpe, le prix de l'essence va suivre

LISA BINSSE

Les automobilistes qui trouvent élevé le coût de l'essence n'ont encore rien vu! Les cours du pétrole brut sont à la hausse et dès cette semaine, le prix à la pompe sera redressé à 71 cents le litre ou plus. La flambée de l'or noir se fera aussi ressentir sur les prix du mazout.

N'eût été la guerre des prix que se livrent régulièrement les détaillants d'essence dans la région de Montréal, il en aurait coûté de 72 à 73 cents le litre pour faire le plein d'essence la semaine dernière, alors que le prix du baril de Brent, la qualité de référence de la mer du Nord, est passé de 23,65 $ à 25,08 $ US.

Les prix à la pompe oscillait entre 65,9 et 67,9 cents et ont été corrigés à 69,9 cents vendredi. Les prix ont glissé encore durant le week-end.

Hier, à la fermeture des marchés, le Brent s'échangeait à 25,77 $ US le baril, une progression de 69 cents comparativement à vendredi.

L'appréciation du prix du brut à plus de 25 $ US le baril, le prix le plus élevé depuis presque trois ans, est attribuable à la reconduction des niveaux de production actuels par les pays producteurs au-delà de mars 2000. En mars dernier, les pays producteurs décidaient de réduire substantiellement la production mondiale quotidienne.

Une telle décision de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) provoquerait une baisse des réserves des pétrolières l'an prochain à un niveau historique. Au premier trimestre, les réserves de pétrole dans les pays industrialisés tomberont sous le seuil minimum de 50 jours. Une prolongation fera glisser les réserves à 45 jours au quatrième trimestre et poussera le prix du baril à 35 $ US. Il faut remonter à la guerre du Golfe pour retrouver un tel prix.

Depuis décembre 1998, le prix du brut a plus que doublé.

Cela ne peut qu'avoir un impact sur le coût de l'essence à Montréal où les pétrolières, comme Ultramar, vise un rendement d'environ 12 % sur l'avoir des actionnaires. Pour y arriver, le prix à la pompe comprend une marge (coûts d'exploitation et profit) qui varie de 4 à 8 cents le litre. Par exemple, si l'essence est vendue 65,9 cents le litre, la marge des pétrolières est d'environ 4,7 cents. S'il grimpe de 4 cents, la marge suit.

Voir **LE BRUT** *en A2*

Vol 990 : un acte criminel ?

La conduite de l'enquête serait confiée au FBI

d'après AFP et AP
WASHINGTON

L'enquête sur la tragédie du Boeing 767 d'EgyptAir a pris une tournure nouvelle hier, alors que les enquêteurs évoquaient implicitement la possibilité d'un acte criminel, tout en se disant confiants dans l'aboutissement rapide de l'enquête.

Le président du Bureau national de la sécurité des Transports (NTSB), Jim Hall, a évoqué en termes énigmatiques la possibilité de passer la conduite de l'enquête au FBI.

« Nous concentrons actuellement nos efforts sur le fait de savoir si, à partir des éléments (dont nous disposons), y compris l'enregistreur des conversations dans le cockpit (CVR), la conduite de cette enquête doit rester aux mains du NTSB », a dit Jim Hall, dans une brève déclaration lue à la presse.

Une telle passation de pouvoirs au FBI impliquerait qu'un acte criminel — suicide, détournement, attentat, sabotage — pourrait être à l'origine de la catastrophe du vol 990 d'EgyptAir. Interrogé sur le sens de ses propos, Jim Hall s'est borné à répéter sa déclaration sur une imminente décision concernant la direction de l'enquête.

« Pour moi, cela veut dire qu'il est en consultation directe avec le directeur du FBI, Louis Freeh », a affirmé Chuck Leonard, un ex-enquêteur du NTSB, qui a jugé la déclaration de M. Hall « sans précédent ». Les enquêteurs « doivent être en possession d'informations relatives à un acte terroriste qu'ils ne révèlent pas pour l'instant », a-t-il ajouté.

Juste avant le drame, le co-pilote du B-767 aurait prononcé en arabe des propos à caractère religieux qui pourraient être une prière.

Voir **VOL 990** *en A2*

Au feu! chez les pompiers

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Un violent incendie a ravagé, hier soir, la caserne 26 des pompiers de la Ville de Montréal, située au 2151, avenue du Mont-Royal Est.

Un chaudron oublié en est la cause

HUGO DUMAS

Les pompiers de la caserne 26, qui étaient tous sortis pour éteindre un incendie, ont dû revenir en catastrophe dans leur propre bâtiment de l'avenue du Mont-Royal, en début de soirée hier, car des flammes voraces ravageaient leur petite cuisine et le reste de leur immeuble patrimonial. Cause du sinistre: un chaudron oublié sur un élément chauffant de la cuisinière.

Le feu a éclaté au deuxième étage, vers 17 h 45, dans une casserole laissée sans surveillance sur la cuisinière des pompiers, confirme l'agent Ian Lafrenière, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM). Personne ne se trouvait à l'intérieur du 2151, avenue du Mont-Royal Est à ce moment, car les dix pompiers de la caserne 26 combattaient un incendie depuis 17 h 15, rue Iberville, dans un ancien commerce Canadian Tire, près du boulevard Masson. Les deux camions de la caserne étaient aussi sur la route.

L'alerte générale a été rapidement sonnée et une centaine de pompiers ont été dépêchés sur les lieux. Le feu s'est propagé au troisième étage, puis vers des locaux à l'est du bâtiment patrimonial, qui a subi des dégâts estimés à 500 000 $. Les dernières flammes ont disparu vers 19 h 30.

Voir **UN CHAUDRON** *en A2*

Les hôpitaux nagent dans le rouge

L'AHQ réclame un débat sur l'avenir du système de santé

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Environ 85 % des hôpitaux de la province devraient finir l'année dans le rouge, une situation qui incite l'Association des hôpitaux du Québec à réclamer à son tour un débat public sur l'avenir du système de santé.

La ministre de la Santé, Pauline Marois, avait lancé l'idée d'un tel débat la semaine dernière, affirmant que l'accroissement des dépenses de l'État (environ 2,5 % par an) ne pourrait pas suivre celui des coûts du réseau de la santé (de 3 à 4 %), et que des choix devraient en conséquence être faits.

En conférence de presse hier à Montréal, les dirigeants de l'AHQ ont brossé un portrait très sombre de la situation, soutenant que les hôpitaux « sont de moins en moins en mesure de concilier l'atteinte de l'équilibre budgétaire » et « leurs obligations envers les personnes qu'ils desservent ».

« Nous avons des budgets fermés, mais des services ouverts », a déclaré la présidente de l'AHQ, Marie-Claire Daigneault-Bourdeau, pour illustrer la pression grandissante à laquelle sont confrontés les hôpitaux, en raison du vieillissement de la population et du développement des technologies, toujours plus coûteuses.

Voir **LES HÔPITAUX** *en A2*

Victime de son succès

Le programme fédéral d'accueil des réfugiés kosovars a coûté à ce jour 50 millions de plus que prévu, une note qui augmentera encore au cours des 18 prochains mois. Ce dépassement serait dû en partie au nombre plus élevé de réfugiés — 7000 au lieu de 5000 — et à une sous-évaluation du coût des dépenses par réfugié.

Nos informations, page B1

46
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- affaires	C4	Bridge	C22	Feuilleton	C21	Opinions	B3
- index	C18	Arts et spectacles	A19 à A23	Cyberpresse	C17	Horoscope	C20	Politique	B1, B4 à B6
- immobilier	C18 et C19	- horaire spectacles	A22	Décès	C23	Loteries	A2 et A4	Rive-Sud	A16
- marchandises	C19	- horaire télévision	A20	Économie	C1 à C15	Monde	A18 et C16	Tabloïd Sports	
- emplois	C19	Bandes dessinées	C19	Êtes-vous observateur?	C18	Mots croisés	C20 et S100	- Richard Labbé	S5
- automobile	C20 à C22					Mot mystère	C21		

ÉDITORIAL

« Made in Japan »
- *Mario Roy*

page B2

MÉTÉO

Quelques flocons
Max. 1, min. -4
cahier Sports

page 16

6 21924 98765 1

2LP0201A1116 A2 MARDI 2LP0201A1116 ZALLCALL 67 00:51:41 11/16/99 B

Suites de la une

Le brut grimpe, le prix de l'essence va suivre

LE BRUT / *Suite de la page A1*

Louis Forget, directeur principal affaires publiques et gouvernementales chez Ultramar, explique que la société vise une marge de 8 à 9 cents le litre. L'importance de la marge dépend du volume d'essence vendu et de l'efficacité du détaillant. La marge est moins importante dans les stations qui ont un dépanneur.

Toutefois, les prix de l'essence ne sont pas stables et Ultramar ne peut atteindre ses cibles que pendant quelques jours en raison des guerres de prix.

Le mazout subit aussi les variations du brut. Une augmentation de 1 $ le baril fait grimper d'un cent le prix d'un litre de mazout.

Pierre Dupuis, président sortant de l'Association d'huile à chauffage du Québec, précise que le prix affiché est actuellement de 35,9 cents le litre. Si la hausse du brut se maintient, le prix pourrait grimper à 37 ou 38 cents le litre. Un particulier qui veut négocier un bon contrat pourra, au mieux, trouver du mazout à 32 cents le litre jusqu'au 1er janvier. Il sera difficile de négocier un contrat à plus long terme.

Le gaz naturel connaît aussi une appréciation substantielle par rapport à l'an dernier à pareille date. Le prix moyen du marché anticipé pour les mois d'hiver est d'environ 3,25 $ le gigajoule ou 12,3 cents le mètre cube. L'an dernier, le gigajoule coûtait 2,50 $ ou 9,5 cents le mètre cube. Les prix offerts par Gaz Métropolitain à ses clients suivent ces prix et sont parfois légèrement en deçà.

27 325 287$
Merci!
Objectif 34,5 millions
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tel.: (514) 288-1261
PRÊTONS MAIN-FORTE

Vol 990 : un acte criminel ?

VOL 990 / *Suite de la page A1*

Selon la chaîne ABC, le commandant de bord avait quitté pendant un bref instant le cockpit, lorsque le co-pilote a tenu ces propos.

Après que l'appareil a commencé à plonger vers l'océan, un bruit de porte et une voix disant : « Que se passe-t-il? » a également été enregistré, selon la chaîne CBS. Le capitaine aurait ensuite demandé de l'aide au copilote, et puis sans avoir reçu de réponse, « coupe les moteurs ».

Le 31 octobre, le Boeing 767 d'EgyptAir assurant le vol 990 New York-Le Caire s'est abîmé à l'issue d'une descente vertigineuse dans l'océan Atlantique, une trentaine de minutes après son décollage de l'aéroport John F. Kennedy. La catastrophe a fait 217 morts, dont 22 Canadiens.

Pour l'instant, le NTSB dirige l'enquête en étroite collaboration avec le FBI mais se concentre principalement sur le volet technique, autrement dit l'hypothèse d'un accident, tandis que les agents fédéraux sont eux à la recherche d'une possible piste criminelle. S'il était établi qu'un acte criminel est à l'origine du drame, le NTSB passerait officiellement la direction de l'enquête au FBI.

Se disant conscient des « rumeurs, théories et autres histoires » qui circulent depuis plusieurs jours, M. Hall s'est dit confiant que la lumière sera faite sur la catastrophe. « Nous le devons avant tout aux proches des victimes », a-t-il dit.

« En raison de la qualité de l'enregistreur des conversations dans le cockpit et des nombreuses informations contenues dans l'enregistreur des données de vol, je suis confiant dans le fait que des réponses seront apportées aux nombreuses questions que nous nous posons, que vous vous posez ainsi que de nombreuses personnes qui suivent cette enquête dans le monde », a-t-il affirmé, sans autres précisions.

Les enquêteurs poursuivent leur patient travail sur les « boîtes noires », a néanmoins souligné le président du NTSB. Une tâche compliquée par le fait que le dialogue entre le pilote et le co-pilote s'est déroulé en arabe et dans un jargon aéronautique qu'il faut traduire et interpréter.

Pour James McKenna, expert en sécurité aéronautique à la revue *Aviation Week*, il ne fait cependant guère de doute que les enquêteurs « ont une idée précise de ce qui s'est passé. Ils ont eu suffisamment de temps pour écouter l'enregistreur des conversations dans le cockpit ».

Le suspense ne devrait plus durer très longtemps, prédit-il. « On devrait savoir dans les 24 heures si l'enquête s'oriente vers une piste criminelle ou reste sur une piste accidentelle ».

Concernant les conclusions apportées par l'analyse des données de la boîte noire, Jim Kallstrom, ancien directeur adjoint du FBI qui a dirigé l'enquête après la catastrophe du vol 800 de la TWA en 1996, pense « que dans les prochaines 24 ou 48 heures, ils (les enquêteurs) auront une idée de ce qui s'est passé dans le cockpit ».

« Nous ne saurons peut-être pas pourquoi il y a eu une intervention dans le cockpit, s'il y en a eu une. Mais si tel était le cas, cette histoire pourrait être liée aux troubles à travers le monde, particulièrement au Proche-Orient et en Égypte, aux troubles qui remontent à l'assassinat de Sadate, aux tentatives d'assassinat contre Moubarak », a estimé M. Kallstrom.

Enfin, un magistrat a autorisé hier l'émission de certificats de décès aux proches des 217 victimes du vol 990 d'EgyptAir. Selon ces documents, chacun des passagers et membres d'équipage sont considérés comme décédés, même si les restes n'ont pas été récupérés ou identifiés. Les certificats aideront les familles à régler des questions juridiques, comme les testaments.

Un chaudron oublié en est la cause

UN CHAUDRON / *Suite de la page A1*

Quand les pompiers sonnent l'alarme et quittent leur caserne, un système coupe automatiquement l'alimentation en électricité de la cuisinière afin de prévenir les incendies, explique le lieutenant Roger Gilbert, du Service de la prévention des incendies de Montréal (SPIM). Les enquêteurs du SPCUM retourneront aujourd'hui à la caserne incendiée afin de vérifier si ce système a effectivement connu des ratés hier soir, dit l'agent Lafrenière.

François Gervais, un pompier auxiliaire de la Ville de Montréal, se trouvait, par pur hasard, dans la quincaillerie le Plomberium, située tout juste en face de la caserne, quand les flammes ont pris naissance. « Un citoyen est rentré dans la quincaillerie et a dit: 'le feu est pris dans la caserne'. J'ai pris un extincteur, je suis rentré à l'intérieur, il n'y avait pas trop de fumée. Je suis monté au deuxième et j'ai vu des flammes dans la cuisine », raconte-t-il.

M. Gervais n'a pu éteindre le brasier à l'aide de son petit extincteur, mais au moment où il sortait, les pompiers revenaient à leur caserne, appuyés notamment par des collègues des casernes 29 et 16.

Le bâtiment patrimonial de la caserne 26 abrite aussi les locaux du conseiller municipal Richard Théorêt, dans une partie du troisième étage, de même qu'un Éco-Quartier, au rez-de-chaussée.

« Ce qui m'inquiète, c'est le patrimoine. C'est l'ancien hôtel de ville de ce qu'on appelait à l'époque le village de Lorimier. La façade de pierre doit être préservée », explique M. Théorêt, conseiller du district de Lorimier pour le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM). À peine installé depuis trois mois, le conseiller municipal devra sans doute déménager ailleurs.

Deux pompiers ont été conduits à l'hôpital à la suite de l'incendie: le premier souffrant de petites lacérations à la tête, l'autre ayant reçu des poussières dans les yeux. Temporairement, les pompiers de la caserne 26 opéreront à partir des casernes 16 et 5, a dit un chef aux opérations du SPIM, Gilles Courtemanche.

Les hôpitaux nagent dans le rouge

LES HÔPITAUX / *Suite de la page A1*

La situation budgétaire des hôpitaux ne s'améliore guère, même si Québec a débloqué 700 millions en mars dernier pour résorber leur déficit accumulé. Un sondage auquel ont répondu 112 des 130 hôpitaux membres de l'AHQ révèle que le nombre d'établissements accusant un déficit, qui était de 72 le 31 mars dernier, passera à 96 à la fin de la présente année financière, pour un manque à gagner total de 350 millions, soit 100 millions de plus que prévu.

Tout en reconnaissant le problème, Mme Marois dit ne pas avoir l'intention pour l'instant d'éponger à nouveau les déficits et souligne que les problèmes les plus graves sont concentrés dans une vingtaine d'hôpitaux à vocation régionale ou universitaire. « Pour certains établissements, peut-être faudra-t-il revoir la base budgétaire », ou encore donner une année de plus que les trois prévues pour atteindre l'équilibre, concède-t-elle toutefois.

Le vice-président exécutif de l'AHQ, Daniel Adam juge, lui, que le financement « historique » des hôpitaux « ne tient pas compte de l'évolution et de l'alourdissement de la clientèle ». Rien qu'entre 1996-97 et 1997-98, souligne-t-il, la proportion des cas classés « majeurs et extrêmes » a grimpé de 31,5 % à 35,38 %. L'âge moyen des patients hospitalisés, lui, a bondi de 50,8 ans à 52,8 ans en quatre ans.

Il faudra en fait discuter de la nature même des services couverts par le système public de santé, juge l'AHQ. « Accepte-t-on de maintenir des listes d'attente? De continuer à envoyer des patients aux États-Unis? De poser un pacemaker à un patient de 82 ans ou de mettre en dialyse un autre de 90 ans? » Autant de questions soulevées par M. Adam dont les différents paliers de gouvernement, dit l'AHQ, doivent partager la responsabilité avec les hôpitaux.

À court terme, les hôpitaux n'ont pas l'intention de couper dans les services pour atteindre leur cible budgétaire, a par ailleurs laissé entendre M. Adam. « Les hôpitaux sont suffisamment responsables — ils vont maintenir la qualité des soins, il n'y aura pas de fermetures de lits quand les urgences vont déborder », a-t-il déclaré.

Le vice-président de l'AHQ a souligné que les difficultés financières des hôpitaux ne les avaient pas empêché de réaliser des progrès ces dernières années: entre 1994-95 et 1997-98, la proportion de chirurgies d'un jour est passée de 41 à 51 %, tandis que la durée moyenne de séjour a été réduite de 8,43 à 7,29 jours.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée,* 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
http://lapresse.infinit.net

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **917**
à quatre chiffres : **7790**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;
■ à Montréal: tour Bell, 700, rue de la Gauchetière Ouest, de 8 h 30 à 16 h. Objectif: 175 donneurs;
■ à Trois-Rivières: Université du Québec, pavillon Albert-Tessier, 3331, boul. des Forges, de 13 h 30 à 20 h. Objectif: 150 donneurs;
■ à Saint-Laurent: cégep Saint-Laurent, 625, avenue Sainte-Croix, de 10 h à 16 h. Objectif: 100 donneurs;
■ à Laval: poste de la gendarmerie, 3225, boul. Saint-Martin Est, de 9 h 30 à 17 h. Objectif: 175 donneurs;
■ à Longueuil: hôpital Pierre-Boucher, 1333, boul. Jacques-Cartier Est, de 10 h à 17 h. Objectif: 85 donneurs;
■ à Saint-Jean-sur-Richelieu: cégep, 30, boul. du Séminaire Nord , de 9 h 30 à 17 h 30. Objectif: 160 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

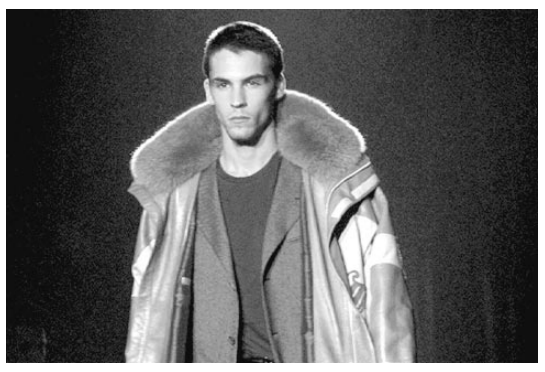

L'homme nouveau

■ Relax. Ce pourrait le mot d'ordre aujourd'hui dans la mode comme dans les têtes. À la fin des années 1980, on se moquait des Américains qui filaient au bureau en complet cravate... et baskets aux pieds. Impossible maintenant de ne pas voir qu'ils marchaient dans le bon sens! Dans le cahier Mode de demain, Viviane Roy consacre son dossier à la mode pour hommes, plus décontractée que jamais. En survolant les collections des quatre coins du globe, on verra que le complet et la cravate, son fidèle compagnon, sont en perte de popularité constante.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
*— par Internet : **http://lapresse.infinit.net***

Selon vous, le monde de la santé devrait-il engager un large débat sur le financement des hôpitaux?

Selon vous, le contenu de la seconde boîte noire pourra-t-il éclaircir le mystère du vol 990 d'EgyptAir?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui : 59 %
Non : 41 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Elle fait tourner les têtes.

LA NEON 2000.
Pour ceux qui recherchent quelque chose d'un peu plus sophistiqué.

► Transmission manuelle à 5 vitesses
► Roues de 15 po en aluminium
► Changeur pour 4 disques compacts au tableau de bord

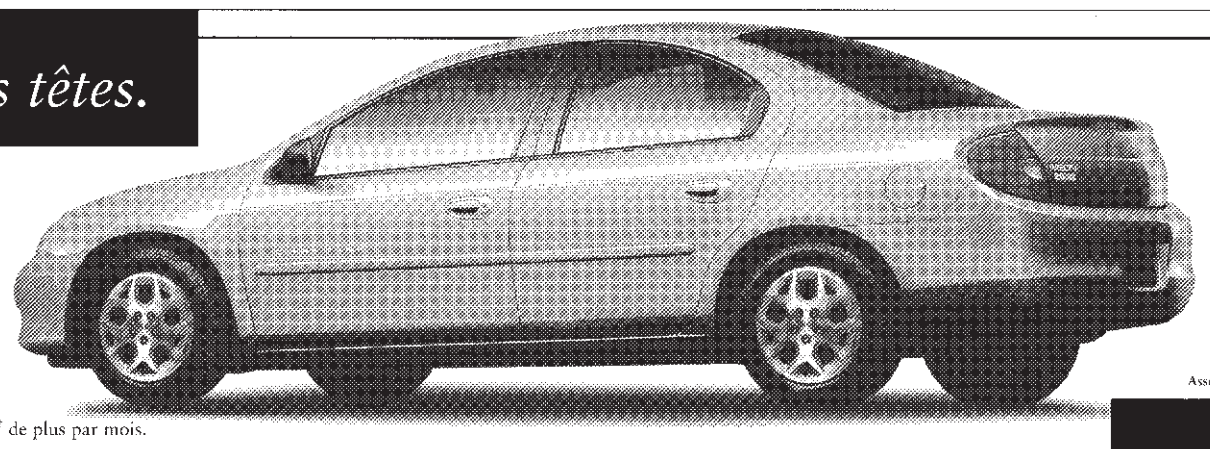

219$† PAR MOIS

Location, terme de 48 mois. Comptant initial de 2 530 $. Aucun dépôt de sécurité. Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Ajoutez la transmission automatique pour seulement 8 $† de plus par mois.

† Tarifs mensuels de 219 $ établis d'après la Neon 2000 21D + RDW + WJA et de 227 $ d'après la Neon 2000 22D + RDW + WJA. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada ltée. Le premier versement sera exigé. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 800 kilomètres, au taux de 12 ¢ le km. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et avoir à commander. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez-nous dès aujourd'hui à www.daimlerchrysler.ca.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep inc.
2758863

CHRYSLER NEON 2000
le génie exprimé avec passion

2LP0301A1116 A03 mardi 2LP0301A1116 ZALLCALL 67 00:53:06 11/16/99 B

Actualités

1975
L'INRS aide Hydro-Québec à dimensionner les barrages de la baie James.
Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique
www.inrs.uquebec.ca
2803770

Premier témoignage vidéo devant un tribunal étranger

Un Montréalais interrogé par la Cour de Jérusalem

ANDRÉ CÉDILOT

La Cour d'assises de Jérusalem s'est déplacée virtuellement à Montréal, hier, afin d'interroger par vidéo le principal témoin à charge contre l'ancien numéro deux de la communauté hassidique de Boisbriand, le rabbin Josef Prushinowski, 60 ans, accusé en Israël d'une fraude de près de 40 millions.

C'est la première fois depuis les modifications apportées à la Loi de la preuve, en septembre dernier, que la Cour supérieure permet le vidéo-témoignage devant un tribunal étranger.

Comme la GRC est le seul organisme judiciaire à posséder un système vidéo en circuit fermé relié à un satellite, l'audience s'est déroulée au quartier général du boulevard Dorchester. Sur l'un des écrans de télévision, on apercevait le témoin montréalais et sur l'autre, le juge et les avocats israéliens qui posaient les questions. Il en était de même, mais à l'inverse, de l'autre côté de l'Atlantique.

Le procès, entièrement mené selon les règles de pratiques des tribunaux d'Israël, en grande partie calquées sur le modèle des pays du Commonwealth, se déroulait en hébreu, avec traduction simultanée en anglais. À Montréal, le juge Bernard Grenier, de la Cour du Québec, avait pour tâche de s'assurer du bon déroulement des procédures.

D'après le procureur du ministère fédéral de la Justice qui a piloté le dossier, Ron Schacther, les autorités israéliennes s'attendaient à ce que l'important témoin montréalais aille déposer à Jérusalem le 6 octobre dernier, mais ce dernier s'est désisté à la dernière minute.

Âgé de 28 ans, ce témoin de la communauté hassidique vit à Montréal depuis juin 1997. Avant de s'amener ici, il travaillait en Israël avec le rabbin Prushinowski. Si on en croit la dénonciation, des banques de Hollande et de la Suisse, entre autres, seraient victimes de la fraude.

Pour la première fois au Canada, un système vidéo a permis le témoignage virtuel devant une cour étrangère.

Selon le témoignage du jeune Montréalais, sa femme et lui auraient servi de prête-noms pour l'obtention de prêts hypothécaires d'une banque d'Israël. Avec l'aide d'un autre de ses compatriotes vivant en Amérique du Sud — dont la police dit avoir perdu la trace il y a trois semaines —, l'accusé aurait par la suite encaissé des millions de dollars en fabriquant de faux documents (lettres patentes, chèques, etc.).

En échange de son témoignage clé, l'ex-employé de Prushinowski s'est vu accorder l'immunité par les autorités israéliennes. La Cour a aussi interdit de publier son identité. Durant sa déposition, il a relaté avoir subi des pressions énormes de dirigeants et de membres de la communauté juive pour l'empêcher de témoigner.

Hier, juste avant qu'il se présente à la GRC pour témoigner, l'un d'eux, dans un geste ultime, lui aurait même offert 25 000 $ pour le dissuader. « Ils ont menacé de retirer mes enfants de l'école.

PHOTOS ROBERT NADON, *La Presse*

Le rabbin Josef Prushinowski

Déjà, je ne peux plus aller à la synagogue et personne ne me parle dans la communauté », a-t-il expliqué à la Cour. La situation est à ce point dramatique qu'il s'apprêtait à quitter son logement d'Outremont.

Décrit comme un escroc international, Prushinowski n'en est pas à ses premiers démêlés avec la justice. En 1981, il avait été condamné à trois ans de prison aux États-Unis pour une fraude de 1,2 million aux dépens d'une banque de New York. L'année précédente, il avait écopé une amende de 1000 $, assortie d'une période de liberté surveillée de trois ans, pour avoir enfreint la Loi des douanes du Canada. En 1973, il faisait aussi l'objet d'un mandat d'arrêt en Angleterre.

Né à Tel-Aviv en 1939, le rabbin Josef Prushinowski a vécu au Québec pendant près de huit ans de 1979 à 1987. Il était alors considéré comme l'un des membres les plus influents de la communauté hassidique de Boisbriand. Au moment de retourner en Israël, il faisait l'objet d'une enquête pour fraude de 1,3 millions de la GRC.

Des accusations formelles ont été portées contre lui au palais de justice de Montréal en 1989. Comme il n'existe pas de traité d'extradition entre Israël et le Canada, Prushinowski n'a jamais pu être arrêté. C'est seulement l'an passé que les charges ont été retirées par la Couronne fédérale. La plupart de ses victimes ont depuis été au moins partiellement remboursées.

Détenu depuis neuf mois en Israël, le rabbin est passible de trois à cinq années de prison.

La neige fait une victime en Estrie

Presse Canadienne
GRANBY

Capotages, sorties de route, embardées, accrochages, collisions et carambolages ont fait un mort et 10 blessés, hier, alors que s'accumulaient au sol les premiers centimètres de neige de la saison.

Tous les accidents se sont produits entre 15 h 30 et 20 h. Le plus grave est survenu peu avant 16h, sur le 8e rang de Saint-Joachim alors que quatre véhicules ont été impliqués dans un carambolage.

La victime, Micheline Dalphond, une Granbyenne de 46 ans, prenait place à l'arrière d'un véhicule conduit par une amie et aussi occupé par un quinquagénaire.

Le véhicule, circulant vers Warden, aurait dérapé sur la chaussée légèrement enneigée, pour présenter son flanc gauche à une voiture venant en sens inverse. Le choc, survenu directement à la hauteur de Mme Dalphond, lui a été fatal. L'automobile a par la suite été emboutie par deux autres véhicules. Une autre a plongé dans le fossé pour les éviter.

À peu près au même moment, deux personnes étaient légèrement blessées dans un capotage sur la route 112, près du chemin Warden.
Cette embardée a sérieusement entravé la circulation durant près d'une heure.

Plus tard en soirée, la SQ rapportait deux autres accidents, tous deux survenus à Ste-Cécile-de-Milton, route 137, faisant autant de blessés légers.

Puis, peu avant 19 h, une collision frontale, à Lac-Brome, a causé de sérieuses blessures aux deux automobilistes impliqués, un homme de 79 ans et une jeune femme. La conductrice a perdu la maîtrise de son véhicule sur une route particulièrement glacée, selon la police.

Pendant tout ce temps, les sorties de routes se sont multipliées, essentiellement à l'est de Granby.

L'autoroute 10 n'a pas été épargnée, avec trois embardées, dont celle d'un camion-remorque chargé de rouleaux de papier, près de Bolton.

Des contrôles radar afin de ralentir les fous du volant

MARCEL LAROCHE

Les automobilistes utilisant le réseau routier de l'île de Montréal comme piste de course risquent de payer cher leurs excès de vitesse ; la police de la CUM vient d'implanter 24 contrôles radar pour ralentir ces fous du volant.

En lançant officiellement hier l'Opération Vitesse qui se déroulera pendant le mois de novembre, la police veut surtout sensibiliser les usagers de la route aux graves conséquences d'une conduite à haute vitesse, toujours classée parmi les premières causes d'accidents mortels.

Policiers et spécialistes du cinémomètre (nouvelle terminologie pour identifier tout appareil de type radar) étaient à l'oeuvre dès hier matin pour surveiller la vitesse rue Notre-Dame, dans l'est de Montréal. Comme cette artère fort achalandée longeant le fleuve Saint-Laurent est souvent le théâtre de graves accidents de la circulation (un pompier de Montréal y a perdu la vie dimanche matin lors d'une perte de contrôle de sa camionnette), le SPCUM y a tenu quatre opérations radar simultanées entre les rues Davidson et George-V. À titre d'exemple, la police indique que 102 accidents avec blessés sont survenus en 1998 dans la rue Notre-Dame, entre de Lorimier et la 100e Avenue, à Pointe-aux-Trembles.

« Nous espérons ainsi réduire le nombre d'accidents sur notre territoire et leur gravité qui, rappelons-le, est proportionnelle à la vitesse des véhicules impliqués », a indiqué l'inspecteur Jacques Lelièvre, commandant de la section de la sécurité routière du SPCUM. Il a aussi précisé que l'influence exercée par les conducteurs qui excèdent la limite de vitesse autorisée sur les autres utilisateurs du réseau routier était très importante. « Les conducteurs ont tendance à s'ajuster à la vitesse des autres véhicules, multipliant ainsi les possibilités d'impact », de noter le commandant Lelièvre.

Des statistiques démontrent que le risque d'être gravement blessé ou tué lors d'un impact entre deux véhicules est quadruplé quand la vitesse se situe entre 50 et 100 km/h. De plus, 38 % des collisions ont lieu entre 7h et 15h, 41 % entre 15h et 23h et 21 % entre 23h et 7h.

Depuis le début de l'année, le SPCUM déplore 55 accidents mortels sur son territoire, comparativement à 50 pour la même période en 1998. Par ailleurs, on dénombre 5821 accidents avec blessés survenus dans les dix premiers mois de 1999.

L'avocat des Soeurs du Bon-Pasteur arrêté

L'ex-avocat des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec, Jean-Pierre Cantin, a été arrêté, hier soir, à sa descente d'avion à l'aéroport de Dorval, a rapporté hier Radio-Canada. M. Cantin vivait au Costa Rica depuis plus d'un an. L'ex-avocat, soupçonné d'être impliqué dans la présumée fraude du Marché central métropolitain, était détenu au quartier général de la GRC à Montréal, selon Radio-Canada.

BMW 323i modèle 2000 à seulement 399$ par mois. Vous préférez la performance à l'engagement. C'est pourquoi vos concessionnaires du Grand Montréal vous offrent la chance de louer une excitante BMW 323i 2000 à un prix aussi futile que 399$ par mois. Dépêchez-vous de passer chez votre concessionnaire BMW, car cette offre se termine le 30 novembre 1999.

Entretien, 3 ans ou 60 000 kilomètres inclus.

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
Montréal
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

Laval
Boulevard St-Martin Auto inc.
1430, boul. St-Martin Ouest
Chomedey, Laval
(450) 667-4343/(514) 343-3412
www.bsmauto.com

Banlieue Ouest
Automobiles Jalbert inc.
16710, Route Transcanadienne
Kirkland
(514) 695-6662/(514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Rive Sud
Park Avenue BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.complexeauto.com

Offre valable sur le modèle 323i 2000 neuf, manuel 5 vitesses, de base. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 399 $ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise minimum de 6 471 $. Valeur résiduelle garantie de 22 258 $. Des frais de 0,15 $ du km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 20 000 km par année. Dernier versement et dépôt de sécurité exigés. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 30 novembre 1999.

2799930

C.M. Michaud : la cour annule le bâillon contre *La Facture*

Le bijoutier interjette appel aussitôt

YVES BOISVERT

Estimant qu'il n'avait pas à se transformer en rédacteur en chef et à censurer à l'avance un reportage dont personne ne connaît le contenu, le juge Luc Lefebvre a refusé hier de prolonger l'injonction interdisant à *La Facture* de diffuser un reportage sur le bijoutier C.M. Michaud.

Le 2 novembre, le bijoutier montréalais avait obtenu du juge James Kennedy, 15 minutes avant l'heure de diffusion de l'émission, une injonction empêchant Radio-Canada de la mettre en ondes. Le bijoutier, sur la foi de ses contacts avec les journalistes de la SRC et d'une autopromotion du reportage, disait craindre une grave diffamation. Une poursuite de 1,1 million pour atteinte à la réputation est déjà déposée par C.M. Michaud, sur la seule base de la publicité.

L'injonction valait jusqu'à vendredi et hier, le juge Lefebvre, de la Cour supérieure, a conclu que rien ne justifiait une telle ordonnance. Il n'y a pas de preuve d'une diffamation illégale à venir ; s'il y a diffamation, les recours en dommages sont disponibles ; et l'intérêt public, qui commande le respect de la liberté d'expression de la SRC, doit primer sur l'intérêt privé ici, à défaut d'une preuve sérieuse de grave atteinte à la réputation.

C.M. Michaud n'en restera pas là : le cabinet de relations publiques National, sous la gouverne de Luc Lavoie, convoquait la presse hier après-midi pour annoncer une ultime tentative judiciaire : Me Catherine Mandeville, avocate du bijoutier, s'adresse à la Cour d'appel dès ce matin pour obtenir la permission de contester le jugement Lefebvre et suspendre la diffusion de l'émission.

Mais, sauf un ordre de la cour, Radio-Canada entend bien diffuser dès ce soir, 19 h 30, le reportage mis de côté il y a deux semaines. « Nous sommes très contents du jugement, il confirme que ce n'est pas aux tribunaux de décider ce qu'il doit y avoir dans les reportages et qu'on ne peut se servir d'une autopromo de 15 secondes pour empêcher la diffusion d'une émission », a dit Me Judith Harvie, conseillère juridique de la SRC.

La SRC affirme avoir respecté les normes journalistiques les plus rigoureuses dans ce reportage intitulé *Tout ce qui brille n'est pas or*. C.M. Michaud a vu dans ce titre une insinuation que ses bijoux sont des faux, ce qui n'est nullement la prétention de la SRC. Cela signifie simplement que les apparences sont parfois trompeuses, dit Radio-Canada.

Me Mandeville maintient que les indices sont suffisants pour affirmer que le reportage portera atteinte illégalement à la réputation du bijoutier. Il tourne apparemment autour du cas d'une dame qui a acheté un bijou chez C.M. Michaud pour 749 $. Elle s'en est plainte car le diamant ne brillait pas assez à son goût et, dès le 3 juillet, elle s'est fait offrir un remboursement complet ou un échange et le tout a été réglé « à son entière satisfaction ».

Dans l'autopromo de l'émission, on parle de ce cas. On voit le nombre 1390 $ rayé d'une grosse croix rouge et une gemmologiste affirmer que le bijou ne vaut que 800 $. La femme ne l'a pourtant payé que 749 $; il n'y a donc pas de scandale, de dire Me Mandeville, mais on tente d'en suggérer un.

D'autre part, le gemmologiste qui a évalué le bijou à 1390 $ est un expert indépendant qui travaille aussi pour l'Office de la protection du consommateur, les Douanes, etc.

Il peut exister des controverses entre experts sur la valeur des bijoux. Mais il est « injuste » que C.M. Michaud soit ciblé à ce sujet, surtout à partir d'un cas réglé, de dire Me Mandeville.

« La liberté de la presse n'est pas la liberté de recycler des reportages sans intérêt pour attaquer la réputation d'un honnête commerçant », dit l'avocate.

On verra ce matin si les éléments de preuve de l'hypothétique diffamation convaincront la juge Louise Otis de bloquer la diffusion à nouveau.

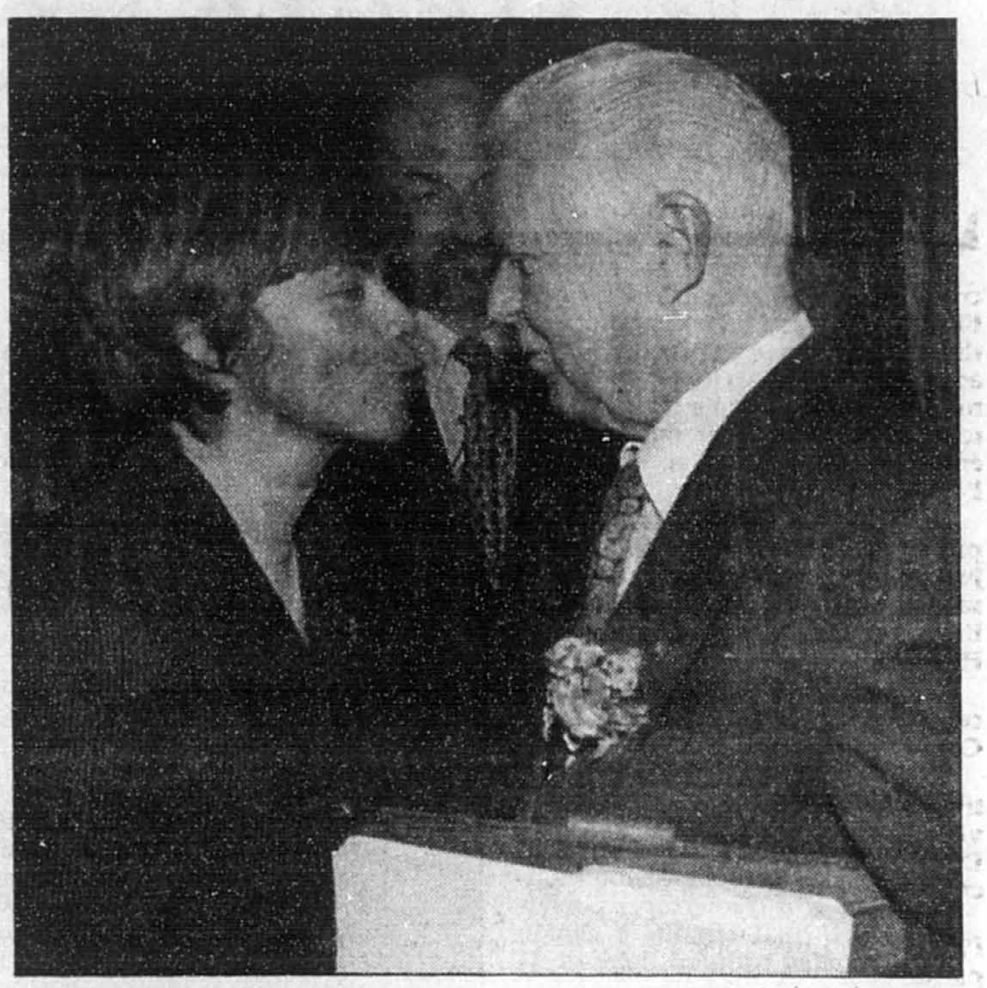

PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse* ©

Grand Patriote de l'année

Jean-Marc Léger est le Grand Patriote de l'année selon la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal. Hier, en présence de Louise Beaudoin, ministre des Relations internationales, ministre de la Francophonie et ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, le souverainiste de la première heure et défenseur de la langue française a donc reçu le prix du Grand Patriote 1999. «Dès 1951, il a recommandé que soit créé un organisme international réunissant tous les pays francophones. Par la suite, il fut l'un des principaux artisans du Sommet de la francophonie», a rappelé Guy Bouthillier, président de la SSJBM.

À en rougir de plaisir.

loto-québec résultats

Banco

Tirage du 99-11-15

3 11 12 14 15

17 20 22 29 30

31 34 35 37 40

41 48 51 63 65

La Quotidienne

Tirage du 99-11-15

3 4

917 7790

Extra

Tirage du 99-11-15

NUMÉRO: 370335

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Vous n'avez pas changé.

**J'étais rouge comme une tomate, planté nerveusement devant Francine : «*Veux-tu venir danser samedi ?*».
Je n'avais pas beaucoup d'argent de poche. J'aurais tant aimé pouvoir lui acheter des fleurs…
Lui donner le meilleur.**

**Et vous vous êtes mariés. Quarante ans plus tard, vous voulez toujours lui donner le meilleur. Comment ? En plaçant votre argent si chèrement accumulé dans les *fonds indiciels Scotia*. D'une part, ils vous permettent de profiter de l'énorme potentiel de croissance des marchés boursiers. D'autre part, comme ils sont investis dans divers secteurs d'activité à l'échelle mondiale, vous diminuez vos risques. Les faibles frais de gestion vous en laissent plus dans vos poches. Et vous échappez aux limitations REER pour le contenu étranger.
Vous n'avez plus à rougir ! Vous pouvez maintenant lui offrir un jardin de roses.**

Pour plus de renseignements, passez à votre succursale Scotia, visitez notre site Web (www.banquescotia.ca) ou appelez au 1 800 830-8008.

Fonds indiciels Scotia La vie vous sourit Banque Scotia*

** Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse. Des renseignements importants sur les différents Fonds sont publiés dans le prospectus simplifié des Fonds communs Scotia. Il est conseillé d'en faire une lecture attentive avant de prendre une décision de placement. Les parts des Fonds communs Scotia sont offertes dans les succursales de la Banque Scotia par les représentants de Placements Scotia Inc. Elles ne sont pas assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada, ni par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, ni par aucun autre organisme public d'assurance-dépôts; elles ne sont pas non plus garanties par La Banque de Nouvelle-Écosse, ni par le Montréal Trust ni par le Trust National et leur valeur est soumise aux fluctuations du marché. Placements Scotia Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse, est dotée d'une personnalité juridique distincte.*

2790089

PUBLICITÉ

Ce que tous les aînés devraient savoir au sujet des hypothèques inversées

Que feriez-vous si vous aviez entre 15 000 $ et 200 000 $ comptant ? Partiriez-vous en vacances ? Feriez-vous des rénovations dans votre maison ? Achèteriez-vous une voiture ? Offririez-vous à vos enfants un héritage précoce ?

L'hypothèque inversée est une décision logique. Vous n'avez pas à vendre votre maison pour avoir accès à votre capital. Vous conservez votre droit de propriété. Vous continuez de vivre chez vous et vous bénéficiez de toute augmentation future de la valeur marchande de votre propriété. Il n'y a pas de remboursement. Le capital et les intérêts sont remboursés par les héritiers. Vous pouvez toucher votre capital sous forme de montant global ou l'investir pour toucher un revenu mensuel.

Si vous avez 62 ans ou plus, renseignez-vous sur les hypothèques inversées. Appelez dès maintenant le Programme Canadien de Revenu Résidentiel pour obtenir une trousse d'information. Cette information est également disponible auprès de la Banque TD et de la Banque Royale.

Obtenez le montant voulu… dès aujourd'hui ! Appelez sans frais le 1 888 749-9785 pour demander votre trousse d'information gratuite et sans obligation. MP 1116

2801163

Le courrier du genou émotionnel

Pierre FOGLIA

Je viens de lire votre article du 2 octobre dans La Presse, un collègue vient de l'afficher dans l'école où je travaille et je ressens le besoin de m'exprimer sur certains points (c'est un prof au secondaire de Boucherville qui parle)...

Premièrement, me dit-il, je ne crois pas à l'éducation dans laquelle seule l'instruction est au programme. Le savoir théorique a certes sa place à l'école, mais lui accorder l'exclusivité des apprentissages mène au développement de l'intelligence intellectuelle au détriment de l'intelligence émotionnelle et créative qui est la base de l'autonomie...

Je vous jure, monsieur, que je ne comprends pas un mot de ce que vous venez tout juste de me dire. Qu'appelez-vous donc le *savoir théorique* ? Serait-ce par hasard le savoir lire et écrire ? Le savoir compter. Le savoir Histoire.

Je vous trouve bien bon de concéder que ce savoir lire et écrire *a certes sa place à l'école*. Comme votre *certes* est suave.

Qu'est-ce donc que cette intelligence émotionnelle créative dont vous me parlez ? D'où vient ce charabia psychopédagogique ? D'une secte d'adorateurs de la betterave à sucre ou du ministère de l'Éducation ?

L'intelligence émotionnelle créative est la base de l'autonomie, dites-vous. De quelle autonomie parlez-vous ? Je ne vois pas que les jeunes d'aujourd'hui souffrent d'un manque d'autonomie. Je ne vois pas que les jeunes d'hier et même d'avant-hier manquaient d'autonomie. De quoi parlez-vous ?

Et que signifie intelligence émotionnelle *créative* ? Que signifie *créative* ? Il ne manque pas de gens pleins d'émotions créatrices et pourtant bien incapables de créer quoi que ce soit justement faute d'avoir les outils intellectuels pour transformer leurs émotions en textes, en dessins, en musique, en quelque chose de cohérent. Pour créer il faut être capable d'ordonner ses pensées et ses émotions. Et pour ça il n'y a pas 36 moyens, il faut apprendre à lire et à écrire. On ne va pas à l'école pour créer. Créer quoi ? On va à l'école recevoir une instruction. Instruisez-les donc.

Donnez-leur donc des cours au lieu de leur faire suivre une thérapie.

L'ART — *Quand tu discours sur l'art, on a l'impression que pour toi, le produit artistique est souvent le fruit d'une masturbation intellectuelle, d'une pseudo élite qui se regarde le nombril et que l'oeuvre d'art reste quelque chose de pas très utile... mais peut-être que je ne sais pas lire entre les lignes.*

Vous non plus, M. Provencher, je ne comprends pas un mot de ce que vous me dites. Je ne discours jamais sur l'art dans cette chronique. Quand il vous semble que je parle d'art — je vous parle, en réalité, d'un territoire où il n'y a ni produit artistique, ni masturbation intellectuelle, ni élite, ni pseudo élite, ni nombril, ni rien. Il y une foutue fleu-fleur sur une assiette en céramiche, that's all. Il y a un foutu chevreuil au bord d'un ruisseau et le mont Sutton en arrière. D'où je vous parle il n'y a pas de débat possible sur l'art pour la bonne raison qu'il n'y a pas d'art.

Je ne parle jamais d'art, monsieur. Je ne sais même pas où il y en a.

BOUTEILLE À LA MÈRE — Ce message dans ma boîte vocale : *Je suis une dame à la retraite, séparée. Je vis avec mon fils de 30 ans. Je ne sais pas comment lui dire de foutre le camp. Pourriez-vous m'aider ? Un petit message dans une de vos chroniques, il n'en manque pas une.*

Combien pariez-vous, madame, qu'il manquera celle-ci ?

MAUVAISE HABITUDE — *Aujourd'hui, je t'écris un frisson à la main.* (Olivier, Boucherville)

C'est gentil, mais tu devrais essayer avec un stylo.

BIEN OBSERVÉ — *Je vous écris parce que vous êtes humain* (Louise, Montréal)

Yeeeesss !

D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE — *Votre chronique de samedi dernier était comme un peu d'eau fraîche sur une terre brûlée* (Marcel, Montréal)

Merci. Êtes-vous allé en vacances récemment au Sahara ?

MIRAGE — *Je t'écris parce que tu es mon oasis* (Claudine, Repentigny)

Hey Claudine, as-tu un frère qui s'appelle Marcel à Montréal ?

LA POÉSIE — *Le dormeur du val ! Rimbaud ! Vous me rappelez des souvenirs. Dans mon cours de poésie au cégep, il y avait une fille avec des yeux immenses qu'on appelait « les yeux », il y avait une future infirmière qui aurait préféré devenir écrivain, il y avait garçon dont le père venait de se suicider, il y avait un motard qui allait chercher sa copie son casque sous le bras.* (Dominique, Outremont)

Je vois qu'il y avait aussi un poète.

LA MÉDECINE — Johanne Blanchard de l'île des Soeurs me parle de son père mort tout récemment et me glisse au passage qu'il a reçu des soins extraordinaires à l'hôpital Saint-Luc (en particulier du docteur Farahn) et au centre Rouville, à Marieville, où un certain docteur Poirier aurait fait preuve d'un dévouement exemplaire.

Je rapporte la chose d'autant plus volontiers que je viens de vivre un truc tout à fait contraire. Ceci contrebalancera cela.

Un ami qui vient de mourir, avait accepté de se soumettre, sur l'insistance d'un de ses médecins, à un traitement expérimental, en même temps que d'autres patients à travers le monde qui souffraient exactement du même mal que lui. Cela ne l'a pas sauvé, et personne ne s'y attendait, mais le temps que l'expérience a duré, mon ami s'est mis à y croire un petit peu, il avait le sentiment de se battre, il était content, et c'est bien là l'essentiel. Qu'on comprenne bien que je n'ai rien contre l'expérience elle-même.

Ce qui m'a irrité c'est l'attitude d'un certain médecin, celui-là même qui l'a embarqué dans l'expérience. Grandes démonstrations d'amitié, tapes dans le dos, apartés sur le football — nous regarderons le Super Bowl ensemble à la fin janvier, lui avait-il promis. Ce n'était pas nécessaire d'en mettre tant. Mais ce qui m'a surtout écoeuré, c'est qu'aussitôt que mon ami eut signé le protocole qui l'engageait dans l'expérience, ce même médecin s'est soudainement fait très rare, pour ne pas dire introuvable. Nous voyait-il arriver au bout d'un couloir, oups, il entrait précipitamment dans un bureau pour ne pas avoir à croiser mon ami. Voulions-nous lui parler ? Il n'était pas disponible. Et, bien sûr, il n'a pas eu la délicatesse de venir saluer mon ami à la toute fin, lui serrer la main, merci, au revoir, excusez pour le Super Bowl. Ce sera pour une autre fois.

Je ne nommerai évidemment pas ce médecin, je veux juste qu'il sache que je le tiens pour une petite vomissure de babouin.

Cartier

Montre Santos®
Chronographe
à rattrapante,
quantième perpétuel.

© 1998 Cartier Inc.

Concessionaire Cartier Agréé

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020 rue de la Montagne 845-4651

2743530

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
Vente et service technique
2020 rue de la Montagne, juste au nord de Maisonneuve • **845-4651**

2745922

Les banques canadiennes sont prêtes pour l'an 2000

Vous vous demandez peut-être à quel point votre banque est prête à passer le cap de l'an 2000.

Ce qu'ont fait les banques

Les banques canadiennes ont évalué, mis à jour et effectué avec succès des vérifications approfondies et répétées de leurs systèmes pour s'assurer d'être fin prêtes pour le passage à l'an 2000.

Ce à quoi vous pouvez vous attendre

Vous pouvez vous attendre à ce que les services bancaires, y compris les guichets automatiques bancaires, les systèmes de paiement par carte de crédit ou de débit et les services bancaires par téléphone ou par ordinateur continuent de fonctionner normalement au moment du passage à l'an 2000.

Ce que vous pouvez faire

Pour obtenir plus d'information, communiquez avec votre banque ou consultez le site Internet de votre institution financière. Et, si vous faites des transactions bancaires en direct, assurez-vous que votre ordinateur répond aux critères de passage à l'an 2000.

De plus, méfiez-vous des fraudes liées à l'an 2000. Soyez sur vos gardes si l'on vous téléphone et vous demande de l'information sur votre compte ou votre carte de crédit, ou encore si l'on vous offre de mettre votre argent en sécurité pendant le passage à l'an 2000.

Pour plus d'information

L'Association des banquiers canadiens a produit une brochure d'information pour vous aider à mieux comprendre les questions liées au passage à l'an 2000 et comment les banques canadiennes s'y sont préparées. Pour recevoir un exemplaire sans frais, appelez-nous au **1-800-263-0231** ou visitez notre site Web au **www.cba.ca**

ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS
Pour mieux se comprendre

2LP0601A1116 A-6 MARDI g n ral/t tes 2LP0601A1116 ZALLCALL 67 00:51:49 11/16/99 B

Île de Montréal

L'EXPRESS DU MATIN

LaSalle : décision aujourd'hui

■ C'est cet après-midi, au palais de justice de Montréal, que le juge Clermont Vermette décidera s'il accorde la demande de dépouillement judiciaire du candidat défait à la mairie de LaSalle, Robert Cordner. Ce dernier se plaint du mauvais fonctionnement du système de votation électronique expérimenté pour la première fois cette année, et qui a occasionné un taux de rejet sans précédent (5,3 % contre 1 ou 2 % d'ordinaire). M. Cordner a perdu la mairie aux mains du maire sortant Michel Leduc par seulement 43 voix.

Pattison-Québec retire tous ses supports de vélos

■ Les cyclistes, qui « oublient » leur vélo ou qui prennent la chance de les laisser sur les supports mis à la disposition des Montréalais par Pattison-Québec, pourraient avoir une mauvaise surprise dans les prochaines heures. Depuis le 1er novembre, on informe les cyclistes que Pattison-Québec a amorcé l'opération visant à enlever les supports de vélos à travers le territoire montréalais. Et hier vers 18 h 30, la cinquantaine de supports, concentrés dans le quartier Côte-des-Neiges, devaient être enlevés. Les retardataires qui veulent récupérer leur vélo doivent composer le (514) 872-5232.

Les droits en santé mentale

■ La Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAMM) a lancé hier matin un guide traitant des droits en santé mentale. Ce guide d'une centaine de pages est disponible gratuitement dans les 45 associations de la FFAPAMM au Québec. Il est rédigé sous forme de questions-réponses et renferme des renseignements sur plusieurs sujets, dont la confidentialité et l'accès aux dossiers, les régimes de protection, les mandats d'inaptitude, la planification testamentaire, etc. Le lancement s'est déroulé en présence de la ministre de la Santé, Pauline Marois, ainsi que d'Hélène Fradet, directrice de la FFAPAMM, de Pierre Boucher, président, et du comédien Rémy Girard, le porte-parole.

Bourque signe un protocole avec son homologue moscovite

MICHÈLE OUIMET

Cinq ans après avoir mis fin à ses relations avec Moscou, la Ville de Montréal renoue. Le maire Pierre Bourque est en Russie et il signera, aujourd'hui, un protocole d'entente.

C'est ce qu'il a déclaré à *La Presse*, tard hier soir, depuis sa chambre d'hôtel, située tout près du centre-ville de Moscou.

Dès sa descente d'avion, hier soir, il a visité la ville qui compte plus de dix millions d'habitants. Il a déjà vu le Kremlin, la place Rouge et les grands boulevards. « C'est très impressionnant, a-t-il raconté. La ville a une vie culturelle riche et puissante. Elle possède 150 bibliothèques, 40 musées, des théâtres, des cinémas, un cirque. »

Les deux maires signeront un protocole d'entente culturelle et économique. « La firme SNC-Lavalin veut construire un train rapide qui relierait l'aéroport à la ville, mais avec la crise économique de l'an passé, le projet a été mis de côté, a expliqué M. Bourque. Je vais en parler demain (aujourd'hui). »

M. Bourque s'entretiendra avec le maire Iouri Loujkov qui est en poste depuis 1992. « Il a beaucoup changé Moscou, a affirmé M. Bourque. Il a l'air très puissant. Lors de sa venue à Montréal en 1992, je lui avais fait visiter le Biodôme. »

M. Loujkov pourrait être candidat lors des présidentielles de juin 2000. Pour l'instant, il doit passer à travers les élections municipales du 19 décembre, mais, a précisé M. Bourque, il est pratiquement assuré d'être réélu.

Le maire va visiter des studios de cinéma, rencontrer le directeur des Ballets Bolshoï et dîner avec le maire Loujkov. Il passera à peine trois jours à Moscou.

Demain, il s'envolera pour Paris où il assistera à une réunion de Metropolis, un organisme qui regroupe une cinquantaine de métropoles. Il revient au pays dimanche.

En 1992, l'ex-maire Jean Doré avait conclu un protocole d'entente avec Moscou. En 1995, après avoir entendu des reportages qui montraient à quel point les entrepreneurs montréalais qui essayaient de conclure des affaires avec la capitale russe en arrachaient, M. Bourque avait décidé de ne pas renouveler l'entente.

Le chef de l'opposition, Michel Prescott, approuve le voyage du maire. « Pierre Bourque, a-t-il dit, concentre trop ses énergies sur la Chine et délaisse les autres grandes villes. Il y a des pistes intéressantes. Ça vaut la peine d'entretenir des relations avec Moscou. »

Problèmes domestiques

Même si le maire parcourt la planète, les problèmes montréalais ne le quittent pas. Mis au courant de l'intention de la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, d'aller de l'avant avec son projet contesté de superstructure, sorte de gouvernement régional qui engloberait l'île de Montréal, la Rive-Sud et la couronne nord, le maire a précisé qu'il fallait y aller étape par étape. « Je ne suis pas contre une CUM élargie, mais l'essentiel du problème est sur l'île. »

Quant au pacte fiscal que les municipalités négocient fébrilement avec le gouvernement du Québec, le maire s'est dit confiant. Les négociations sont dans le dernier droit, la date butoir a été fixée au 22 novembre. « Il nous reste une semaine, a dit le maire. C'est l'Union des municipalités du Québec qui négocie, mais on est à côté d'eux. Guy Coulombe (directeur général de la Ville) et Pierre-Yves Melançon (conseiller municipal) représentent la Ville. Il y a des pistes intéressantes et j'ai confiance. »

Les Chevrefils ont rallié leurs opposants, reste à convaincre les instances municipales

MICHÈLE OUIMET

Après avoir suscité beaucoup d'inquiétudes, le projet d'agrandissement de l'épicerie Chevrefils, située en plein coeur du Plateau Mont-Royal, a réussi à rallier une bonne partie de la population.

Hélène Jolicoeur, la conseillère du RCM qui a canalisé les plaintes des citoyens inquiets, affirme qu'elle n'en a pas reçu une seule depuis que les frères Chevrefils ont rencontré les gens lors d'une assemblée publique qui a eu lieu au printemps.

« Il y avait au moins 70 personnes et elles ont été satisfaites par les réponses données par les Chevrefils, a dit Mme Jolicoeur. Les problèmes d'odeur, de déchets et d'achalandage ont été réglés. Quant à moi, je ne vois rien de négatif dans ce projet. Ça crée de l'emploi et l'environnement architectural du quartier est respecté. »

Mais le projet déroge au plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Les Chevrefils veulent doubler la superficie de leur commerce, qui passera de 8000 pieds carrés à 14 000. Le nouveau bâtiment aura quatre étages, le règlement n'en permet que trois, il longera une partie de la rue Brébeuf qui est zonée résidentielle et le total de la superficie atteindra 14 000 pieds carrés, alors que le maximum autorisé est de 10 800.

Lorsqu'un promoteur contrevient au plan d'urbanisme, il doit installer sur son terrain une affiche qui explique les grandes lignes de son projet et déposer ses plans dans les bureaux d'Accès Montréal pour permettre aux gens de faire des commentaires.

Les frères Chevrefils veulent doubler la superficie de leur épicerie, située rue Laurier. Avec cet agrandissement, le commerce, qui occupe la moitié de l'espace entre les rues Brébeuf et Chambord, occupera le pâté au grand complet, incluant une ruelle qui appartient à la Ville. Quatorze logements seront construits aux étages supérieurs.

Puis la Commission Jacques-Viger, un comité d'experts en architecture et en urbanisme, étudie les plans et donne son avis et la Commission du développement urbain entend les doléances des Montréalais et achemine ses recommandations au comité exécutif qui, en bout de ligne, décide si, oui ou non, le projet ira pour adoption au conseil municipal.

Le projet des Chevrefils en est à la toute première étape, l'affichage. Il y a environ deux semaines, une grande pancarte a été installée.

Les Chevrefils ont acheté cinq bâtiments qui seront démolis. Située rue Laurier, l'épicerie occupe la moitié de l'espace situé entre les rues Brébeuf et Chambord. Avec l'agrandissement, elle occupera le pâté au grand complet, incluant une ruelle qui appartient à la Ville.

Les Chevrefils doivent donc acheter la ruelle. Ils vont changer son parcours. Elle ne débouchera plus dans la rue Laurier, en direction sud, mais plutôt dans la rue Brébeuf vers l'ouest. Un nouveau tronçon sera construit, aux frais des Chevrefils. La Ville doit consulter les riverains qui ne pourront toutefois pas s'opposer à la transaction puisque la ruelle ne sera pas transformée en cul-de-sac. « Ce n'est qu'un changement de destination, a précisé le porte-parole du Service du développement économique et urbain, François Lemay. Ceux qui voudront protester devront emprunter la voie des tribunaux et poursuivre les Chevrefils. »

Les étages supérieurs du nouveau bâtiment seront occupés par 14 logements.

Têtes d'affiche

■ Jean L'Italien, comédien et porte-parole, Jean Houde, premier vice-président de la Banque nationale et Éric St-Pierre, PDG de la Fondation Mira, ont lancé hier la campagne de financement 1999. À cette occasion, un nouveau mécanisme de financement, rendu possible grâce à la Banque Nationale, a été dévoilé. C'est-à-dire ? Un ensemble de cadres magnétiques (les bidules à coller sur le frigo) qui seront offerts aux clients de la banque au coût de 5 $. Tous les profits de cette vente iront à la Fondation Mira. La campagne de l'an dernier avait rapporté 425 000 $.

■■■

■ Charité et plaisirs vont bien ensemble. À preuve ? La soirée-bénéfice à la salle Lion D'Or dans le cadre de l'arrivée du Beaujolais nouveau, jeudi prochain. Une invitation toute gourmande lancée par le resto Au Petit Extra et Gaz Métropolitain. Avant-goût de la soirée : menu quatre services, Beaujolais et spectacle de la Fanfare Pourpour. Les profits de cette soirée serviront à aider les enfants défavorisés du quartier Centre-Sud par le biais de Projet 80. Informations : (514) 525-4233.

■■■

■ Si vous avez raté *Miserere Mode* et *Musique 2000*, si vous avez manqué son invité, le chanteur Bruno Pelletier, ses vedettes (de Mitsou à Guy Mongrain, en passant par Bruni Surin) et sa vente à l'encan de vêtements de créateurs québécois (de Marie Saint-Pierre à Jean-Claude Poitras), eh bien, il vous est toujours possible faire parvenir vos dons ! Lesquels serviront à distribuer 3000 repas chauds dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, la veille de l'an 2000. Informations : (450) 659-9337.

■■■

■ Il est toujours possible de décrocher son doctorat. Preuves : Mme Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, et Robert Lepage, metteur en scène de théâtre, réalisateur de films, acteur et auteur, recevront un doctorat honorifique lors de la collation des grades d'automne de l'Université Concordia. Cérémonie qui aura lieu le jeudi 18 novembre à 10 h 30 au palais des congrès de Montréal. Sont également invités à cette collation 1700 étudiants qui obtiennent cette année leurs diplômes des quatre facultés de l'Université et de l'École des études supérieures, ainsi que leur famille et amis. Informations : (514) 848-4880.

■■■

■ Les toqués de mode au grand coeur foncent à l'hôtel Reine-Elisabeth vendredi prochain. Présidé par John Parisella, président du groupe BCP, un encan de Noël sera offert au profit de la Fondation de la Banque d'Yeux du Québec. Les contributions d'une pléiade de créateurs de mode (Jean-Claude Poitras, Shan, Marie Saint Pierre, Tanya de Luca, Dénommé Vincent, Simon Chang, etc.) et d'autres sociétés (Cantel, Via Rail, Hydro Québec, etc.) seront mises aux enchères. Plus d'une quarantaine d'étudiants en commercialisation de la mode du Collège LaSalle, sous la direction de leur professeur, Luc Breton, sont également impliqués dans cet événement. Ils agiront à plusieurs égards : encan, décoration de scène, sonorisation, éclairage, coiffure, maquillage, habillage et présentation des vêtements lors d'un défilé. La Fondation de la Banque d'Yeux du Québec se voue au financement de la recherche sur les maladies de la cornée. Informations : (514) 252-3886.

■■■

■ L'heure du bal a sonné ! C'est le temps d'aller valser, de sortir ses robes à froufrous, faire des flaflas tout en faisant sa BA. Le Bal Johann Strauss aura lieu le 20 novembre à 19 h au Marriott Château Champlain. Tous les profits de cette soirée seront versés au Club Rotary de Montréal. Deux organismes d'aide recevront par la même occasion des fonds : Her Street, un refuge pour femmes, et Lucky Harvest, une organisation qui vient en aide aux enfants handicapés. Plusieurs organismes locaux oeuvrant dans les domaines de l'éducation et des arts, ainsi qu'un étudiant de musique d'une université montréalaise seront soutenus. En cette année commémorative dédiée à Johann Strauss père et fils (150 ans et 100 ans), le prochain Bal autrichien leur rendra hommage. L'ambassadeur d'Autriche, le Dr Walther Lichem, la consule générale d'Autriche à Montréal, Ulrike Billard, et Lucienne Robillard, présidente du Conseil du Trésor feront partie de la danse-bénéfice. L'un des temps forts de la soirée sera, dit-on, l'apparition des 14 débutantes vêtues des robes blanches traditionnelles qui ouvriront le bal avec leurs cavaliers sur l'air du Fledermaus Quadrille. Le prix des billets est de 175 $ par personne et de 75 $ pour les étudiants. Informations : (514) 369-2339 ou, le soir, (514) 488-9782.

■■■

Jocelyn Proteau

■ Décidément le 20 au soir, ça va valser à Montréal. Outre le Bal autrichien, il y aura le Bal du Millénaire, rythmé par l'Orchestre symphonique de la Montérégie. Cet événement-bénéfice sera présidé par Jocelyn Proteau, président et chef de la direction de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec. Le rendez-vous est donné à la salle de bal du Centre Sheraton Montréal, à 18 h. Le prix du billet est de 199 $. Au menu : un dîner gastronomique, la prestation des 50 musiciens de l'OSMONT sous la baguette de leur chef Marc David, la présence d'un mélomane vedette (Edgar Fruitier) et d'un tromboniste (Alain Trudel). Informations : (450) 646-3890.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

La guignolée
La Société de Saint-Vincent de Paul

Aidons-les !

Voici la liste des endroits où vous pouvez déposer vos dons en argent ou en denrées non périssables à l'occasion de la Guignolée de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Dès maintenant et jusqu'au 31 décembre inclusivement:
La Société de Saint-Vincent de Paul
1930, rue Champlain, Montréal
De 8 h 30 à 16 h 30

La journée du 1er décembre:
La Presse
Angle Saint-Laurent et Saint-Antoine
De 7 h 30 à 15 h 00

Chapiteau de La Guignolée à TVA
Angle Papineau et De Maisonneuve
De 6 h 00 à 20 h 00

Dans tous les Superclubs Vidéotron

Du 1er au 31 décembre inclusivement:
Dans toutes les succursales Jean Coutu

2LP0701A1116 A-7 MARDI 2LP0701A1116 ZALLCALL 67 00:49:34 11/16/99 B

Conflit à la Place des Arts : Bouchard veut rencontrer le président de la FTQ

LAURIER CLOUTIER
ET CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le premier ministre Lucien Bouchard a demandé hier à ses adjoints d'organiser une rencontre avec le président de la FTQ, Henri Massé, afin de discuter du conflit à la Place des Arts.

La rencontre devait avoir lieu hier soir entre M. Massé et le chef de cabinet du premier ministre, Hubert Thibault.

Au cours de l'annonce de l'implantation du siège social de Turbocorp à Montréal, le premier ministre Bouchard a soutenu que les avis juridiques obtenus par la Place des Arts et par la ministre de la Culture, Agnès Maltais, confirmaient la légalité du geste du conseil d'administration de mettre fin au lien d'emploi avec les techniciens membres de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (AIEST).

Mais le premier ministre a ajouté qu'il voulait éviter des turbulences et l'enlisement du conflit pendant des années devant les tribunaux. C'est pourquoi il veut essayer de trouver une solution avec le président de la FTQ.

Par ailleurs, du côté syndical, on semble croire que la direction de la Place des Arts avait planifié son coup depuis longtemps, d'autant plus que le président de la FTQ avait présenté récemment une offre de règlement qui avait été refusée par la Place des Arts.

D'après Bruce Johansen, porte-parole de l'AIEST, le syndicat avait accepté de réduire de 2 % les salaires payés aux techniciens afin de répondre aux prétentions de la société voulant que la récupération de 6 % imposée par le gouvernement en 1996 n'ait été que de 4 % à la Place des Arts. Or, selon lui, le président de la PdA, Clément Richard, avait refusé.

Les 152 techniciens assistaient hier soir à une assemblée générale au cours de laquelle devaient être discutés les récents événements.

La direction syndicale n'avait pas préparé de résolution à faire adopter, mais laissait aux membres le soin de décider des actions à venir.

Clément Richard, ancien avocat des syndicats, s'enflamme vite

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Longtemps avant de devenir président du conseil d'administration de la Place des Arts, en 1995, Clément Richard avait fait carrière dans le droit du travail. Dans les années 1970, il avait obtenu de nombreux mandats des syndicats, plus particulièrement de la CSN et de la CEQ, avant d'être élu député du Parti québécois dans la circonscription de Montmorency en 1976. C'était l'époque où il faisait partie de la même étude légale que Guy Bertrand.

Il avait, entre autres, représenté devant les tribunaux les présidents de la CSN, Marcel Pepin, et de la CEQ, Yvon Charbonneau, qui avaient écopé de six mois d'emprisonnement pour outrage au tribunal parce qu'ils avaient recommandé aux membres du front commun des secteurs public et parapublic de désobéir à une loi spéciale de retour au travail.

M. Richard s'était surtout illustré en 1976 en plaidant avec succès la cause de l'Association des gens de l'air du Québec qui contestait un règlement interdisant l'utilisation du français dans les communications aériennes au Québec. Selon d'anciens militants syndicaux qui l'ont connu à cette période, il avait la réputation de s'enflammer rapidement au point de devenir colérique à certaines occasions quand les choses traînaient trop longtemps.

Même s'il avait un préjugé favorable pour le syndicalisme, on dit dans certains cercles qu'il abhorrait déjà « l'atelier fermé », ce type de syndicalisme qui donne un droit de regard absolu sur l'embauche des travailleurs.

Un ex-conseiller juridique à la CSN, Me Jean Laframboise, qui l'a côtoyé longtemps le décrit comme une personnalité brillante avec beaucoup de panache, mais aussi avec une tendance à l'impulsivité. « Qu'il ait retourné sa chemise, il n'est pas le premier à l'avoir fait, constate-t-il. Déjà en 1995 il représentait la direction du Casino lors du premier conflit de l'organisme avec ses travailleurs. »

Me Laframboise se surprend qu'il ait chaussé des souliers de « cow-boy » dans l'actuel conflit de travail en cassant le lien d'emploi entre la Place des Arts et le syndicat. « La loi est assez explicite en indiquant que la relation employeur-employés doit se poursuivre même dans une situation de grève », dit-il.

En 1981, il s'était mis à dos des dirigeants syndicaux en déclarant durant la campagne électorale qu'il regrettait tout ce qu'il avait fait pour la CSN. Depuis ce temps, l'ex-président Marcel Pepin ne lui a plus jamais adressé la parole.

Peut-être en voulait-il à la Fédération des affaires sociales de l'avoir expulsé de son congrès annuel en 1976 parce qu'il venait de se faire élire député du parti au pouvoir.

À l'Assemblée nationale, Clément Richard a d'abord servi comme président de la Chambre, avant de remplacer, à l'automne 1980, Denis Vaugeois comme ministre des Communications. Après la réélection du PQ en 1981, il devint ministre des Affaires culturelles jusqu'au changement de gouvernement en décembre 1985.

Par la suite, il a occupé le poste de président-directeur général d'Expotec-Imax de 1987 à 1992, après avoir occupé les mêmes fonctions chez Lavalin-Communication. En 1994, il retournait à la pratique du droit et était nommé l'année suivante à la présidence du conseil d'administration de la Société de la Place des Arts.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Clément Richard avait fait carrière dans le droit du travail une bonne trentaine d'années avant de devenir, en 1995, président du conseil d'administration de la Place des Arts.

600 logements au lieu d'un stade?

GILLES GAUTHIER

Le conseiller municipal indépendant Marcel Sévigny, le professeur Léo-Paul Lauzon et le Centre de design de l'UQAM ont affirmé hier que la construction de 600 logements dans le quadrilatère borné par les rues Notre-Dame, de la Montagne, Saint-Jacques et Peel constituerait un meilleur investissement à long terme que celle d'un nouveau stade pour les Expos.

M. Sévigny, dont le district (Pointe-Saint-Charles) comprend le terrain visé, a par ailleurs demandé dans une lettre adressée hier à la ministre Louise Harel qu'une véritable consultation publique soit tenue si les Expos devaient aller de l'avant avec leur projet de stade au centre-ville et qu'un référendum montréalais soit organisé sur le principe d'un financement public pour ce stade.

Parmi les logements, une centaine auraient un caractère social, autant seraient de nature coopérative et d'autres seraient réservés pour les personnes âgées. Les intervenants ont rappelé hier que le gouvernement fédéral est prêt à donner le terrain, qui vaut une vingtaine de millions, que Québec s'est engagé à verser une contribution de huit millions par année et que les Expos veulent obtenir une réduction de taxes municipales et de loyer pour leur éventuel stade.

Le concept présenté hier s'étend jusqu'à la voie ferroviaire aérienne qui arrive de la Place Bonaventure et englobe donc le square Chaboillez, où se situe le Planétarium, que les autorités municipales veulent déménager dans les parages du Stade olympique et du Jardin botanique. Le square serait réaménagé en espace public qui jouxterait un « hôtel industriel » logeant des entreprises de services et des industries légères selon une formule de location ou de copropriété.

Un parking intérieur de 1000 cases y serait également construit. Rue Peel, du côté ouest, des édifices de bureaux s'élèveraient entre Saint-Jacques et Notre-Dame. « Il s'agit d'une stratégie d'ensemble qui dépasse l'hypothétique stade et qui constitue un développement durable », déclarait hier Borkur Bergmann, professeur au département de design de l'UQAM.

Quant à M. Lauzon, professeur au département des sciences comptables et titulaire de la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, il a affirmé que les défenseurs d'un nouveau stade en sont rendus à avancer des arguments « simplistes et loufoques », comme les retombées en termes d'image pour Montréal, l'effet rassembleur entre les groupes sociaux ou les emplois. Ceux-ci sont généralement temporaires et rémunérés près du salaire minimum.

Le conseiller Sévigny rappelle que les résidants des environs craignent que les inconvénients (stationnement, circulation, bruit) du nouveau stade s'ajoutent à ceux qui sont causés par le Centre Molson, situé immédiatement au nord.

mazda

GRANDE LIQUIDATION

À ne pas manquer Rabais incroyables!

Des modèles ayant servi à la démonstration. Kilométrage variant entre 3 500 km et 19 000 km seulement. Balance de garantie jusqu'à 5 ans ou 100 000 km. Tous ces véhicules sont impeccables. Venez les voir et les essayer.

1 Mazda B4000 1999
Cab Plus
Prix imbattable!

18 Mazda Protegé 1999
SE et LX
Auto. ou 5 rapports
Prix imbattable!

1 Mazda M.P.V. Sport
Modèle 2000
Prix imbattable!

Soyez les premiers et profitez d'un plus grand choix

- Prix de liquidation
- Faites vite, c'est toute une aubaine
- Financement 1,9 % sur plusieurs modèles

Seulement chez
Delisle mazda
Votre meilleur choix!

2815, rue Sherbrooke Est
(entre Papineau et St-Michel)
(514) 523-1122

2805045

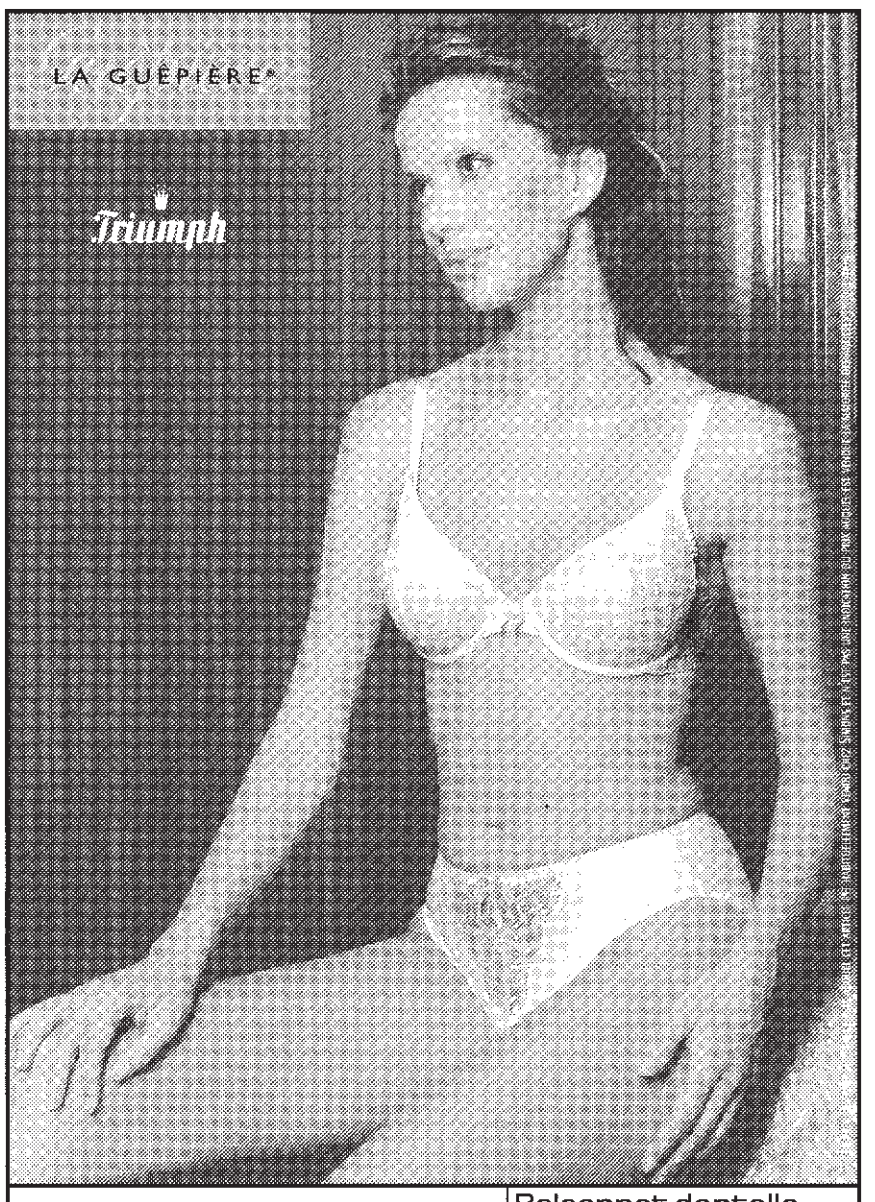

la maison simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC
MONTRÉAL 977 STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Balconnet dentelle sur microfibre 22.95
Une économie de 30%. Un soutien-gorge qui allie le confort de la microfibre, l'élégance et la féminité de la dentelle. Noir, blanc, rouge. 34-36 A et C, 32 à 36 B. Rég. 34.00*
Culotte française coordonnée 14.99

2805210

DOUBLEMENT DRÔLE !

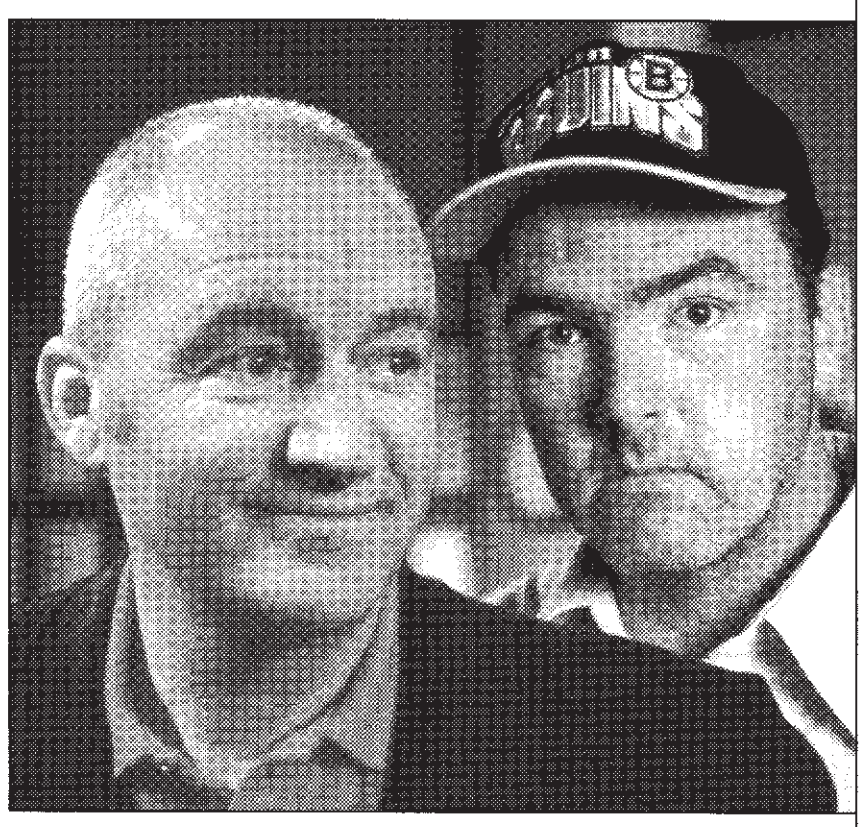

HISTOIRES DE FILLES 20 H 00

TVA
Le Réseau d'ici

KM/H 20 H 30

2796413

Les Mohawks de Kahnawake veulent un paradis fiscal

SARAH BINDER
et JULES RICHER
Presse Canadienne

Le ministre des Finances, Paul Martin, a mis le holà au projet des Mohawks de Kahnawake de transformer le territoire de la réserve en paradis fiscal international.

À son avis, le projet ne pourra pas se réaliser parce que seuls les autochtones bénéficient d'un traitement fiscal particulier au Canada.

« L'exemption d'impôt dont bénéficient les autochtones ne s'applique pas à des personnes qui ne sont pas autochtones. Alors, le concept qui a été mis de l'avant ne pourrait pas marcher », a affirmé M. Martin, hier, à sa sortie des Communes.

Un porte-parole du ministère des Finances, Jean-Michel Catta, a abondé dans le même sens, estimant que le gouvernement fédéral ne pouvait sanctionner un tel projet alors même que la tendance mondiale actuelle est à la disparition de tels paradis fiscaux.

Avec l'aide d'un ancien dirigeant de la Bourse de New York, les Mohawks projettent de créer une banque et d'autres institutions financières dans le but de transformer la réserve en paradis fiscal, au même titre que certaines îles des Antilles, comme Antigua.

Les Mohawks étudient également la possibilité de créer un centre financier virtuel sur Internet qui leur permettrait de faire concurrence aux grandes banques canadiennes.

Un membre du conseil de bande, Davis Rice, soutient que la création d'une banque sur la réserve est possible, puisque, selon lui, le territoire n'est pas soumis aux lois fédérales et provinciales.

La réglementation canadienne est stricte en matière de création d'établissements bancaires. Il faut notamment y mettre un minimum de 10 millions $ en capital, une somme que ne possède pas la communauté de Kahnawake, précise M. Rice, mais qui n'est pas impossible à recueillir « si la bande fait ses devoirs ».

Mais si le projet de banque fonctionne, ajoute M. Rice, la réserve se conformera aux règles du jeu. « Il nous faudra mettre en place les valeurs et garanties qui pourront sécuriser les gens qui viendront y déposer leur argent. »

ON N'EST PAS REPOSANT

La télévision, ça nous inspire. Même que, chez Star Choice, on est tous un peu maniaque! Et c'est bien normal parce que notre spécialité c'est la télévision. Seulement la télévision. Alors chaque jour, nous cherchons de nouvelles façons d'améliorer notre produit. En ajoutant de nouveaux canaux, en étant à l'affût des innovations technologiques, en créant des offres promotionnelles avantageuses. En fait, si on n'arrête jamais, c'est parce que nous voulons que votre système soit le meilleur aujourd'hui et qu'il le reste demain.

Aujourd'hui, Star Choice vous présente son nouveau récepteur Navigo

Le Navigo 401 de Star Choice : image numérique encore plus claire, son numérique Dolby Digital® AC-3 5.1 à six canaux, Navigation intelligente[MC] comprenant programmation de 7 jours à l'écran et recherche d'émissions par thème, prêt à recevoir la TVHD* (télé haute définition), deux sorties audio/vidéo, mises à jour des logiciels par satellite. Grand choix de forfaits à partir de 8,99 $ par mois.

STAR CHOICE[MC]
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE.
1 888 554-STAR www.starchoice.com

Robert Desjardins Radio TV
L'Annonciation
(819) 275-2582

Rocheleau Électronique
Saint-Alphonse-Rodriguez
(450) 883-5656

Daniel Forand Satellite
La Prairie
(450) 444-8622
www.danielforand.com

Entreprise Michel Léveillé
Chertsey
(450) 882-4666

Montcalm Électroniques
Laval
(450) 663-3102
1 888 663-3102 (sans frais)

France Électronique
Rawdon
(450) 834-4035
1 877 834-4035 (sans frais)

CELLULAND · Dumoulin Électronique · Informatique · Photo · La clef de sol · CyberTronic MARCHAND AFFILIÉ · Stéréo Plus Électronique 75 magasins pour vous servir ! · Brault & Martineau

* De l'équipement supplémentaire peut être nécessaire. Dolby[MC] et le logo Double D sont des marques déposées de Dolby[MC] Laboratories Licensing Corporation sous licence de General Instrument Corporation. « Navigation intelligente[MC] » est une marque de commerce de Star Choice Television Network Incorporated. Star Choice [MC] Le logo Star Choice ainsi que tout autre logo ou concept connexe sont des marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et Star Choice Television Network Incorporated.

2799917

Deux autres journées de grève inévitables au CHRTR

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

Les négociations sont dans une impasse au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRTR). Le directeur général de l'établissement, M. Jean Bragagnolo, a avoué hier que compte tenu du peu de marge de manoeuvre dont il dispose, les deux autres journées de grève légale votées par quelques syndicats étaient pour ainsi dire inévitables.

Les leaders syndicaux semblaient par ailleurs très satisfaits hier de la participation des employés de l'hôpital à cette première journée de débrayage devant les principales portes d'entrée de l'établissement.

Le drapeau de la CSN flottait même au mât du pavillon Sainte-Marie à la place de celui du Québec. Des membres des autres syndicats, qui n'avaient pas tenu de vote de grève, ont joint les grévistes sur le trottoir durant les heures de pause. Des techniciens en laboratoire ont porté leur dossard de protestation pendant que d'autres employés adoptaient le noir dans leur tenue vestimentaire.

Le directeur général du centre hospitalier a confié, lors d'un point de presse, qu'il était un peu abasourdi de voir les employés faire la grève, « comme s'il avait besoin d'être convaincu de quelque chose au sujet de la position de l'hôpital, alors que la direction et le conseil d'administration dénoncent la situation intenable du centre hospitalier depuis juin dernier. »

M. Bragagnolo a même eu de bons mots pour les employés de l'hôpital qui, dit-il, ont tenu leur journée de grève correctement en assurant tous les services qui devaient l'être, que ce soit à l'urgence, la buanderie, les cuisines, ou aux soins intensifs. « Ils se sont conformés de façon exemplaire à ce qui était prévu », a-t-il souligné.

Dressant un bilan de la journée, M. Bragagnolo a précisé qu'une trentaine de chirurgies électives avaient été reportées, de même que plusieurs rendez-vous.

Mme Lise Beaudoin, vice-présidente régionale de la Fédération de la santé et des affaires sociales, a tenu à rappeler qu'en aucun temps, l'employeur n'avait tenté de tenir des négociations de dernière minute pour éviter la grève.

Pour sa part, Mme Lise Ethier, du Syndicat professionnel des infirmiers et infirmières de Trois-Rivières, au CHRTR, a insisté sur le fait que la direction avait préféré fermer carrément cinq blocs opératoires, hier, plutôt que de tenter de couvrir les 10 % de services qui n'y seraient pas assurés. « Cela prouve, en a-t-elle déduit, qu'ils reconnaissent que les ressources sont limitées dans ces services. »

La direction parle plutôt du défi « technique » qu'aurait représenté l'opération de ces blocs opératoires avec des employés en grève, et d'autres qui ne l'étaient pas.

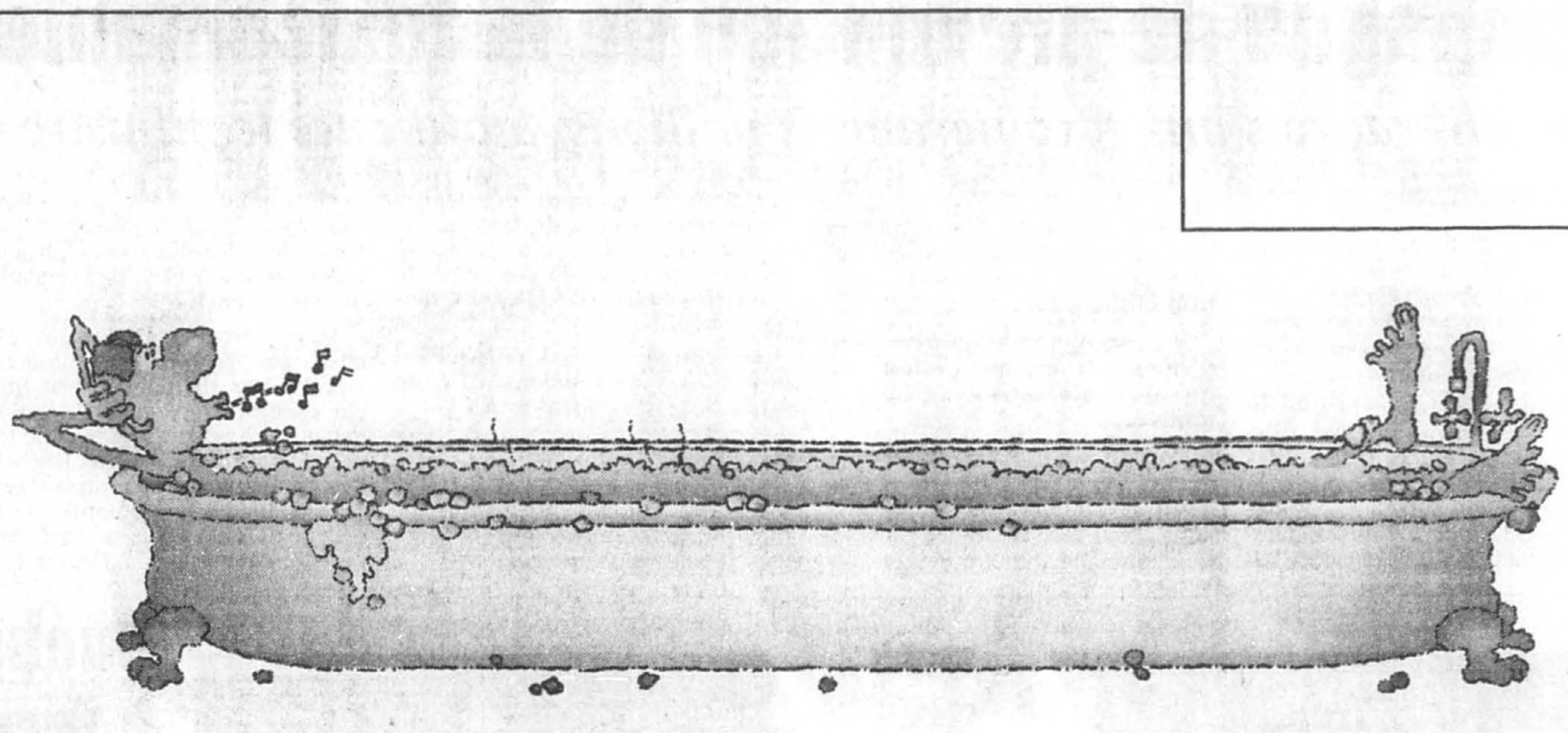

En matière de chauffe-eau, on a une longueur d'avance.

Votre chauffe-eau ne vous inspire plus confiance ?
Offrez-vous la tranquillité d'esprit avec un chauffe-eau d'Hydro-Québec.

- **Chauffe-eau de qualité supérieure, fabriqués exclusivement pour Hydro-Québec.**
- **Service rapide 24 heures sur 24, même les week-ends et les jours fériés.**
- **Installation professionnelle selon les normes en vigueur.**
- **Subventions pour la conversion à l'électricité.**

VOUS DÉSIREZ LOUER ?

- *Aucune mise de fonds, aucuns frais d'installation*.*
- *Paiement pratique avec la facture d'électricité.*
- *Service après-vente garanti à vie.*

VOUS PRÉFÉREZ ACHETER ?

- *L'achat comprend : le chauffe-eau, l'installation*, le rebutage du vieux chauffe-eau, une soupape de sécurité, un brise-vide et, au besoin, un réceptacle.*
- *Vous profiterez d'une garantie de un an sur les pièces et la main-d'œuvre et de cinq ans sur le réservoir.*

MENSUALITÉS (30 jours) ***taxes en sus***

22 gallons : **5,36 $**
40 gallons : **5,99 $**
60 gallons : **7,56 $**

PRIX (installation incluse) ***taxes en sus***

40 gallons : **419 $**
60 gallons : **479 $**

Pour nous joindre facilement :

ÉNERGIE (363-7443)
région de Montréal

1 800 ÉNERGIE
ailleurs au Québec

Hydro Québec

* Il n'y a aucuns frais si l'installation actuelle est conforme aux normes et qu'elle ne nécessite aucune modification ou conversion du système.

Note : Le service est limité à certains secteurs seulement. Informez-vous auprès d'Hydro-Québec pour vérifier s'il est offert dans votre secteur.

2793229

Forte baisse de la criminalité

Presse Canadienne
QUÉBEC

La criminalité a chuté de quatre pour cent au Québec, en 1998, atteignant son niveau le plus bas depuis 1986 et ce, malgré une hausse des crimes avec violence.

« C'est ce que révèle le rapport statistique annuel sur la criminalité produit par le ministère de la Sécurité publique et rendu public hier. Les différents corps policiers de la province ont signalé 467 530 infractions au code criminel en 1998 (pour un taux de criminalité de 65,46 par 1000 habitants), comparativement à 489 064 en 1997. Depuis 1991, c'est la sixième année qu'on note une baisse de la criminalité au Québec.

Ces résultats s'expliquent en grande partie par la chute de six pour cent du nombre de crimes contre la propriété (277 251) sur l'année précédente. On a enregistré des baisses dans toutes les catégories, notamment les vols simples (-7 %), les introductions par effraction (-6 %) et les vols de véhicules (-4 %). Dans le dernier cas, il s'agit d'une première diminution depuis 1994, alors que les 51 386 vols de véhicules signalés en 1997 constituait un sommet historique au Québec. Par contre, les crimes avec violence (ou crimes contre la personne) étaient en hausse de deux pour cent, passant de 44 997 en 1997 à 45 918 l'an dernier. Il s'agit d'une première augmentation dans cette catégorie depuis 1992.

Un total de 135 meurtres ont notamment été perpétrés en 1998, comparativement à 128 l'année précédente. Mais c'est l'augmentation de 3,5 % du nombre de voies de fait qui explique surtout cette recrudescence.

La criminalité a augmenté dans seulement deux régions, l'Abitibi-Témiscamingue et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. La région de Montréal compte toujours le plus haut taux de criminalité de la province (100,9 par 1000 habitants).

On y a rapporté plus d'homicides (14 contre 13 en 1997) et de tentatives de meurtre (29 comparativement à 21).

Voici une offre pas reposante!

Un système Navigo 401* avec un récepteur
199$
(au lieu de 399$)

Un système Navigo 401* avec deux récepteurs
398$
(au lieu de 748$)

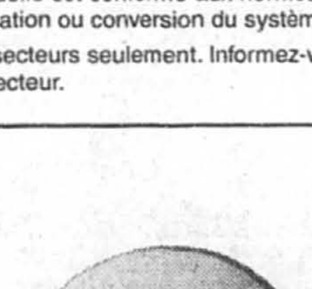

La télévision numérique de Star Choice est toujours disponible partout! Achetez un système Star Choice avant le 31 décembre 1999 et faites une vraie bonne affaire!

Obtenez 100$ de rabais en argent et 100$ de programmation à l'achat d'un premier système Navigo 401 de base.

Obtenez 150$ de rabais en argent sur un deuxième récepteur Navigo 401.

Toute la programmation que vous voulez ou on vous rembourse au bout de 30 jours.**

ESSAI DE 30 jours SANS OBLIGATION

SUPER ÉCRAN CADEAU DE NOËL
Films gratuits pendant un mois'

STAR CHOICE
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE.
1 888 554-STAR www.starchoice.com

*Cette offre s'adresse aux nouveaux clients seulement et prend fin à minuit le 31 décembre 1999. Limite d'une seule offre par foyer. Le prix de 199 $ pour le 2e récepteur s'applique lorsqu'un tel ajout est fait en même temps que le premier. Le droit de programmation sera porté au compte du client au moment de l'activation de son système. Certaines restrictions peuvent s'appliquer, vérifiez avec votre détaillant ou appelez Star Choice au 1 888 554-STAR. Sujet à la disponibilité de l'équipement. L'offre s'applique seulement au récepteur 416. **S'applique aux prix d'achat au détail en vigueur actuellement, à l'installation d'un système standard et au premier mois de programmation (jusqu'à concurrence de 59,99 $). Vous devez avoir activé l'option FILMS pour être admissible au mois gratuit de Super Écran (s'ajoute au crédit de programmation). L'offre prend fin à minuit le 31 décembre 1999. Détails en magasin. Star Choice et le logo Star Choice sont enregistrés. Notre logo et concept conçeve sont des marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et de Star Choice Television Network Incorporated.

Campagne de prévention de la toxicomanie au Québec

Elle durera trois ans et coûtera trois millions, a annoncé le ministre Gilles Baril

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les années 2000 ne s'annoncent peut-être pas plus roses que les précédentes, mais Québec veut donner les moyens de s'en sortir aux toxicomanes, sans-abri et autres personnes en détresse.

« Je veux que chaque famille du Québec puisse avoir sur son frigo la liste des ressources disponibles pour que ceux qui sont confrontés à ces problèmes ne soient pas démunis », a dit hier le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, Gilles Baril, en annonçant une grande campagne de prévention qui durera trois ans et coûtera trois millions de dollars.

« Si on veut faire quelque chose d'efficace, il faut que ça dure plus que quelques jours », a justifié le ministre.

Pour l'instant, les écoles et organismes communautaires s'en tiendront néanmoins à un blitz de sept jours. Pour une 12e année consécutive, quelque 2000 écoles et des centaines de maisons des jeunes profiteront en effet de la Semaine de prévention de la toxicomanie pour mettre les 10-15 ans en garde contre les méfaits des drogues, licites ou non.

On cherchera aussi à alerter les parents lors de réunions à l'école ou de conférences dans les CLSC.

Selon le Comité permanent de lutte contre la toxicomanie, les élèves et écoliers essaient l'alcool et la drogue de plus en plus jeunes. Et plus tôt ils commencent à consommer, plus ils consomment.

Le Comité estime par ailleurs que 25 % à 32 % des 15-24 ans sont des habitués des drogues (contre 9,2 % à 13 % de l'ensemble des Québécois).

Pour renverser la vapeur, plusieurs projets sont déjà en marche. Des « mères visiteuses » se rendent par exemple au domicile des nouvelles mamans démunies pour leur prêter main forte. « Dans Hochelaga-Maisonneuve et Montréal-Nord, on a dépisté 9 % de familles ayant de graves problèmes de toxicomanie », a rapporté hier Denise Landry, directrice de la Fondation La Visite.

Sur le Plateau Mont-Royal, les gens de Jeunesse 2000 (lié à la Ville de Montréal) jouent plutôt les médiateurs entre les parents et les adolescents en colère.

Les personnes qui ont un problème de consommation d'alcool, de drogues ou de médicaments (ou encore un proche aux prises avec ce genre de problèmes) peuvent appeler un centre d'aide et de référence au 1-800-265-2626 (514-527-2626 dans la région de Montréal).

Malibu 2000.
La surdouée de sa catégorie.

Une excellente intermédiaire qui vous en offre plus, à prix abordable.

268 $/mois location 36 mois Transport et préparation inclus

21 258 $ à l'achat††

1,9 % à l'achat†††

Comptant	Mensualité
0 $	362 $
1 451 $	318 $
3 105 $	268 $

A Puissant moteur 3,1 L V6 de 170 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Système antiblocage aux 4 roues
- Climatiseur

D Lecteur de disques compacts

C Siège arrière divisé à dossier rabattable
- Dispositif antivol PASSLock
- Volant inclinable
- Suspension indépendante aux 4 roues

†† L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Malibu 2000 neuves en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 425 $ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. **À l'achat, préparation incluse, transport (720 $) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. ***Taux de financement à l'achat de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Exemple de financement de 20 000 $ à 1,9 % : 48 versements de 433,03 $, coûts en intérêts de 785,44 $, coût total de 20 785,44 $. ™Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com*

www.gmcanada.com

CHEVROLET Oldsmobile GM

La Malibu. Connue pour en prendre. Reconnue pour en donner.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL
Bleue

Jazz-fusion
Jusqu'au 3 décembre 1999, à l'achat ou à la location d'un véhicule GM* neuf, vous courez la chance de gagner :
1 DES 50 FORFAITS DE 4 BILLETS† pour la soirée « Édition spéciale Jour de l'An 2000 » du Festival International de Jazz de Montréal au Palais des Congrès de Montréal, le 31 décembre 1999.
Résidants du Québec âgés de 18 ans et plus. Aucun achat requis. Règlement disponible chez les concessionnaires participants (*Pontiac, Buick, GMC, Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac). †25 forfaits pour chacune des deux divisions Pontiac et Chevrolet.
2805274

Québec songe à fermer quatre autres centres de détention

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le gouvernement québécois envisage de fermer quatre nouveaux centres de détention l'an prochain. Ceux de Sept-Îles, Roberval, Sorel et Valleyfield sont dans sa mire. Le ministère de la Sécurité publique jongle avec cette idée pour faire face à une réduction de son budget.

Ces quatre fermetures s'ajouteraient à cinq autres qui ont eu lieu en 1996. Cette année-là, Québec avait condamné les établissements de Saint-Hyacinthe, Cowansville, Waterloo, Joliette et Rivière-du-Loup. Celui de Sept-Îles, qui devait aussi passer à la trappe, s'était vu accorder un sursis. En tout, le gouvernement avait supprimé 365 places en détention.

Le ministre de la Sécurité publique a confirmé que la fermeture de quatre nouveaux centres de détention est sur la table. « C'est évident que dans l'optique d'une diminution probable de nos budgets nous devrons prendre des décisions », a déclaré Serge Ménard au terme d'une longue journée en commission parlementaire la semaine dernière.

En 1996, le gouvernement avait tenté d'arrimer les premières fermetures d'établissements avec son « virage correctionnel ». Cette réforme devait réduire le nombre d'admissions dans les centres de détention par des solutions de rechange à l'emprisonnement.

Or, la pression ne s'est jamais relâchée à l'entrée des prisons. Et ce, malgré la baisse de la criminalité. Résultat : les établissements ont dû composer avec de graves problèmes de surpopulation.

En janvier dernier, trois ans après le lancement de la réforme, le Protecteur du citoyen concluait que le « virage correctionnel » était un échec. Daniel Jacoby affirmait que l'opération avait été mal coordonnée et que les mesures de rechange n'étaient pas parvenues à compenser la fermeture de places.

En 1996, il y avait 3900 places dans les centres de détention. La fermeture de cinq établissements devait ramener ce nombre à 3535. Mais pour faire face à la demande, Québec a dû en rajouter environ 200 dans les établissements restés ouverts. Il y a donc aujourd'hui 3752 places de détention au Québec.

Italie : ruée vers les stations-service à la veille de la grève des pompistes

Associated Press
ROME

Des files d'attente gigantesques se sont formées dans toutes les stations-service italiennes, hier, alors que les propriétaires de voitures font le plein et se préparent à vivre seize jours de grève des pompistes.

Les automobilistes étaient si nombreux à remplir leur réservoir qu'ils ont contraint certaines stations à fermer très vite et qu'ils ont provoqué d'importantes difficultés de circulation à Rome et dans d'autres grandes villes du pays.

À compter de ce soir, les 25 000 stations italiennes seront fermées trois jours par semaine et ce jusqu'au 12 décembre. Les gérants et employés de ces stations protestent contre l'intention du gouvernement italien d'entamer une dérégulation du secteur pétrolier.

Selon ce projet, ce sont 5000 stations qui doivent mettre la clé sous la porte, et les syndicats estiment que cela entraînera 100 000 suppressions d'emploi.

COMPTES IMPAYÉS?
Nous récupérons les sommes qui vous sont dues.
Aucun déboursé de votre part ;
frais payables à même les sommes perçues.
Appelez-nous sans engagement ni frais.

GRÉGOIRE PERRON, avocats
84, rue Notre-Dame ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 1S6
téléphone : (514) 285-6441
sans frais : (888) 285-6441
télécopieur : (514) 285-8589
2798617

Pour corriger votre vision par la technique LASIK communiquez avec LA CLINIQUE DU LASER VISUEL de l'Hôpital Notre-Dame Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

À la CLINIQUE DU LASER VISUEL, – DEPUIS 1992 – ce sont LES CHIRURGIENS OPHTALMOLOGISTES qui vous renseignent, font les examens, posent les diagnostics, opèrent, font le suivi... ET PERSONNE D'AUTRE!

Pour une information complète et un suivi sérieux c'est LA CLINIQUE DU LASER VISUEL de l'Hôpital Notre-Dame (514) 281-6006
2804208

Les politiciens de l'an 2000 devraient s'inspirer de l'Acte de Québec de 1774

— Claude Ryan

ANDRÉ PRATTE

Selon vous, en quelle année a été adopté l'Acte de Québec ? Le directeur de l'Association d'études canadiennes, Jack Jedwab, a posé cette question hier matin à une douzaine d'étudiants rencontrés à l'UQAM. Quatre ont répondu 1837, trois 1774, deux 1867, un 1981, et deux autres n'en avaient aucune idée.

M. Jedwab a fait part des résultats de sa petite enquête hier après-midi, au cours d'un colloque tenu à l'occasion du 225e anniversaire de cette loi votée (le saviez-vous ?) en 1774 par le Parlement britannique.

M. Jedwab a aussi demandé aux étudiants ce qu'était l'Acte de Québec ? « Un traité entre la France et la Nouvelle-France », a risqué l'un. « Je ne me souviens plus », a avoué un autre.

Apparemment, bien des Québécois ignorent tout d'un événement qui, selon les historiens et analystes présents hier, fut un jalon essentiel de la route menant à la création du Canada en 1867.

L'Acte de Québec a été adopté onze ans après la signature du Traité de Paris, par lequel la France cédait la Nouvelle-France à l'Angleterre. Depuis ce traité, les Canadiens étaient soumis à la loi anglaise. Pour pouvoir occuper une charge publique, ils devaient abjurer la religion catholique. Le clergé n'avait plus le droit de percevoir la dîme, et le régime seigneurial se retrouvait sans fondement juridique. L'Acte de Québec est venu corriger tout cela. Le serment d'allégeance a été adouci, le clergé a recouvré le droit de se financer, le régime seigneurial a été rétabli, de même que le droit français pour les litiges civils.

L'oeil sur Boston, selon Jacques Lacoursière

Jacques Lacoursière

Certains ont interprété cette loi comme l'acte fondateur de la nation québécoise. D'autres y ont vu une preuve de la magnanimité des conquérants britanniques. Plusieurs, enfin, croient que le gouvernement anglais cherchait simplement à se gagner la loyauté des Canadiens, au moment où se préparait la guerre d'Indépendance américaine.

Le colloque d'hier, organisé par l'Association des études canadiennes et le programme d'études sur le Québec de l'Université McGill, n'a évidemment pas mis un terme à ce vieux débat. L'historien Jacques Lacoursière estime que « le Québec est un pays rongé par les mythes, et le premier mythe est probablement l'Acte de Québec. » Si cette loi est devenue une sorte de charte des droits des Canadiens-français, selon M. Lacoursière, « c'est en raison de l'évolution de l'histoire et non de la volonté du législateur. » M. Lacoursière a cité l'historien Duncan McArthur, selon qui « l'Acte de Québec fut rédigé l'oeil fixé non sur Québec, mais sur Boston. »

Plus loin que leur nez, selon Claude Ryan

Claude Ryan

L'ancien journaliste et politicien Claude Ryan a relu « six ou sept historiens » avant de faire sa présentation. Selon lui, « il n'y a à peu près aucun historien sérieux qui prétende que l'Acte de Québec a été adopté seulement à cause de la Révolution américaine. Il y avait de la noblesse (dans cette décision). Il y avait en Angleterre à cette époque des hommes d'État qui voyaient plus loin que leur nez. »

M. Ryan a souligné que la loi de 1774 annonçait les principes qui allaient mener à l'édification du Canada, soit la reconnaissance du caractère distinct du Québec et la liberté religieuse. À son avis, les politiciens d'aujourd'hui auraient avantage à s'inspirer de la modération dont ont fait preuve leurs ancêtres, il y a plus de deux siècles : « Pour que puisse être poursuivie l'édification au Canada d'un type de société distinct, mais assez fort pour soutenir le défi du voisinage immédiat avec le pays le plus puissant du monde, il faudra une approche capable de traduire dans des textes constitutionnels et législatifs et dans les pratiques administratives non seulement le respect dû aux chartes de droits individuels mais aussi, sous des modalités adaptées aux réalités d'aujourd'hui, une volonté délibérée de continuité avec les principes qui furent énoncés en germe, sinon toujours à l'état explicite, dans l'Acte de Québec. »

L'un des organisateurs du colloque, le politologue Alain G. Gagnon, de McGill, a lui aussi invité « nos décideurs à faire preuve d'esprit de tolérance et de modération, comme on l'a fait en 1774. » Selon M. Gagnon, l'entente constitutionnelles de 1981 a constitué une rupture avec le passé : « On a trahi 1774, trahi 1791, trahi 1867, qui sont les grands pans constitutionnels de notre histoire. Les acteurs doivent être partie prenante à ces décisions-là. Or, en 1981, le Québec n'était plus partie prenante. »

Blazer Édition Spéciale 2000. Votre assurance tous risques.

L'ÉDITION SPÉCIALE BLAZER 2000 COMPREND : DES MARCHEPIEDS SANS FRAIS.

318 $/mois* location 36 mois Transport et préparation inclus

30 538 $** à l'achat

1,9 %*** à l'achat

Comptant	Mensualité
0 $	448 $
2 267 $	378 $
4 266 $	318 $

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Système antiblocage à disques aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Climatiseur
- Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commande électrique
- Pont arrière autobloquant
- Suspension tout-terrain
- Régulateur de vitesse et volant inclinable
- Lecteur de disques compacts
- 4 roues motrices

† L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Blazer 2000 neufs en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 525 $ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. **À l'achat, préparation incluse, transport (755 $) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. ***Taux de financement à l'achat de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Exemple de financement de 20 000 $ à 1,9 % : 48 versements de 433,03 $, coûts en intérêts de 785,44 $, coût total de 20 785,44 $. MDMarque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com

www.gmcanada.com

CHEVROLET Oldsmobile GM

Festival International de Jazz de Montréal

Bleue

Jazz-fusion

Jusqu'au 3 décembre 1999, à l'achat ou à la location d'un véhicule GM* neuf, vous courez la chance de gagner : 1 DES 50 FORFAITS DE 4 BILLETS† pour la soirée « Édition spéciale Jour de l'An 2000 » du Festival International de Jazz de Montréal au Palais des Congrès de Montréal, le 31 décembre 1999.

Résidants du Québec âgés de 18 ans et plus. Aucun achat requis. Règlement disponible chez les concessionnaires participants (*Pontiac, Buick, GMC, Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac). †25 forfaits pour chacune des deux divisions Pontiac et Chevrolet.

2808174

Monopolisons la place !

Expositions

- Hommage aux artisans de l'édition
- La nuit à lire debout
- Reliure d'art La Tranchefile
- Prix Genève - Montréal - rue des lecteurs
- Prix littéraires - Salon de lecture Loto-Québec
- Quelques coins de lecture - Anne Dandurand
- Une histoire de la bande dessinée en France
- La bande dessinée en France aujourd'hui
- Prix Gilles-Corbeil

... et à ne pas manquer, Le Carrefour de la BD

Programme complet au Salon du livre de Montréal et sur le site Internet

Heures d'ouverture
Jeudi 17 h à 22 h
Vendredi 9 h à 22 h
Samedi et dimanche 10 h à 22 h
Lundi 9 h à 22 h
Mardi 9 h à 18 h

Adultes : 6 $ Étudiants, aînés et membres de la FADOQ : 3 $ (taxes incluses) http://www.slm.qc.ca

2800379

Le front commun éclaire le PLQ

CLAUDE-V. MARSOLAIS

À l'issue d'une rencontre entre des représentants de la CSN, de la CEQ et de la FTQ et 15 députés libéraux concernant la négociation dans les secteurs public et parapublic, le président du caucus libéral de la région de Montréal, Jacques Chagnon, a révélé « avoir appris des choses qui aideront les députés de l'opposition à poser des questions aux ténors du gouvernement en Chambre ».

Selon lui, on ne sent pas dans les offres déposées par le gouvernement la volonté de résoudre les problèmes des urgences des hôpitaux en créant plus de postes permanents chez le personnel infirmier. « Il n'y a pas de solution nouvelle amenée pour réduire la précarité de l'emploi dans le réseau. »

Dans le secteur de l'éducation, M. Chagnon a soutenu qu'il était inacceptable que les technocrates aient décidé de limiter à 12 % le nombre d'enfants en difficulté d'apprentissage à l'école, alors que la réalité montréalaise est bien différente. C'est en effet dans l'île de Montréal que l'on dénombre les poches de pauvreté les plus importantes et le plus grand nombre d'immigrants. À cet égard, la présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal, Monique Séguin, a souligné que les 4000 élèves en difficulté de Montréal ne disposaient de l'aide de spécialistes que 30 minutes par semaine. De plus, par manque de ressources, un certain nombre d'enfants n'ont pu être identifiés comme ayant des problèmes d'apprentissage.

Sur le plan salarial, M. Chagnon a indiqué qu'il y avait un écart entre les offres gouvernementales (5 %) et les données de l'IRIR qui révèlent un retard de plus de 7 % avec le secteur privé syndiqué. « Nous avons toujours dit que le gouvernement ne devrait pas avoir un seul barème pour tout le monde, car il est évident que certaines catégories d'emploi telles les infirmières ou les techniciens ne sont pas rémunérés à leur juste valeur. Il faut reprendre les études de relativité salariale dans certains cas. »

Sur la cohérence du front commun intersyndical, le député de Westmount—Saint-Louis signale qu'il faut se méfier des apparences. « Le gouvernement croit avoir fait des gains en évitant la grève voulue par le front commun. Il ne devrait pas se réjouir trop vite, car le mécontentement est très élevé au sein des employés des secteurs public et parapublic. »

La rencontre des députés libéraux avec le président du Conseil des travailleurs du Montréal Métropolitain (CTM-FTQ), Michel Taylor, celui du Conseil central de Montréal de la CSN, Arthur Sandborn, et la présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal, Monique Séguin, a duré une heure et demie aux bureaux de la FTQ.

Transport scolaire : la sécurité d'abord, réclame la FCSQ

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) en a assez de subir les attaques du monde municipal sur sa capacité et celle de ses membres de continuer à administrer le transport scolaire, et exige du gouvernement qu'il tienne compte de la sécurité physique et morale des élèves avant de s'engager dans une nouvelle voie.

Hier, le président de la FCSQ, André Caron, a rappelé les promesses du ministre de l'Éducation François Legault de traiter de l'aspect sécuritaire avant d'aborder la question du maintien du statu quo dans le dossier du transport ; M. Caron a également rappelé l'engagement du ministre à faire en sorte que le monde scolaire soit présent à la table de négociations sur le pacte fiscal lorsque des questions les touchant seront abordées.

« Je me tue à le répéter, a expliqué M. Caron, les mêmes véhicules servent pour transporter dans une première vague les enfants du primaire et dans une deuxième ceux du secondaire et il n'y a pas un parent au Québec qui accepterait de voir des adultes monter à bord des autobus sans savoir qui ils sont.

« Par ailleurs, a-t-il ajouté, je ne pense pas qu'une personne âgée accepte de voyager avec un ado aux cheveux roses tout en se sentant très confortable. Est-ce qu'on est prêt à laisser monter des revendeurs de drogue dans les autobus quand on sait qu'on éprouve toutes les misères du monde à les tenir loin des cours d'écoles ? »

Le président de la FCSQ a répété les engagements du ministre de l'Éducation qui maintient que le transport scolaire fait partie de la mission éducative et qu'aucune décision ne peut être prise à ce chapitre sans l'aval du monde scolaire.

Les vérifications effectuées, hier, au cabinet du ministre, permettent de confirmer que M. Legault n'a pas changé d'idées.

La Fédération québécoise des municipalités (FQM), pour sa part, a réaffirmé, hier, qu'elle préfère assumer les coûts du transport scolaire et adapté plutôt que de payer la facture de 356 millions $ qui lui a été imposée en 1997.

« Non seulement nous sommes persuadés de pouvoir offrir la même qualité de services, mais nous sommes convaincus qu'en regroupant les budgets consentis par l'État pour le transport scolaire et le transport adapté, a expliqué le président de la FQM Florian St-Onge, nous pourrions ouvrir des circuits pour accommoder les personnes âgées et les jeunes.

« En ce moment, on peut voir passer à la même heure, dans certaines rues, routes ou rangs, des véhicules scolaires et de transport adapté où il y a des places disponibles, a-t-il ajouté. Par ailleurs, en dehors des heures de pointe, ces véhicules sont sous-utilisés. Pourtant, tous les Québécois paient ces transports par le biais de leur impôt. Pourquoi plus de citoyens ne pourraient pas bénéficier d'un meilleur service ? » a demandé M. St-Onge.

Le président de la FQM a affirmé que sa proposition éviterait d'augmenter le compte de taxes. « L'UMQ propose que les commissions scolaires ramassent la facture de 365 millions $ du transport et que, pour en absorber les coûts, elles puissent augmenter les taxes de 42 %. »

La FQM rejette aussi la prétention de l'UMQ qui soutient que les municipalités diminueraient de 10 %, en quatre ans, le compte de taxes locales.

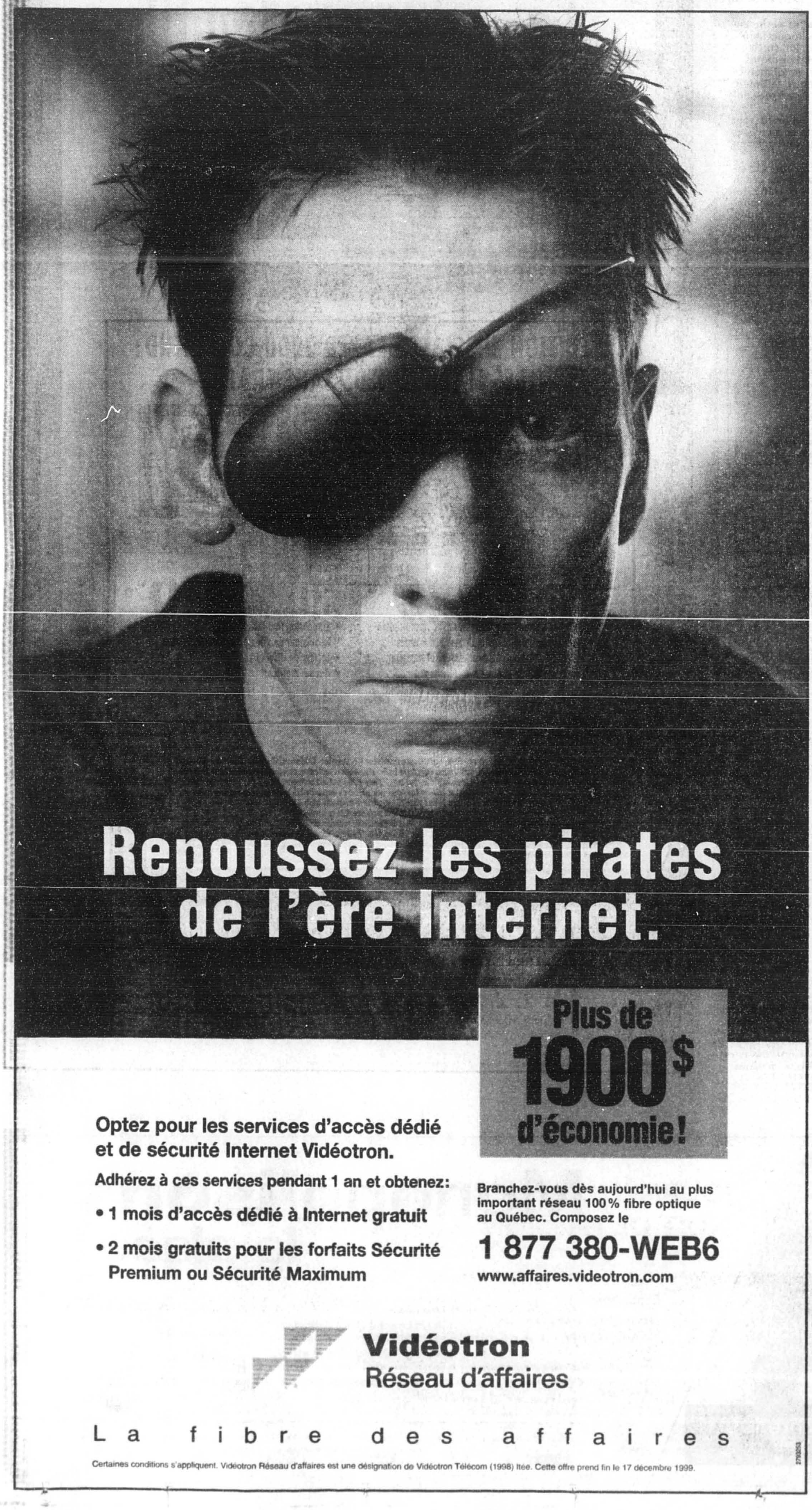

Le livre blanc de la ministre Louise Harel fait bondir les maires

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

L'intention réaffirmée de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, de mettre sur pied une instance supramunicipale dans la région de Montréal, tout en confiant à la Commission municipale le nouveau pouvoir d'ordonner des fusions, a fait bondir les maires.

Le président de l'Union des municipalités du Québec, Mario Laframboise, soupçonne même le gouvernement Bouchard d'orchestrer l'échec des négociations du nouveau pacte fiscal pour « passer » aux villes une nouvelle facture de 350 millions en 2000 et se lancer dans une réforme strictement structurelle.

« C'est comme si tout était orchestré par le gouvernement pour que ça ne réussisse pas », lance M. Laframboise, dont l'« inquiétude » a monté d'un cran après que *La Presse* eut révélé samedi que Mme Harel entendait privilégier dans son livre blanc la mise en place d'une instance supramunicipale de concertation pour la région de Montréal, le conseil métropolitain, dont le territoire reste à déterminer : les 37 villes couvertes par les trois grandes société de transport (Laval, île de Montréal et sept villes de la Rive-Sud), les 97 de la région de recensement ou les 83 du noyau urbain.

Un résumé du mémoire présenté par Mme Harel au Conseil des ministres du 27 octobre annonce également son intention de confier à la Commission municipale le pouvoir d'émettre des ordonnances pour fusionner des villes. La commission aurait le mandat d'examiner toute demande présentée par la ministre ou une municipalité intéressée. Les regroupements et le renforcement des MRC sont les deux axes de la réforme.

« Il va falloir trouver un moyen d'arrêter le bulldozer », dénonce le leader de la Table des préfets et maires de la couronne nord, Yvan Deschênes. « C'est une vision socialiste, une forme de dirigisme. On veut tout niveler et éliminer une saine concurrence. Mme Harel risque une confrontation majeure avec le monde municipal. »

Le président de l'UMQ aurait souhaité qu'avant de faire son lit, la ministre s'inspire des discussions sur le nouveau pacte fiscal, qui doivent connaître leur aboutissement le 22 novembre. Il affirme que la vision « structurelle » de Mme Harel est dépassée et inspirée par « plusieurs ministres de la vieille garde ».

« Elle tenait mordicus à nous dire que son livre blanc était écrit », rappelle M. Laframboise, qui note aussi que Mme Harel n'a pas assisté aux dernières rencontres de négociation. « Pendant ce temps, elle parle un peu partout de structures. Elle se borne à vouloir grossir les gouvernements régionaux et à en créer carrément et c'est contraire à tout ce qui est sur la table. »

L'UMQ refuse l'idée d'une superstructure, mais sa proposition fait place à une « structure légère », sorte de conseil d'administration, qui aurait pour tâche de gérer des mécanismes d'« équité régionale ». Des maires des rives sud et nord ont commencé à déblayer le terrain avec le nouveau directeur-général de la Ville de Montréal, Guy Coulombe, la semaine dernière.

MM. Laframboise et Deschênes s'objectent avec véhémence à l'idée de confier un pouvoir d'ordonnance à la Commission municipale sur la question des fusions. Il n'est pas question de laisser des non-élus décider de l'avenir des municipalités, insiste M. Deschênes.

Le maire de Rosemère, qui a livré une dure bataille à la fin de l'été au projet de superstructure de Mme Harel, affirme que si la ministre persiste, c'est à l'ensemble du monde municipal qu'elle aura maintenant affaire. « Le mur que Mme Harel a frappé, elle va le frapper encore », dit-il, évoquant à nouveau la possibilité que les villes de la couronne nord tiennent des référendums sur la superstructure ou les fusions.

Les informations publiées par *La Presse* ont également suscité des inquiétudes au sein du groupe de 15 députés péquistes de la région de Montréal formé cet automne pour contribuer au livre blanc de Mme Harel.

« On fait du travail sérieux et les membres ne s'attendent surtout pas à faire partie d'un comité bidon », note François Beaulne (Marguerite-d'Youville), qui a hâte que le cabinet de la ministre donne l'heure juste sur l'état de la réflexion.

« C'est loin de représenter un consensus au sein du groupe de députés parce qu'on n'est pas rendus à cette étape », ajoute M. Beaulne, un opposant à la superstructure. « Mais à ma connaissance, rien n'a été entériné au Conseil des ministres. »

Mme Harel a refusé de commenter hier, mais à RDI, dimanche, la ministre responsable de la Montérégie, Pauline Marois, a montré ses couleurs. « Je ne m'arrêterai pas à la superstructure elle-même, mais je m'arrêterai au fait qu'il est important que des gens dans l'île de Montréal, dans Laval, dans la couronne Nord et sur la Rive-Sud puissent travailler ensemble dans une même institution », a-t-elle déclaré.

« Est-ce que les jeux sont faits ? Je ne le sais pas », disait de son côté la députée Céline Signori (Blainville), qui réitère elle aussi son opposition à une superstructure engobant la couronne nord. Mme Signori croit en revanche que des fusions seront nécessaires.

« Il y a des éléments qui ne sont peut-être pas coulés dans le béton », estime le président du comité de députés péquistes, Gilles Labbé (Masson), qui convoque ses collègues pour une rencontre cette semaine.

Montana 2000. L'aventure en famille a un nouveau nom.

CARACTÉRISTIQUES	Montana (1SW16)	Ford Windstar LX	Dodge Caravan (ens. 26F)	Honda Odyssey LX	Toyota Sienna LE
Revêtement latéral de carrosserie	Coloré	N-d	N-d	N-d	N-d
Éclairage à contrôle automatique	Inclus	N-d	N-d	N-d	Inclus
Sacs gonflables latéraux côtés conducteur et passager	Inclus	Opt.	N-d	N-d	N-d
Banquette arrière trois places rangée	50/50 divisé	Banquette	Banquette	Banquette	50/50 divisé
Filtre à air (pollen)	Inclus	N-d	N-d	Inclus	N-d
Lecteur de disques compacts	Inclus	Opt.	Opt.	Opt.	Inclus
Glaces arrière de custode pivotante	Commande électrique	Manuelle	Manuelle	Inclus	N-d
Miroirs chauffants	Inclus	N-d	N-d	Opt.	N-d
Essuie-antibrouillard	Inclus	N-d	N-d	N-d	N-d
Système antiblocage	Inclus	Opt.	Opt.	Inclus	Inclus
Dispositif antivol PASSKey III	Inclus	N-d	N-d	N-d	N-d

Empattement court

Comptant	Mensualité
0 $	378 $
1 779 $	328 $
4 195 $	258 $

Empattement allongé

Comptant	Mensualité
0 $	418 $
1 354 $	378 $
3 771 $	308 $

★★★★★
Sécurité cinq étoiles
La Montana de Pontiac a reçu la mention cinq étoiles, l'indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impact latéral**.

Modèle à empattement court 258 $/mois Location 36 mois Transport et préparation inclus

2,9 % à la location***

Modèle à empattement allongé 308 $/mois Location 36 mois Transport et préparation inclus

ou 1,9 % à l'achat**

Pour la famille à l'esprit d'aventure.

• 2 portes latérales coulissantes • Moteur 3400 V6 de 3,4 L de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Système antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables côtés conducteur et passager de type latéraux et frontaux • Verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commande électrique • Volant inclinable • Lecteur de disques compacts • Climatiseur

EN PLUS POUR L'EMPATTEMENT ALLONGÉ :
• Glaces teintées foncées • Télédéverrouillage des portes • Climatisation et chauffage avant/arrière avec commandes à l'avant et à l'arrière • Lève-glaces électriques

L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers. L'équipement des Montana 2000 neuves en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableaux de mensualités). Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 500 $ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 42 ¢ du km après 60 000 km. **Taux de financement de 1,9 % à l'achat jusqu'à 48 mois. ***Taux de financement de 2,9 % à la location jusqu'à 36 mois. La concessionnaire peut fixer son propre prix. ****Marque déposée de General Motors Corporation, Banque TD, magasin après. Une commande (ou échange) de véhicule pour être requise. **Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com/fr.

PONTIAC BUICK GMC

MONTANA. La passion de conduire.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL Bleue

Jazz-fusion

Jusqu'au 3 décembre 1999, à l'achat ou à la location d'un véhicule GM* neuf, vous courez la chance de gagner :
1 DES 50 FORFAITS DE 4 BILLETS† pour la soirée « Édition spéciale Jour de l'An 2000 » du Festival international de Jazz de Montréal au Palais des Congrès de Montréal, le 31 décembre 1999.

Résidants du Québec âgés de 18 ans et plus. Aucun achat requis. Règlement disponible chez les concessionnaires participants (*Pontiac, Buick, GMC, Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac). †25 forfaits pour chacune des deux divisions Pontiac et Chevrolet.

JOURNÉE D'AFFAIRES COMPLÈTE. NUIT DE PASSION À LA MAISON.

Avec plus d'allers-retours et d'envolées sans escale vers les grandes villes du Québec que tout autre transporteur aérien, nous vous offrons tout le loisir de planifier le voyage d'affaires parfait. Car la perfection, le soir venu, c'est de pouvoir retrouver la personne qu'on aime.

airNova airAlliance

Journées d'affaires complètes à Montréal, Québec, Abitibi, Sept-Îles, Ottawa, Toronto, Moncton, Fredericton, Saint John, New York, Washington, et Boston.

1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno.

Pour plus d'informations, composez le 1-800-682-2622 • http://www.birks.com

Plus vous en achetez, plus vous économisez!

Recevez 10 % de rabais à l'achat d'un couvert ou d'au moins 5 pièces;
15 % de rabais à l'achat de 2 ou 3 couverts ou de 10 à 19 pièces;
20 % de rabais à l'achat de 4 couverts ou de 20 pièces ou plus.

BIRKS
COUTELLERIES BIRKS depuis 1879

2804968

LA COOL

C'est bien connu, la New Beetle GLS 2000 est vraiment cool et elle vient avec un super équipement.

299 $ par mois*

LOCATION 36 MOIS
Transport et préparation inclus

LE LOOK

La Jetta GL 2000, elle, a un look super! Avec ses 46 innovations de série, elle est la mieux équipée de sa catégorie.

* L'offre s'applique à une Jetta GL 2000 neuve de base, 5 rapports avec climatiseur et à une New Beetle GLS neuve de base, 5 rapports. Photos à titre indicatif seulement. Versement initial de 2 800 $ (Jetta GL) et de1 700 $ (New Beetle GLS) ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 350 $ requis à la transaction. Transport et préparation inclus. Taxe d'accise de 100 $ sur climatiseur. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 10 ¢ du km additionnel après 60 000 km. Sujet à l'approbation de crédit VW Canada, inc. Offre valide pour un temps limité. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial.

2804145

Autohaus à LaSalle depuis 1978 (514) 364-2753

1855, av. Dollard, LaSalle (près Newman)

À 10 minutes du centre-ville, près aut.20 http://www.autolinq.com/autohaus

GARAGE RECOMMANDÉ CAA

2804145

Première observation d'une planète hors du système solaire

Agence France-Presse
BERKELEY (États-Unis)

Des astronomes ont affirmé avoir eu, le 7 novembre, pour la première fois dans l'histoire, une preuve visuelle de l'existence de planètes hors du système solaire.

« Pour la premère fois dans l'histoire, nous avons une observation directe. Nous n'avions jusqu'à présent jamais vu de planète — même une ombre — », en dehors du système solaire, a déclaré à l'AFP Geoffrey Marcy, un professeur d'astronomie de l'Université de Californie.

M. Marcy ainsi que d'autres astronomes avaient déjà des preuves indirectes de l'existence de 29 planètes autres que les neuf qui se trouvent dans l'orbite du système solaire.

Mais la semaine dernière, ils en ont effectivement vu une, près de 18 fois plus grande que la Terre et ayant une température de 3500 degrés Fahrenheit, (1926 degrés Celcius), qui indique la forme d'une planète tournant autour d'un autre soleil.

L'observation de cette planète à l'oeil nu confirme l'existence d'autres planètes que les astronomes ont localisées par déduction au fil des années, a indiqué Marcy, qui dirige l'équipe ayant fait cette découverte avec Paul Butler, de l'institut Carnegie de Washington.

Début du procès des trois policiers accusés d'entrave à la justice

Presse Canadienne
GRANBY

Le procès de trois policiers accusés d'entrave à la justice a commencé hier à Granby. Les trois policiers de la SQ de Cowansville, Pierre-Yves Déragon, Pierre Boileau et Marcel Brodeur, auraient trafiqué le rapport du test d'alcoolémie de Sophie Brodeur, après qu'elle ait été impliquée dans un accident de la route. Mme Brodeur est la fille du policier Marcel Brodeur.

Jean-Claude Marchand a été l'un des premiers à témoigner hier. Le conseiller municipal de Sutton avait été l'un des premiers témoins à arriver sur les lieux de l'accident impliquant Sophie Brodeur, dans la nuit du 31 décembre 1996 au 1er janvier 1997. Selon lui, la jeune femme était alors à moitié couchée sur la banquette arrière de son véhicule. « Achalez-moi pas. Je veux dormir. Laissez-moi tranquille », aurait lancé la jeune femme alors qu'il s'informait si elle avait besoin d'aide.

Dans l'esprit de M. Marchand, Mme Brodeur était ivre au moment de l'accident. « À un autre moment, je l'ai aperçue accotée sur sa voiture et elle avait beaucoup de difficulté à se tenir sur ses deux jambes. Pour le peu de temps que je l'ai vue, j'ai pensé qu'elle était ivre. »

À Me Tom Walsh, avocat d'un des trois policiers, qui demandait si Mme Brodeur avait été plutôt assommée lors de l'impact, M. Marchand a répondu : « Ça pouvait être le choc. Tout est possible. Mais selon moi, elle était ivre. »

M. Marchand, qui a longtemps travaillé dans un bar, estime que passé un certain taux d'alcool dans le sang, une personne reste amorphe quoi qu'il advienne, comme il dit l'avoir constaté chez Mme Brodeur.

Trois des quatre occupants de l'autre voiture impliquée dans l'accident ont également témoigné hier. Tous trois ont raconté qu'après avoir soupé à l'auberge West-Brome, dans la soirée du 31 décembre, ils avaient pris la route en direction du chalet appartenant à deux des occupants, Jerry et Rhoda Dubin.

Tous trois ont aussi raconté avoir aperçu la voiture de Mme Brodeur se diriger vers eux en sens inverse, mais dans leur voie. Puis, la voiture est retournée dans la bonne voie pour ensuite revenir dans la mauvaise, là où se trouvait la voiture conduite par Morton Randolph, beau-frère de Jerry Dubin.

« Il n'y avait aucun doute dans ma tête que cette voiture était hors contrôle », a déclaré M. Randolph.

Afin de l'éviter, il s'est rangé sur la gauche (dans la voie qu'aurait dû occuper la voiture de Mme Brodeur) mais l'autre véhicule a vraisemblablement heurté la chaîne de trottoir et l'a embouti.

Par contre, ces trois témoins ont reconnu ne pas avoir senti d'odeur d'alcool émanant du véhicule de Mme Brodeur lorsqu'ils se sont approchés d'elle pour voir si elle avait besoin d'assistance.

Toute la journée, Me Walsh s'est employé à mettre en lumière des nuances, voire des contradictions, entre les déclarations des trois premiers témoins et celles qu'ils avaient faites au moment de l'enquête préliminaire. Il a insisté entre autres sur le fait que des ouï-dire avaient circulé à l'effet que peu après l'accident, Sophie Brodeur était à ce point ivre qu'elle avait vomi et qu'elle avait été incapable de signer le document approuvant une prise de sang.

La cour devra par ailleurs déterminer la véracité d'allégations selon lesquelles les trois policiers ont fait des pressions à l'endroit d'un de leurs collègues, Jean-François Cloutier, dans la rédaction du fameux test d'alcoolémie. Ce dernier est également accusé, mais comme il est un témoin de la Couronne, son procès aura lieu plus tard.

VOLVO 1999 avec valeur de rachat à partir de 29 900 $

Nous venons juste d'acheter
80 VOLVO reprises de location à la journée

S70 à partir de	29 900 $
V70 à partir de	31 500 $
S70 GLT à partir de	35 500 $
V70 à partir de	41 500 $

Ces voitures ne peuvent être remplacées. Pour profiter du meilleur choix, passez dès maintenant à notre salle d'exposition de voitures d'occasion.

UPTOWN VOLVO
Service des voitures d'occasion
4985, rue Buchan
(514) 737-4321
www.uptownvolvo.com
2005135

Un rapport américain refuse de blâmer les bûcherons canadiens

Associated Press
AUGUSTA, Maine

Un rapport rendu public hier par le département du Travail du Maine affirme que, contrairement à ce que disent les bûcherons de l'État, les travailleurs canadiens ne volent pas des emplois aux Américains.

Le document, préparé par un consultant américain à la demande des autorités du Maine, affirme ne pas avoir trouvé de liens significatifs entre l'embauche de bûcherons canadiens sur des terres américaines et le salaire des travailleurs forestiers américains.

Depuis un an, les bûcherons du Maine multiplient les manifestations pour faire valoir leur point de vue. Ils estiment que les bûcherons canadiens, en acceptant des emplois aux États-Unis à des salaires moindres, leur volent des emplois.

Selon le rapport, 3600 personnes ont travaillé dans l'industrie forestière du Maine entre juin 1998 et mars 1999. De ce total, 76 pour cent des bûcherons étaient d'origine américaine, et 24 pour cent d'origine canadienne.

Parmi les 900 Canadiens, la moitié détenaient des visas permanents et les autres participaient à un programme du gouvernement américain qui permet l'embauche de travailleurs forestiers étrangers.

L'analyse effectuée avance que ce programme peut avoir un léger effet négatif sur les salaires des bûcherons américains qui travaillent dans des endroits isolés, mais il n'affecte pas ceux des autres régions ou de l'État tout entier.

Le rapport ajoute aussi que le phénomène de l'automatisation en cours dans l'industrie forestière se voulait au départ une réponse à une pénurie de main-d'oeuvre. Toutefois, ce même phénomène entraînera aussi la réduction du nombre d'emplois dans ce secteur.

Aux dires du rapport, augmenter les salaires ne serait pas une mesure efficace, car elle n'attirerait pas assez de travailleurs américains pour répondre à la demande. Les conditions de travail en forêt et l'éloignement demandé par ce genre d'occupation, entre autres, n'attirent pas beaucoup de personnes, surtout quand les augmentations de salaire sont à toutes fins utiles égales à celles offertes dans d'autres secteurs de l'économie.

Des centaines de bûcherons canadiens ont travaillé dans les forêts du Maine depuis 1820. Déjà, à la fin du siècle dernier, certains affirmaient que les Canadiens prenaient des emplois qui, selon eux, devaient être occupés par des Américains.

Entente dans le conflit des ports de la côte Ouest

Presse Canadienne
OTTAWA

La ministre fédérale du Travail, Claudette Bradshaw, a annoncé hier que le conflit qui paralysait depuis une semaine les ports de la côte Ouest avait pris fin.

La ministre avait brandi un ultimatum, samedi dernier, en exigeant que le syndicat des débardeurs et l'association des employeurs maritimes de la Colombie-Britannique en viennent à une entente avant dimanche midi s'ils voulaient éviter le dépôt aux Communes, dès aujourd'hui, d'une loi d'exception forçant le retour au travail.

« Je félicite les deux parties. J'ai toujours pensé qu'un règlement négocié était dans le meilleur intérêt des deux parties et de l'économie canadienne », a-t-elle déclaré en Chambre, hier.

Environ 2000 travailleurs ont été mis en lock-out le dimanche 7 novembre à la suite d'un conflit patronal-syndical entraîné par l'octroi d'un contrat à une compagnie comptant sur des employés non syndiqués, en 1998.

L'arrivée et le départ des marchandises dans les ports de Vancouver, de la rivière Fraser, de Prince-Rupert, de Port-Alberni et de Nanaimo ont donc été interrompus le 7 novembre après que les administrateurs aient mis en lock-out les membres du local 500 du Syndicat international des débardeurs et magasiniers.

Cet arrêt de travail, qui a affecté tous les envois de marchandises sauf ceux de céréales en vrac, a coûté 90 millions par jour au port de Vancouver.

Environ 5000 conteneurs remplis de marchandises sont toujours empilés au port. D'autres chargements ont été transférés aux États-Unis pour y prendre la mer ou sont entreposés par des producteurs.

Vendredi dernier, une coalition formée de divers groupes patronaux et de gens d'affaires a demandé au gouvernement fédéral de ne pas tarder à agir dans ce dossier.

On ne connaît pas les termes de l'entente intervenue entre les deux parties.

La nouvelle SUNFIRE
ENSEMBLE VALEUR 2000

Ça vous dépasse.

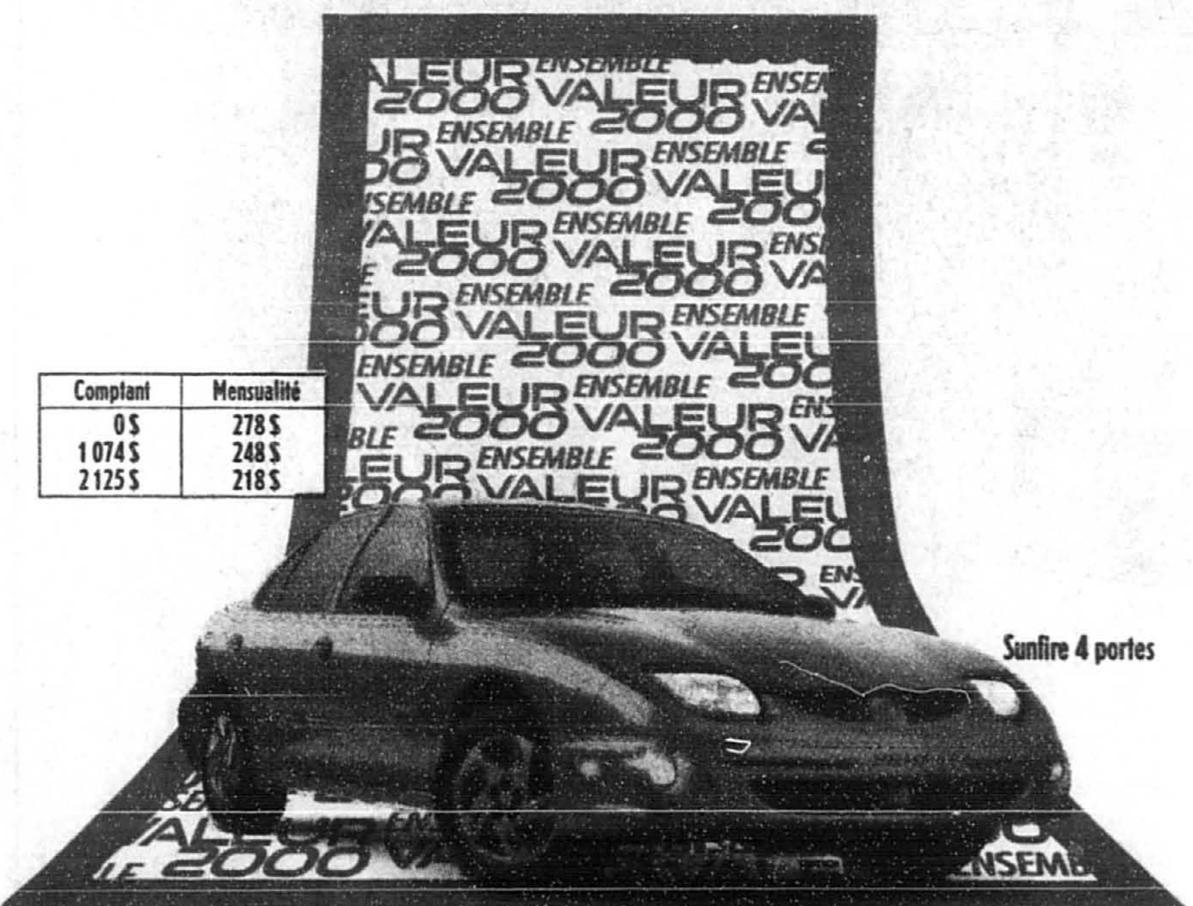

Comptant	Mensualité
0 $	278 $
1 074 $	248 $
2 125 $	218 $

Sunfire 4 portes

218 $/mois* Location 36 mois Transport et préparation inclus
18 599 $** à l'achat
1,9 %*** de financement

Avec son look sportif, la Sunfire 4 portes est de loin la plus excitante de sa catégorie.
À ce prix, la nouvelle Sunfire vous est offerte avec l'Ensemble Valeur 2000.

- Télédéverrouillage des portes
- Verrouillage électrique des portes
- Régulateur de vitesse
- Roues de 15 po
- Moteur 4 cyl. 2,2 L de 115 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Climatiseur
- Lecteur de disques compacts avec 6 haut-parleurs
- Système antiblocage aux 4 roues
- Dispositif antivol PASSLock II
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Siège arrière à dossier rabattable
- Assistance routière

L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Sunfire neuves 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 325 $ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. **À l'achat, préparation incluse, transport (680 $) et taxes en sus. ***Taux de financement à l'achat de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 15 000 $ à 1,9 % : 48 versements de 324,77 $, coûts en intérêts de 588,97 $, coût total de 15 588,97 $. †Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. ††††Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com

PONTIAC BUICK GMC

La Sunfire. La passion de conduire.

FESTIVAL INTERNATIONAL JAZZ DE MONTRÉAL

Jazz-fusion
1 DES 50 FORFAITS DE 4 BILLETS† pour la soirée « Édition spéciale Jour de l'An 2000 » du Festival International de Jazz de Montréal au Palais des Congrès de Montréal, le 31 décembre 1999.

Jusqu'au 3 décembre 1999, à l'achat ou à la location d'un véhicule GM* neuf, vous courez la chance de gagner :

Résidants du Québec âgés de 18 ans et plus. Aucun achat requis. Règlement disponible chez les concessionnaires participants (*Pontiac, Buick, GMC, Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac). †25 forfaits pour chacune des deux divisions Pontiac et Chevrolet.

Saint-Hubert est responsable des refoulements d'égouts, selon le maire de Brossard

MARTHA GAGNON

Le maire de Brossard, Paul Leduc, accuse à son tour la Ville de Saint-Hubert de déformer la réalité et de tenir ses citoyens dans l'ignorance relativement aux problèmes de refoulements d'égouts survenus sur son territoire lors des pluies diluviennes de 1996 et 1997.

« Aux prises avec des poursuites de plusieurs milliers de dollars, Saint-Hubert cherche un coupable et tente de rejeter la responsabilité sur Brossard. C'est une démarche démagogique à laquelle nous nous devons de réagir », a déclaré M. Leduc au cours d'une entrevue, hier.

Il a été choqué par les déclarations formulées publiquement par le maire de Saint-Hubert, Michel Latendresse, la semaine dernière. Ce dernier a accusé Brossard de tenir en otage les citoyens de sa municipalité en refusant d'effectuer des travaux pour améliorer le drainage des eaux pluviales, tel que prévu dans une ordonnance du ministre de l'Environnement.

Brossard soutient que la ville voisine est la première responsable des refoulements d'égouts. L'administration reproche à Saint-Hubert de mal entretenir la conduite essentielle au réseau pluvial, de n'avoir pas réalisé des travaux de nettoyage du ponceau Grande-Allée malgré un appel d'offres au printemps, d'avoir acheminé un débit d'eau supérieur dans le ruisseau Daigneault à celui qu'elle a elle-même autorisé et de continuer à y déverser des rejets sanitaires.

Depuis les pluies diluviennes de 96-97, la Ville de Saint-Hubert a intenté une poursuite de 4 millions $ contre ses propres ingénieurs-conseils pour des travaux mal effectués sur son territoire. Elle a aussi d'importants projets visant à réparer des lacunes majeures à son système de drainage, mentionne la Ville de Brossard.

Selon M. Leduc, la municipalité voisine n'a même pas suivi les recommandations de ses propres consultants qui, en 1990, proposaient la construction d'un immense réservoir en bordure du boulevard Grande-Allée pour emmagasiner 22 millions de gallons d'eau durant des pluies importantes. « Comment peut-elle accuser Brossard d'être la cause de ses problèmes alors qu'elle n'a pas encore suivi les avis de ses experts ? » demande-t-il.

Brossard affirme qu'elle est prête à effectuer certains travaux sur son territoire. Elle dit avoir soumis des plans conformes aux directives et politiques du ministère de l'Environnement. Mais ces travaux ne sont pas un remède à un réseau d'égout pluvial qui n'est pas entretenu ou dont la capacité est insuffisante, conclut la Ville.

Traitement des eaux usées: quatre villes mal desservies

MARTHA GAGNON

Construite au coût de 54 millions $, l'usine moderne d'épuration qui doit desservir les villes de Mont-Saint-Hilaire, Beloeil, McMasterville et Otterburn Park, connaît d'importantes et inquiétantes difficultés qui occasionneront des déboursés supplémentaires d'au moins un demi-million.

Les quatre maires ont eu une réunion hier avec des représentants de la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE), maître d'oeuvre, et le député Jean-Pierre Charbonneau, pour discuter de la situation. Les pompes sont incapables d'acheminer les eaux usées à l'usine d'épuration.

Depuis le début des essais en janvier 98, les problèmes se sont succédé presque sans relâche à la nouvelle usine, qui n'est jamais parvenue à fonctionner normalement. Après des émanations d'odeurs, une mousse blanchâtre est apparue sur l'eau de la rivière, soulevant l'inquiétude des citoyens. Il y a eu ensuite le bris d'une conduite qui a causé des refoulements sur certains terrains. Et voilà que les pompes sont arrêtées depuis plus de trois semaines avec pour conséquence que les eaux usées sont de nouveau rejetées dans le Richelieu. Le mauvais sort semble s'acharner sur l'usine, dont plusieurs avaient grandement vanté la conception.

Cette fois, la difficulté est de taille. « On ne connaît pas encore la cause du problème. Plusieurs hypothèses sont soulevées », a expliqué le député Charbonneau après la rencontre. De nouvelles pompes, provenant d'un autre fabricant qui a fait ses preuves, devront être installées et testées. « Mais nous n'avons pas la garantie que cette opération sera efficace, dit-il. On ne peut écarter la possibilité qu'il s'agisse d'un problème de conception du système. Il faut d'abord vérifier les pompes. Après, nous serons mieux fixés. »

L'achat et l'installation de nouvelles pompes, dont l'efficacité n'est pas assurée, coûteront un demi-million. Le gouvernement et les villes acceptent, pour l'instant, de payer la facture. « Nous n'avons pas le choix si on veut essayer de régler le problème rapidement, explique le député. Une fois la cause identifiée, nous allons réclamer les remboursements à qui de droit. Pour l'instant, on ignore si c'est le concepteur du système, le fabricant des pompes ou celui des moteurs, qui est responsable des ennuis. Nous sommes coincés dans le milieu. »

En attendant, le gouvernement payera 90 % des coûts supplémentaires et les villes 10 %, comme ce fut le cas pour la facture initiale. « Espérons que nous n'aurons pas à présenter nos réclamations devant le tribunal et qu'un arrangement sera possible, mentionne M. Charbonneau. Dans ce genre de travaux, on se fie aux experts pour que toutes les règles de l'art soient appliquées. Reste à voir si elles l'ont été. »

Pour sa part, le maire de McMasterville, Gilles Plante, qui est président de la Régie des eaux usées de la vallée du Richelieu, dit qu'il est « tanné et quelque peu désespéré de la situation ».

Il est impossible de savoir quand les pompes pourront être remplacées et le système remis en exploitation. Les contribuables paient actuellement pour une usine dont les ratés suscitent bien des interrogations.

Concernant la mousse blanchâtre provenant des rejets de l'eau traitée, M. Charbonneau soutient que le problème devrait être réglé l'été prochain. Encore là, il y aura des coûts additionnels.

Le député Charbonneau refuse de promouvoir la fusion

MARTHA GAGNON

Le député Jean-Pierre Charbonneau soutient qu'il n'a pas à intervenir dans la campagne référendaire sur la fusion de Mont-Saint-Hilaire avec Otterburn Park.

« J'ai accompagné les deux conseils municipaux tout au long du processus, dit-il. Je suis favorable au projet de fusion, mais ce n'est pas à moi de faire campagne pour le OUI. C'est la responsabilité des élus qui ont négocié l'entente de regroupement. »

Il invite toutefois la population à participer en grand nombre au référendum de dimanche prochain. « La population doit assumer ses responsabilités en allant voter. Il serait décevant que les gens restent chez eux et regardent passer le train. »

Des personnes favorables à la fusion, dont le conseiller de Mont-Saint-Hilaire, Joseph Côté, auraient souhaité que le député de Borduas soit plus visible durant la campagne référendaire. « Il aurait pu s'impliquer davantage, dit-il. À Saint-Jean-sur-Richelieu, par exemple, le député Roger Paquin a assumé le leadership dans le dossier de la fusion. »

Du côté des opposants à la fusion, certains affirment que l'attitude discrète du député démontre que l'entente négociée est loin de faire l'unanimité chez les membres de l'organisation péquiste. « Il y a des militants qui sont pour, d'autres qui sont contre, répond M. Charbonneau. C'est la liberté de chacun. L'organisation péquiste, elle, n'est pas intervenue dans la campagne référendaire. » À ceux qui affirment que « son ardeur s'est refroidie », M. Charbonneau répond qu'il est « toujours aussi convaincu » des bienfaits de la fusion. « Je crois en une entité politique plus cohérente et plus efficace, dit-il. Si la fusion Mont-Saint-Hilaire—Otterburn Park se réalise, on pourra ensuite songer à englober d'autres villes environnantes, comme Beloeil et McMasterville. »

Le député assure que le référendum de dimanche prochain sera décisionnel. « Peu importe le résultat, la ministre des Affaires municipales s'est engagée à respecter la volonté des citoyens. Nous avons obtenu cette garantie dans le projet d'entente. La situation est différente de celle de Mont-Tremblant où la fusion pourrait être imposée », précise M. Charbonneau. Il ajoute que plusieurs citoyens de Mont-Saint-Hilaire et d'Otterburn Park ont manifesté des inquiétudes à la suite des récentes déclarations de la ministre des Affaires municipales qui affirmaient que les référendums étaient consultatifs.

Par ailleurs, le député déplore que certaines personnes profitent de la campagne référendaire à Mont-Saint-Hilaire pour critiquer l'administration municipale et tenter de régler des comptes. « Il faut éviter de mélanger les choses, dit-il. Le référendum ne porte pas sur la valeur de ceux qui dirigent ou qui vont diriger la future ville. »

LES OBLIGATIONS SÉCURI+ DU QUÉBEC

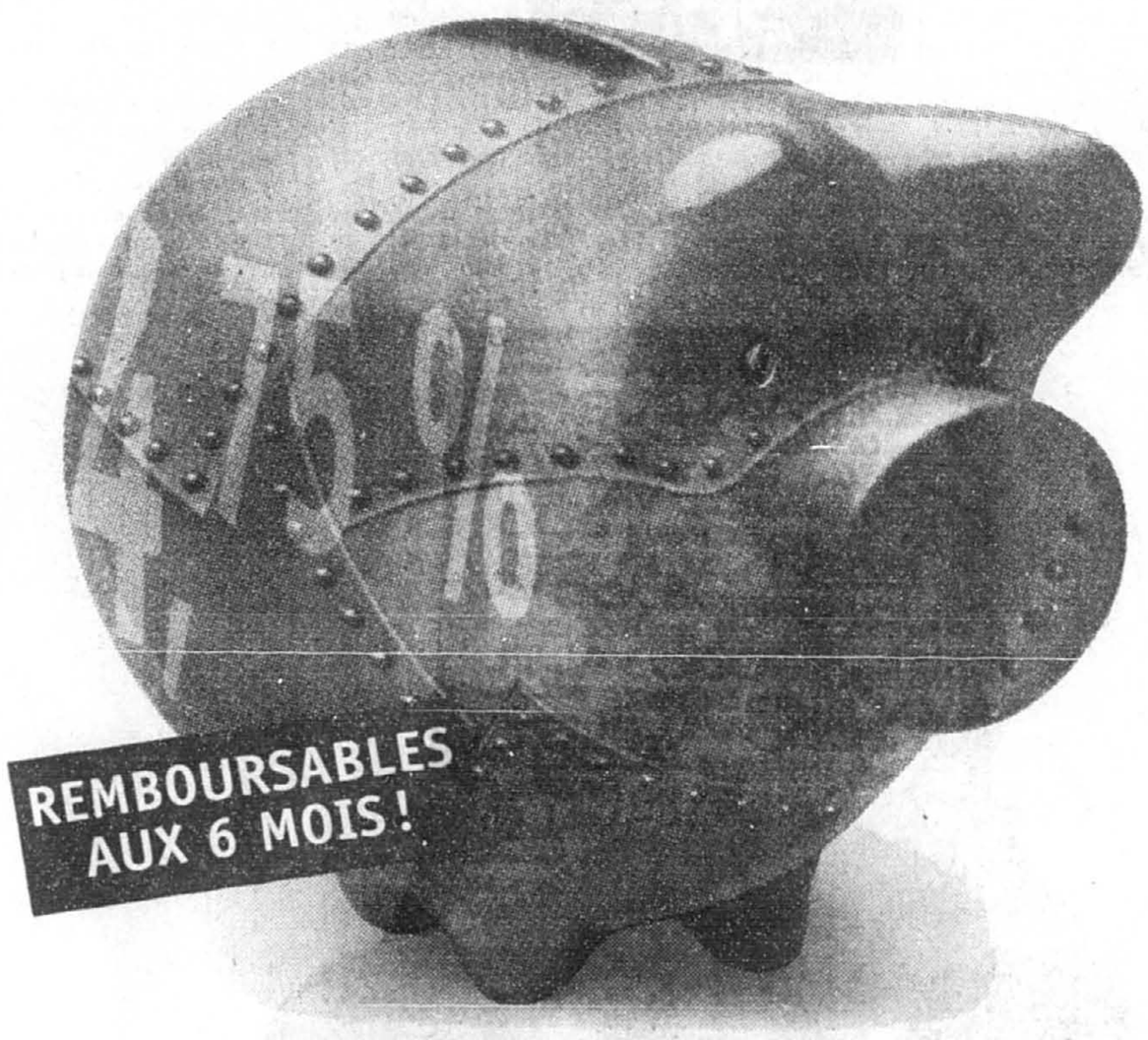

BLINDÉES ET FACILES À ENCAISSER !

TAUX À LA HAUSSE
5,75 %
la première année avec le boni REER de 1 % !

- Garanties **sans limites** par le gouvernement du Québec.
- Taux garanti pour les 18 premiers mois.
- Montant minimum : 100 $.

Téléphonez-nous **dès aujourd'hui** pour investir en toute sécurité.
Vous n'avez qu'à composer le **521-5229** pour la région de Québec ou le **1 800 463-5229 (sans frais)** du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de novembre, de 10 h à 16 h.

1 800 463-5229 PLACEMENTS QUÉBEC NOTRE INTÉRÊT À TOUS

Québec www.placementsqc.gouv.qc.ca

Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.

RAMADA

Doublez et triplez vos points grâce à Ramada!

Du 15 octobre 1999 au 31 mars 2000

Séjournez dans n'importe quel hôtel Ramada au Canada d'ici le mois de mars de l'an 2000 et vous serez sûré de passer une bonne nuit et aussi d'obtenir en prime des points Canadian Plus. En effet, vous pourriez DOUBLER LES POINTS que vous recevriez normalement en optant pour notre tarif d'entreprise abordable. Si vous optez pour le tarif Classe affaires de Ramade, vous pourriez TRIPLER VOS POINTS, moyennant un léger supplément.

De plus, pour vous remercier de nouveau de choisir Ramada, chaque fois que vous logerez dans l'un de nos établissements, vous serez automatiquement inscrit à notre Concours de points-prime Canadian Plus « Séjournez dans un hôtel Ramada et préparez-vous au décollage! ». Nous avons 500 000 points de voyage à faire tirer.

25 établissements dans l'est du Canada :

Montréal • Hull/Ottawa • Beauport • Dartmouth/Halifax • Belleville • Brantford • Cornwall Hamilton • Kingston • London • Niagara Falls (2) • Oakville • Ottawa (2) • Sarnia St. Catharines • Sault Ste Marie • Sudbury • Toronto et région (4) • Windsor (2)

Canadian Plus

Le concours se termine le 31 mars 2000. Le concours est en vigueur au Canada seulement. Les prix comprennent 5 lots de 50000 points et 1 lot de 250 000 points Canadien Plus. (Valeur totale approximative de 15 000 $). Aucun achat n'est requis. Les règles du concours sont disponibles dans tous les établissements Ramada participants au Canada. Canadien et Canadien Plus sont des marques de commerce de Canadian Airlines International Ltd.

RAMADA PLAZA • HOTEL • INN • LIMITED
1-800-2-RAMADA
www.ramada.ca

SÉJOURNEZ DANS UN HÔTEL RAMADA AU DÉBLAIS

Concours de points-prime Canadien Plus

500,000 points Canadien Plus à gagner.
Obtenez un bulletin de participation lors de votre séjour à l'hôtel.

PHOTO AP

Des parents consolent une jeune mère dont on venait hier de retirer le cadavre des décombres, à Duzce, en Turquie.

Turquie : l'espoir de retrouver des survivants s'amenuise

Associated Press
DUZCE, Turquie

Le bilan du deuxième grand séisme en trois mois qui a frappé la Turquie s'élevait hier à 450 morts et 3000 blessés. L'espoir de retrouver des survivants s'amenuise alors que les conditions de vie des rescapés sont critiques.

En raison d'une pénurie de tentes, de nombreux habitants de Duzce (nord-ouest), épicentre du séisme de magnitude 7,2 survenu vendredi, ont dû dormir à la belle étoile ces trois dernières nuits par des températures en dessous de zéro. Certains redoutant une nouvelle colère de la terre ont quitté la région.

Les secouristes continuent à déblayer des tonnes de gravats dans cette ville de 80 000 habitants et dans les localités voisines, mais l'espoir de retrouver des survivants diminue.

Le président américain Bill Clinton, arrivé en Turquie dimanche en prévision d'un sommet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Istanbul, a annoncé l'examen d'une aide supplémentaire américaine à Ankara. Washington a déjà envoyé des équipes de recherche et du matériel et a aidé la Turquie à obtenir des financements à la reconstruction, a souligné M. Clinton. « Les États-Unis sont fiers d'être au côté de la Turquie dans les bons moments comme dans les mauvais », a-t-il dit.

Le séisme a frappé à 70 kilomètres à l'est de la région la plus durement touchée par le tremblement de terre du 17 août, qui avait fait 17 000 morts. Il a détruit 350 bâtiments à Duzce.

Des équipes belges ont installé un hôpital de campagne dans la ville. Des fournitures médicales, tentes, couvertures et bâches en plastique continuaient à être acheminées vers la zone. Mais les autorités ont indiqué qu'elles manquaient toujours d'eau potable, de lits, projecteurs, générateurs, analgésiques pour enfants, appareils de radiographie et matériel chirurgical.

Malgré la meilleure organisation des secours comparé au séisme d'août, des problèmes demeurent, notamment des retards dans l'identification des zones où l'aide est la plus urgente.

PHOTO REUTERS

Ces maisons de Cuxac-d'Aude, la commune du Narbonnais la plus touchée par les inondations du week-end, restaient isolées hier au milieu d'un mètre d'eau même si la décrue se poursuivait.

Paris promet une aide exceptionnelle et rapide aux victimes des inondations

Associated Press
CARCASSONNE

Après les inondations du week-end qui ont fait 27 morts dans l'Aude, le Tarn et les Pyrénées-Orientales, l'heure était hier à la reconstruction. L'arrêté de « catastrophe naturelle des communes sinistrées » sera pris demain, tandis que le premier ministre Lionel Jospin se rendra le jeudi dans l'Aude pour annoncer les réponses « exceptionnelles » de l'État à la tragédie.

Selon un bilan toujours provisoire établi par les préfectures et les pompiers, on déplorait hier soir 19 morts et deux disparus dans l'Aude — le département le plus touché —, cinq morts dans le Tarn et trois dans les Pyrénées-Orientales, pour un total de 27 morts et 2 disparus.

Dans l'Aude, 20 familles sont sans nouvelles d'un proche depuis vendredi soir, selon la préfecture. Sur ces 20 personnes, quatre ou cinq pourraient avoir péri. « Malheureusement et effectivement, quatre ou cinq personnes sont signalées comme étant disparues avec des indices pouvant laisser supposer que le pire peut être arrivé », a déclaré le préfet Christian Decharrière.

Les trois départements, où la décrue s'est poursuivie hier, vont recevoir une aide « d'extrême urgence » d'un montant d'un million de francs : 500 000 pour l'Aude, 200 000 pour le Tarn et 300 000 pour les Pyrénées-Orientales.

De nombreux habitants des communes touchées, notamment dans la région de Narbonne, ont en effet tout perdu. En quelques heures, l'eau a emporté routes et voies ferrées, noyé habitations, commerces et entreprises. L'État, a promis hier le premier ministre Lionel Jospin, fera face à la situation, notamment dans le domaine « de la réparation d'un certain nombre d'infrastructures ».

Outre le rétablissement des principaux services publics, les préfectures, et en particulier celle de l'Aude, ont pour objectif prioritaire le nettoyage des milliers de mètres cubes de boue charriés par l'eau, et le dégagement des voies publiques. Quelque 2000 sauveteurs, civils et militaires, s'y emploient.

Cuxac-d'Aude, la plus touchée de la trentaine de communes du Narbonnais prises entre vendredi et samedi sous le déluge, était encore hier après-midi sous un mètre d'eau.

Environ 80 routes départementales étaient toujours fermées. Le trafic SNCF est interrompu entre Toulouse et Narbonne, au moins jusqu'à vendredi.

Au-delà des dégâts matériels, le département a vécu une série de drames. Ainsi, à Névian, une fillette de trois ans et son frère de sept ans ont péri emportés par les eaux sous les yeux de leur père.

Dans le Tarn et les Pyrénées-Orientales, la situation était hier en voie de normalisation. À Lacabarède (Tarn), la retenue d'eau qui menaçait depuis samedi matin le village a pu être résorbée et les 300 habitants ont pu regagner leurs habitations.

De l'avis des météorologues, des précipitations d'une telle ampleur n'avaient pas été observées depuis des dizaines d'années : entre vendredi et samedi, 500 litres d'eau au mètre carré sont tombés par endroits.

ON NE CHOISIT PAS SES PARENTS.
NI SA FAMILLE D'ACCUEIL.

ENJEUX CE SOIR 21h
Journaliste : Errol Duchaine • Réalisation : Jean-Louis Boudou
ICI RADIO-CANADA
www.radio-canada.ca/television
2803828

Monde

Les Européens d'accord pour une force de réaction rapide

d'après AFP
BRUXELLES

Les Européens se sont mis d'accord hier pour se doter d'une force commune de réaction rapide, lors d'un conseil conjoint des chefs de la diplomatie de l'Union européenne et de leurs homologues de la Défense à Bruxelles.

Britanniques et Français ont proposé que les Européens soient capables d'ici 2002 ou fin 2003 de déployer en 60 jours une force militaire terrestre de 50 000 hommes avec un soutien aérien et naval dans le cadre d'une mission dite de « Petersberg » de gestion de crise, selon des sources européennes.

Pour que la force puisse être déployée dans ces délais, il faut disposer de moyens humains deux à trois fois supérieurs, soit environ 150 000 hommes.

Interrogé sur le rôle dans cette force de l'Eurocorps, auquel participent l'Allemagne, la France, l'Espagne, la Belgique et le Luxembourg, le ministre français de la Défense Alain Richard a estimé qu'il « pourrait représenter un noyau central » de la force européenne de réaction rapide.

Les pays de l'Eurocorps ont décidé en juin au sommet de Cologne de le moderniser et d'« en faire un Corps de réaction rapide européen disponible pour les actions de l'UE et de l'OTAN ».

Lors de la réunion avec ses homologues, Richard a aussi proposé qu'« à échéance plus éloignée, par exemple 2005 », les Européens augmentent le volume de la force de réaction rapide en la complétant « par 6 à 7 brigades et 600 à 700 appareils dont 400 à 450 avions de combat ».

Il a invité à réfléchir à des critères appelés « indicateurs de cohérence » permettant de guider les orientations de chaque pays en matière de défense. « Leur nombre devra être limité et prendre en compte la diversité des situations nationales », a-t-il dit.

« Un critère économique portant sur la capacité d'acquisition d'équipements militaires est également indispensable si nous voulons détenir les moyens concrets d'agir », a-t-il précisé.

Les propositions de la Grande-Bretagne et de la France, les deux principales puissances militaires en Europe, ont été accueillies positivement par leurs partenaires.

« Il existe un large consensus pour mettre en place des capacités militaires permettant d'assurer des missions humanitaires et de maintien de la paix », a déclaré le ministre allemand de la Défense, Rudolph Scharping.

« Le développement d'une capacité militaire européenne doit être la première priorité » du sommet européen d'Helsinki les 10 et 11 décembre, a affirmé son homologue espagnol, Eduardo Serra.

C'était la première fois dans l'histoire de l'UE qu'un conseil conjoint des ministres des Affaires étrangères et de la Défense était organisé.

Avant ce conseil, les chefs de la diplomatie ont autorisé Javier Solana à se présenter au poste de secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

La désignation officielle de Solana, qui ne doit être qu'une formalité, pourrait être décidée lors d'une réunion ministérielle de l'UEO les 22 et 23 novembre à Luxembourg au cours de laquelle l'actuel secrétaire général de l'organisation, le Portugais José Cutileiro, doit faire ses adieux.

Solana cumulera la direction de l'UEO — organisation européenne de défense — avec la fonction de Haut représentant de politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'UE, dont il est devenu le 18 octobre le premier titulaire.

Eltsine ira parler pour la Russie au sommet de l'OSCE à Istanbul

d'après AFP
MOSCOU

Boris Eltsine a annoncé hier qu'il irait défendre en personne l'offensive militaire contre la Tchétchénie lors du sommet de l'OSCE à Istanbul, une mission qui s'annonce très difficile puisque l'Occident va demander aux Russes de s'engager sur un retrait de leurs forces.

Sur le terrain, les Russes ont élargi la zone qu'ils contrôlent dans la république indépendantiste du Caucase, et poursuivi leurs bombardements et l'encerclement de Grozny, la capitale, en dépit des pressions étrangères en faveur d'un arrêt de la guerre.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a indiqué hier à Oslo qu'elle allait demander à la Russie de fournir un « calendrier précis de retrait » de ses troupes de Tchétchénie lors du sommet des 18 et 19 novembre.

« Nous reconnaissons à la Russie la légitimité de son intégrité nationale et de sa lutte contre le terrorisme », a déclaré le président en exercice de l'OSCE, le Norvégien Knut Vollebaek. « Mais l'usage écrasant de la force qui est fait (en Tchétchénie) n'est pas raisonnable, car il est disproportionné par rapport à l'enjeu », a-t-il ajouté.

Les chefs de la diplomatie des Quinze ont aussi « condamné toute utilisation disproportionnée et indiscriminée de la force » contre la population civile tchétchène.

L'Occident « n'a pas le droit d'accuser la Russie d'éliminer les bandits, les coupeurs de tête et les terroristes sur son territoire », a retorqué Eltsine en annonçant qu'il se rendrait lui-même à Istanbul. « Nous n'arrêterons pas, tant qu'il restera un terroriste sur notre territoire », a-t-il ajouté.

Officiellement, les Russes ont déclenché leur opération le 5 septembre pour « liquider les terroristes » réfugiés en Tchétchénie que Moscou tient pour responsables d'une série d'attentats qui a fait 293 morts en août et septembre en Russie.

Pour une consultation GRATUITE
NE MANQUEZ PAS LE CAHIER Santé
CHAQUE DIMANCHE DANS La Presse

Pour faire le point sur l'actualité
LISEZ LE CAHIER Plus
CHAQUE SAMEDI DANS La Presse

2LP1901A1116 A 19 (mardi) ARTS 2LP1901A1116 ZALLCALL 67 00:50:59 11/16/99 B

Arts et spectacles

Blitz Céline Dion : à vos agendas !

TÉLÉVISION

Louise Cousineau

La sortie du nouveau disque de Céline Dion occasionnera un tel blitz à la télé dans les prochains jours que vos magnétoscopes ne sauront plus où donner de la tête. Même s'ils en ont quatre.

Ça commence demain chez *Oprah Winfrey*, qui lui consacrera toute son émission. Oprah est en ondes à 16 h à CFCF 12 à Montréal — câble 11 — et de 17 h à 18 h au réseau NBC, câble 23.

Jeudi, c'est à TVA que ça se passe. Céline est d'abord chez *Maman Dion* à 10 h pour faire de la cuisine libanaise, genre feuilles de vigne farcies et autres délices affectionnées par René Angélil. Sachant que les gens sont au travail le matin, TVA a décidé de repasser *Maman Dion* en prime time à 19 h 30 le même soir. Entre les deux, Céline aura eu le temps d'aller faire quelques blagues avec Boudichon aux *Mordus* à 17 h.

Céline Dion

Lundi prochain, 22 novembre, Céline sera au *Today Show* sur NBC à 8 h 30. Le soir, elle sera à l'émission *Larry King Live* à 21 h sur CNN.

Le mercredi 24 novembre à 20 h, Céline sera la vedette de l'émission spéciale *All the way*, diffusée par CBS et CTV dont l'enregistrement soulignait la réouverture du Radio City Music Hall de New York.

Repos jusqu'au lundi 6 décembre alors que Céline sera dans le spécial de Noël *And So This is Christmas* avec Ricky — *La Vida loca* — Martin et Gloria Estefan. De 22 h à 23 h sur le réseau CBS.

Le jeudi 9 décembre, elle sera au *Tonight Show* de Jay Leno sur NBC. L'émission commence à 23 h 35.

Bien sûr, Céline Dion fermera l'année à TVA le 31 décembre dans une grande émission qui commencera à 21 h et se terminera à 1 h du matin. Reprise le lendemain soir.

Si après tout ça le disque ne se vend pas, ce ne sera pas la faute de la télé. Qui parlera du disque à tous les bulletins de nouvelles, sûr sûr sûr.

Faire parler de soi en refusant qu'on en parle

■ *La Facture* — Radio-Canada, 19 h 30 ce soir — présentera le reportage sur C.M. Michaud qui devait être diffusé le 2 novembre mais qui a été retiré en catastrophe 15 minutes avant l'émission lorsqu'un juge a accordé une injonction au bijoutier. (Voir texte d'Yves Boisvert en page A 4).

À moins que la Cour d'appel ne décide aujourd'hui de suspendre la diffusion de l'émission.

Quoi qu'il en soit, la bijouterie C.M. Michaud, qui ne veut pas qu'on voit ce reportage, s'est arrangée pour le publiciser mur à mur en demandant une injonction. Le reportage, qui raconte les aventures d'une cliente de Cabano qui a acheté un diamant par téléphone après avoir vu une infopublicité de C.M. Michaud, serait sans doute passé inaperçu sans tout le ramdam juridique.

La cliente n'était pas satisfaite et a demandé un remboursement. Sans succès. Elle s'est alors tournée vers *La Facture*. Les reporters de Radio-Canada, qui ont contacté C.M. Michaud, se sont fait dire que la maison de relations publiques National leur répondrait.

C'est également National qui a organisé la conférence de presse de C.M. Michaud hier après-midi.

On verra toute l'histoire ce soir. Et comment elle s'est terminée pour l'acheteuse.

Incidemment, aucun des deux juges, celui qui a accordé l'injonction le 2 novembre et celui qui a refusé de la prolonger hier, n'ont vu l'émission.

La Révolution tranquille au *Point*

■ *Le Point* de ce soir — Radio-Canada, 22 h 25 — entreprend un reportage en trois parties sur la Révolution tranquille et le modèle québécois qu'elle a engendré. Si les émissions de demain et jeudi sont aussi bonnes que celle de ce soir — seule la première partie a été envoyée aux journalistes —, vous aurez un bon petit cours d'histoire sur les années 60 qui vous fera comprendre l'évolution du Québec durant les 40 dernières années.

Le journaliste Pierre Tourangeau et la réalisatrice Johanne Bonneau ont interrogé une trentaine de personnalités. Notamment Jacques Parizeau, Claude Morin et Marcel Pepin qui racontent l'historique de la Révolution tranquille. M. Parizeau explique en souriant que le mouvement est venu de quatre ministres, une vingtaine de fonctionnaires et des chansonniers.

L'émission de demain s'intéressera de près au modèle québécois, l'appareil d'intervention étatique, associatif et coopératif symbolisé par la Caisse de dépôt et de placement et le Mouvement Desjardins, qui a été un facteur de réussite dans l'essor de compagnies comme Quebecor et Bombardier. Jeudi soir, on verra des dissidents du modèle québécois, des gens pour qui la Révolution tranquille est la principale cause du sous-développement du Québec par rapport à l'Ontario.

Le journaliste Tourangeau m'a raconté que Marcel Pepin, qui fut longtemps président de la CSN, dit notamment qu'à l'époque, les gens de droite n'avaient pas d'idées mais qu'aujourd'hui c'est le contraire. Et que le chef actuel de la FTQ, Henri Massé, affirme qu'il faut avoir le courage de remettre le modèle québécois en question.

Bref, les amateurs de brassage d'idées ne s'ennuieront pas au *Point* cette semaine.

Virginie à RDI hier soir

■ Pour des raisons encore mystérieuses, le sérieux Réseau de l'Information (RDI) a diffusé un peu plus de neuf minutes du téléroman *Virginie* à 19 h hier soir. On captait la même image et les mêmes publicités qu'au réseau conventionnel.

Il était passé 19 h 09 lorsque RDI a supprimé le téléroman, pour diffuser ensuite le téléjournal de France 2. L'émission annoncée devait être *Le Monde ce soir*.

Le technicien de RDI était-il à la fenêtre pour regarder la neige tomber ?

BOX office pour le Québec

du 12 au 14 novembre 1999

Film	Recettes du week-end	Recettes totales	Nombre de semaines
1 Pokémon / Pokémon	601 460	634 347	1
2 The Messenger / La Messagère	233 964	233 964	1
3 Dogma / Dogme	167 242	167 242	1
4 The Bone Collector / Le Désosseur	157 862	545 713	2
5 The Insider / L'Initié	153 819	440 601	2
6 Anywhere But Here / N'importe où sauf ici	100 918	100 918	1
7 House on Haunted Hill / La Maison de la colline hantée	88 759	748 371	3
8 The Bachelor / Le Célibataire	75 233	265 516	2
9 American Beauty / Beauté américaine	61 688	1 150 051	8
10 The Sixth Sense / Le sixième sens	47 688	5 049 068	15

Source: Alex Films Inc.

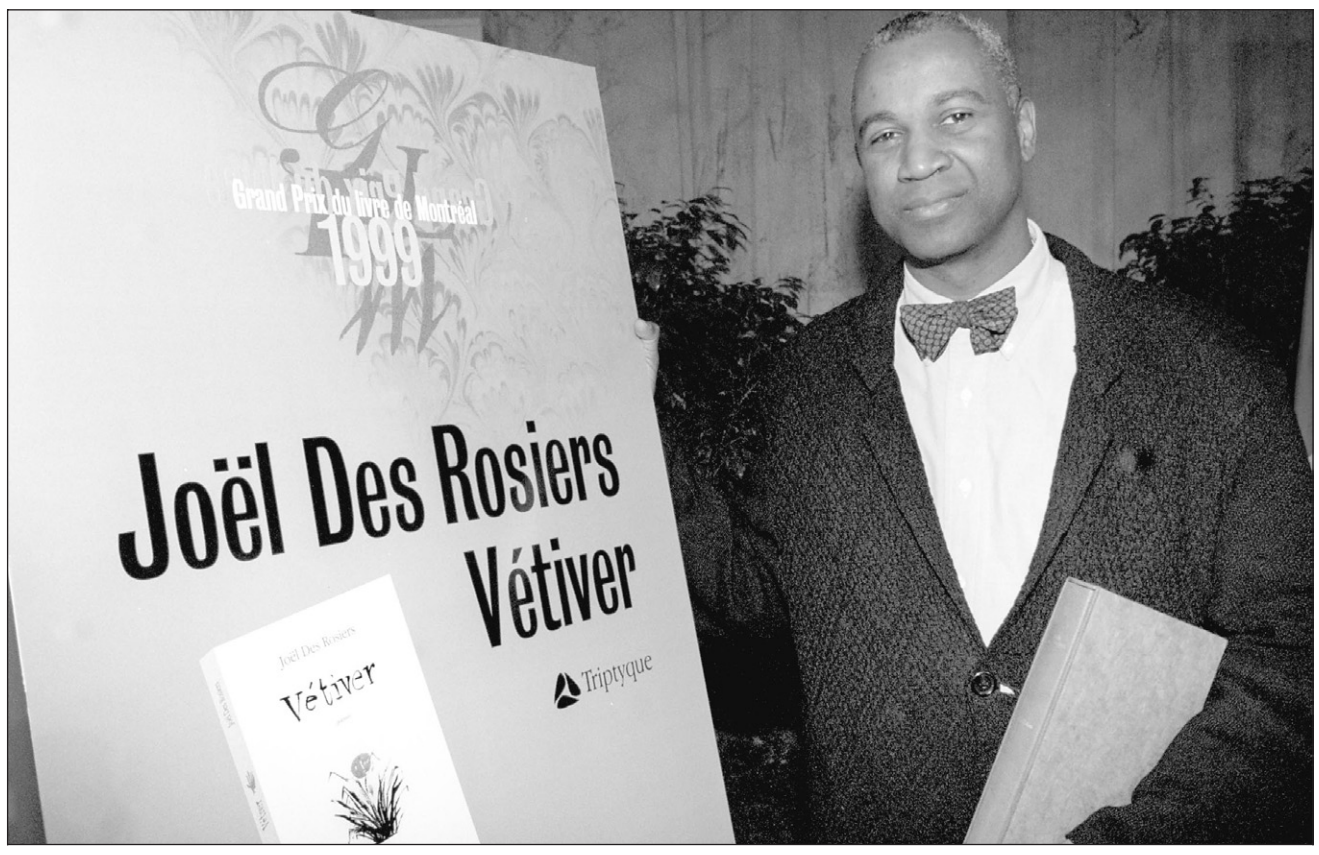

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Joël Des Rosiers est l'auteur de trois recueils de poésie et d'un essai.

Joël Des Rosiers reçoit le Grand Prix du livre

JOCELYNE LEPAGE

Le Grand Prix du livre de Montréal, doté d'une bourse de 10 000 $, a été remis hier à Joël Des Rosiers, pour son recueil de poèmes intitulé *Vétiver* publié cette année aux éditions Triptyque et illustré par Pierre Pratt. M. Des Rosiers, poète et médecin, est né en 1951 aux Cayes, en Haïti, et vit au Québec depuis l'âge de 10 ans.

Visiblement heureux, le médecin a dit en recevant son prix que « le poète peut bien grimper sur une table et dire qu'il est poète, il peut aussi créer dans la solitude, mais il est essentiel que plusieurs bouches le disent et que plusieurs oreilles l'entendent. Je reçois ce prix avec une grande joie, la joie d'être reconnu. »

Présidé par la romancière Marie-Claire Blais, le jury a salué la « splendeur du langage de *Vétiver*, qui rappelle le chant de Claudel... sans aucun orgueil claudélien », a dit Mme Blais. *Vétiver* a été choisi parmi 200 ouvrages soumis.

Joël Des Rosiers a commencé à écrire des poèmes quand il était enfant. « Je n'ai pas choisi, dit-il à *La Presse*. J'ai toujours écrit. Je suis né dans une famille de lettrés où le rapport à la littérature était quelque chose de sacré. »

Le médecin qui se spécialise actuellement en pédiatrie — son rêve de toujours — estime qu'il y a un lien entre le langage poétique et celui des enfants. « La poésie est une parole pré-langagière, dit-il, un univers sonore, un magma dont le rythme vient du corps. Cet univers pré-langagier, c'est aussi celui de l'enfance. »

Quant au lien entre la poésie et la médecine, il va de soi, selon lui.

« Il existe une vieille tradition médico-littéraire qui remonte même à l'Antiquité, rappelle-t-il. Pensons à Celse, par exemple. Mais aussi, plus tard, à Rabelais, Louis-Ferdinand Céline, Aragon, André Breton. Ici, nous avons Jacques Ferron. La médecine est faite de l'histoire de la souffrance et de sa mise en forme. » Selon lui, en faisant le diagnostic, le médecin fait le récit de la souffrance. En ce sens, c'est la médecine qui est à l'origine de la littérature. « On comprend pourquoi tant de médecins ont marqué la littérature. John Keates, par exemple, Von Schiller, Duhamel... Les médecins sont aux premières loges de la vie et de la mort. S'ils n'écrivent pas (toutes écritures confondues), s'ils ne témoignent pas, sont-ils encore des médecins », demande-t-il.

Joël Des Rosiers est l'auteur de trois recueils de poésie et d'un essai aux éditions Triptyque : *Métropolis Opéra*, *Tribu* qui fut finaliste du Prix littéraire du gouverneur général du Canada, *Savanes* et *Théories caraïbes* qui emporta le Prix de la Société des écrivains canadiens, section Montréal. Son oeuvre se retrouve dans plusieurs anthologies américaine, française, espagnole et chinoise.

Quatre autres finalistes étaient dans la course au Grand Prix du livre de Montréal. Il s'agit de Paul Chamberland pour son essai *En nouvelle Barbarie* (Hexagone), Diane-Monique Daviau pour son récit *Ma mère et Gainsbourg* (Instant même), D.G. Jones pour son recueil de poésie *Grounding Sight* (Empyreal Press) et Aki Shimazaki pour son roman *Tsubaki* (Leméac/Actes Sud).

Outre Marie-Claire Blais, le jury était composé de René Lapierre, écrivain et professeur de littérature à l'UQAM ; Émile Ollivier, écrivain et sociologue, lauréat du prix en 1991 pour son roman *Passages* (Hexagone) ; François Hébert, poète et professeur de littérature à l'Université de Montréal, Marie-Andrée Marcoux, chef de division à la Bibliothèque de l'Octogone et Sheila Fischman, traductrice littéraire.

Le Grand Prix du livre de Montréal a été lancé en 1965 avec une pause de 1982 à 1987. Il fut gagné par Gérald Godin, Robert Lalonde, Michel Tremblay, Monique LaRue, Émile Ollivier, Anne Élaine Cliche, Pierre Gobeil, Sergio Kokis, Fernand Dumont, Yvon Rivard et Willie Thomas et Gaétan Soucy.

OSM : Till Fellner remplacé par Michel Dalberto

MUSIQUE

Claude Gingras

Till Fellner, qui devait faire ses débuts à l'Orchestre Symphonique de Montréal cette semaine, ne vient pas. « Raisons de santé », dit le communiqué. Le jeune pianiste autrichien, révélé lors d'un récital Schubert au Festival de Lanaudière en 1997, est remplacé par le pianiste français Michel Dalberto. Le concerto reste cependant le même : le très long no 22, en mi bémol majeur, K. 482, de Mozart.

Ce troisième programme « Grands Concerts », ce soir et, par exception à cause de l'opéra, jeudi soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, est dirigé par Franz-Paul Decker, qui fut le chef de l'OSM pendant huit ans avant l'arrivée de Dutoit. On connaît déjà son programme : le Prélude de *Lohengrin*, de Wagner, les trois Préludes de l'opéra *Palestrina*, de Hans Pfitzner (vaste dramatisation d'un épisode de la vie du polyphoniste du XVIe siècle), et le poème symphonique *Tod und Verklärung*, de Richard Strauss.

Cette semaine est aussi celle du Concours OSM, consacré cette année aux bois et aux cuivres et réunissant 51 concurrents. Auditions quotidiennes, ouvertes au public, d'aujourd'hui à samedi inclusivement, dès 9 h 30, à la Chapelle historique du Bon-Pasteur. Agnes Grossmann est l'un des membres du jury.

« Pas de commentaires »

■ Bernard Uzan, le grand patron de l'Opéra de Montréal, n'a « pour le moment, pas de commentaires » à faire sur la lettre d'André Bourbeau publiée dans les journaux il y a quelques jours. Il est cependant possible qu'une réponse officielle suive dans les prochaines heures.

Intégrale Beethoven

■ Olivier Thouin et Suzanne Blondin présenteront l'intégrale des dix Sonates pour violon et piano de Beethoven à la Chapelle historique du Bon-Pasteur en trois séances à compter de jeudi, 20 h. Jeudi soir également, 20 h, au Conservatoire : l'Ensemble Alysé (six flûtistes), dir. Véronique Lacroix.

Deux fois Chopin

■ Deux pianistes souligneront prochainement le 150e anniversaire de la mort de Chopin en jouant ses deux grandes Sonates. Dimanche, 15 h 30, Pollack Hall de McGill, au Ladies' Morning Musical Club, Kemal Gekic jouera l'op. 35, ainsi que le deuxième Scherzo et deux Impromptus, en plus du recueil *Italie* des *Années de pèlerinage*, de Liszt. Lundi, 20 h, salle Maisonneuve de la PdA, à Pro Musica, Grigory Sokolov jouera l'op. 58 ainsi que cinq pièces de Froberger et les Intermezzos op. 117 de Brahms.

En bref

■ Production du Théâtre d'Art lyrique de Laval, avec décors, costumes et mise en scène, *Le Trouvère*, version française d'*Il Trovatore*, de Verdi, débute vendredi, 20 h, salle Claude-Potvin de Sainte-Rose de Laval (216, boul. Marc-Aurèle-Fortin)... Hélène Ducharme remplace Anne Robert à la direction artistique de la Maison Trestler. Violoniste et professeur de violon, Mme Ducharme fut codirectrice artistique par intérim l'été dernier à Lanaudière... L'ensemble vocal Les Jeunes Solistes, de Paris, vient de présenter à Radio France un concert public consacré à Claude Vivier... Boris Palankov, interprète au palais de justice et ancien directeur de tournée de l'OSM, est décédé récemment... Les auditions pour la série Début (piano, voix, vents et cordes) auront lieu en février : les 7 et 8 à Montréal, le 10 à Toronto et le 12 à Vancouver. Rens. : 935-6631.

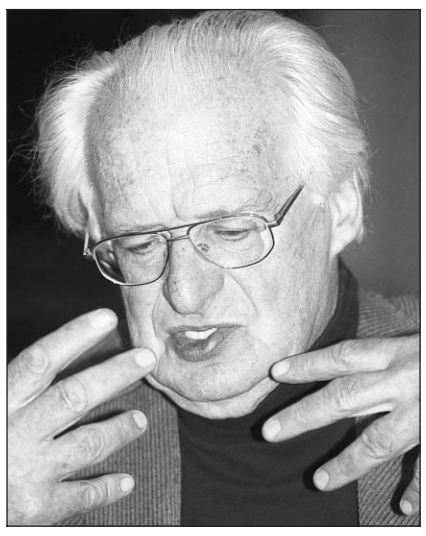

Franz-Paul Decker : chef invité à l'OSM ce soir et jeudi soir.

Quatre prix chacun à Grand Dérangement et Étienne Deschênes

Presse Canadienne
MONCTON

Le groupe Grand Dérangement et l'auteur-compositeur-interprète Étienne Deschênes sont les grands gagnants du Gala du Millénaire, qui a eu lieu dimanche soir au Théâtre Capitol de Moncton. Chacun a récolté quatre trophées.

Animé par Claire Normand, Luc LeBlanc, Éric Thériault et Martine Blanchard, le Gala du Millénaire a remis dix prix Éloizes et 13 prix Étoiles à 18 groupes et artistes. Le Gala a clôturé les dix jours de festivités de la troisième FrancoFête de Dieppe-Moncton.

Grand Dérangement a remporté l'Étoile du groupe de l'année (catégorie générale) ainsi que celle du groupe et de l'album dans la catégorie folklore et traditionnelle. La formation a aussi reçu l'Éloize de la danse.

Le trophée de l'artiste féminine a été remis à Isabelle Roy. Étienne Deschênes et Michel Thériault se partagent l'Étoile de l'artiste masculin. Étienne Deschênes a également reçu les Étoiles de l'artiste et de l'album dans la catégorie populaire. Sa pièce *Superwoman* a été consacrée meilleure chanson.

Le groupe Trans Akadi a aussi reçu les Étoiles du groupe et de l'album pop-rock.

Le sculpteur André Lapointe a remporté l'Éloize de l'artiste de l'année en arts visuels tandis qu'en littérature, c'est Claude LeBouthillier qui a reçu l'Éloize et en théâtre, le trophée est allé aux Productions Mouvance.

En musique, les groupes Les Païens et Blou ont tous deux reçu l'Éloize de l'artiste de l'année. L'artiste multidisciplinaire Herménégilde Chiasson et l'auteur-compositeur-interprète Mario Chénart ont reçu le Prix de la francophonie canadienne.

Activités grand public de la Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence

2 décembre

Vernissage de « Un cri, un chant, des voix » une installation photographique de Diane Trépanière
Maison de la culture Plateau Mont-Royal
(514) 872-2266

3 décembre 20 h 00

« D'action et d'espoir » une pièce de Nadia Ghalem
Maison de la culture Côte-des-Neiges
(514) 872-6889

5 décembre 11 h 00

Inauguration de la place du 6-Décembre-1989 en compagnie du maire de Montréal, Monsieur Pierre Bourque
Angle de l'avenue Decelles et du chemin de la Reine-Marie.

6 décembre 19 h 30

Spectacle solidarité « Le Cran de le dire » mettant en vedette: Judi Richards, Karen Young, Paul Piché et Richard Desjardins au Spectrum
Billets en vente au (514) 790-1245 au coût de 15 $, 318, rue Sainte-Catherine Ouest

Alfred Dallaire
Hydro Québec
PHARMAPRIX
Vidéotron Communications inc.
Tattoo Communication
La Presse

2798197

Votons en bloc !

Du 18 au 23 novembre 1999
Place Bonaventure

Le prix du grand public

Participez au 17e concours LE PRIX DU GRAND PUBLIC **Salon du livre de Montréal** et ***La Presse*** et votez pour l'un des best-sellers québécois de l'année tels que recensés par **l'Association des libraires du Québec**.

À gagner : un des quatre certificats-cadeaux d'une valeur de 250 $ offerts par le Salon !

L'auteur du livre le plus populaire se méritera une bourse de **2000 $** offerte par *La Presse* et une œuvre de l'artiste verrier Denis Gagnon, remises durant la cérémonie de clôture du Salon, le 23 novembre. Le nom des gagnants des certificats-cadeaux sera dévoilé à ce moment et publié dans *La Presse.*

Monopolisons la place !

Faites votre choix parmi les titres suivants :

1.	Les fiancées de l'enfer	Chrystine Brouillet	La courte échelle
2.	Les neuf vies d'Edward	Chrystine Brouillet	Denoël
3.	Le Pari	Dominique Demers	Québec Amérique
4.	Smiley	Michel Desautels	VLB éditeur
5.	Bonheurs dérobés	Marthe Gagnon-Thibodeau	JCL
6.	Taxi pour la liberté	Gilles Gougeon	Libre Expression
7.	La cérémonie des anges	Marie Laberge	Boréal
8.	En effleurant la marguerite	Marguerite Lescop	Éditions Lescop
9.	Et Mathilde chantait	Denis Monette	Logiques
10.	La petite fille qui aimait trop les allumettes	Gaétan Soucy	Boréal
11.	L'inspecteur Specteur et le doigt mort	Ghislain Taschereau	Intouchables
12.	L'enfant cigarier	Marie-Paule Villeneuve	VLB éditeur

LE PRIX DU GRAND PUBLIC 1999. Votez en bloc !

Écrire en lettres majuscules.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone (travail) : Téléphone (résidence) :

Mon choix se porte sur le nº :

Remettez ce bulletin, déjà complété, au guichet du Salon du livre de Montréal et obtenez une entrée à mi-tarif, soit 3 $ (taxes incluses) le jeudi 18 novembre (17 h à 21 h) ou le vendredi 19 novembre (9 h à 21 h) à la Place Bonaventure. Les fac-similés faits à la main sont acceptés. Les règlements du concours sont disponibles au Salon du livre de Montréal.

Les Arts du Maurier · Radio · Sodec · La Presse · Canada · Alcan · loto-québec

2799368

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

Louise Cousineau

19:00 A **- LES CHOIX DE SOPHIE**
Invités: Patrick Bruel, Dorothée Berryman et un reportage sur une tournée en Abitibi de Luce Dufault, Martin Drainville et Yves Pelletier.

19:30 a **- LA FACTURE**
Promis pour le 2 novembre et retardé à cause de la demande d'injonction de C.M. Michaud, le reportage sur les problèmes d'une consommatrice avec cette bijouterie sera en ondes ce soir.

19:30 A **- CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ**
La production de canneberges et la culture de la prune de Damas, une vieille prune québécoise qu'on tente de faire revivre.

20:00 a **- BOUSCOTTE**
Pour qui est la scie de Samuel?

20:00 A **- *FRÉNÉSIE***
Hitchcock sur un maniaque londonien qui étrangle les femmes avec une cravate.

20:00 3 **- PROCÈS-CHOCS**
Trois époux qui ont tué leur femme.

21:00 a **- ENJEUX**
Les parents de remplacement: les familles d'accueil ont-elles une tâche trop lourde? Des parents témoignent qu'ils sont laissés à eux-mêmes.

21:00 3 **- BIOGRAPHIES QUÉBÉCOISES**
Louis Cyr, l'homme le plus fort du monde au début du siècle, dont la renommée était internationale.

22:25 a **- LE POINT**
Début d'un reportage diffusé en trois volets- suite mercredi et jeudi- sur la Révolution tranquille et le modèle québécois qu'elle a enfanté, maintenant contesté dans certains milieux.

22:30 K **- LA FIN DU MONDE**
Le poète Claude Péloquin rime la météo.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	VD	VDO
RC	a q v	Ce soir		Virginie	La Facture / CM Michaud	Bouscotte		Enjeux / Familles d'accueil: les parents de remplacement		Le Téléjournal/Le Point / Sur les traces de la Révolution tranquille		Les Nouvelles du sport	Découverte (23:28)	4	4
TVA	c j o r	Le TVA	Piment fort / Dany Turcotte	Ent'Cadieux		Histoires de filles	Km/h	Les Machos		Le TVA	Le Poing J / Claude Meunier, Michel Forget		Sports / Lot. (23:52)	7	7
TQ	y A E M	Macaroni tout garni	Improvissimo	Les Choix de Sophie	Cultivé et bien élevé	Cinéma / FRÉNÉSIE (3) avec Jon Finch, Alec McCowen				Attendez que je vous raconte	Dream on	Les Choix de Sophie	Le Présent du passé	8	8
TQS	z H K	Grand Journal (17:00)	Flash / Pierce Brosnan	Henri pis sa gang	Hockey / Sharks - Canadiens					La fin du monde...	Le Grand Journal	110%	Aphrodisia	5	5
CTV	t	Pulse		A. Hollywood	The Making of	Just Shoot me	It's Like...	Will & Grace	Just Shoot me	The West Wing		CTV News	Pulse / Sports	11	11
	l	News		Wheel of...	Jeopardy	Spin City	...Millionaire?	The West Wing		Once and Again			News	45	58
	CBC h	Newswatch		Red Green Sh.	Pit Pony	Market Place	Venture	Life & Times		The National / CBC News		Nat. Update		13	13
	ABC D	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Spin City	...Millionaire?	Dharma, Greg	Spin City	Once and Again		News	Night. (23:35)	22	22
	CBS b	News		CBS News	E.T.	Jag		Minisérie / Aftershock: Earthquake in New York avec Tom Skerritt (2/2)					Late... (23:35)	21	21
	NBC g	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Just Shoot me	3rd Rock...	Will and Grace	Just Shoot me	Dateline NBC			Tonight (23:35)	23	23
PBS	J	Newshour		Nightly Bus.	Visionaries	Intimate Strangers (2/4)		New York: A Documentary Film				The Short List	Nova	20	20
	0	BBC News	Nightly Bus.	Newshour		The Lives of Lillian Hellman						World News	Charlie Rose	24	24
CÂBLE	1	Simon & Simon		Law & Order		Biography / Owen Hart		Investigative / Road Warriors		City Confidential / Skidmore		Law & Order		47	39
	2	Youssou N'Dour - Mtl Jazz Fest.		Bravo! Videos	Jacqueline Johnson - Jazz...		Tom Jones...	Cinéma / FLAMING STAR (4) avec Elvis Presley, Dolores Del Rio				NYPD Blue		48	34
	3	Contact Animal / Les Noces...		Mer et Monde / Palais flottants		Procès-choc / Péril en demeure		Biographies / Louis Cyr		Les Incorruptibles		Cinéma / DUEL DANS... (4)		31	31
	(	Planification de la retraite		Option Retraite	D'un parent...	Psychologie du vieillissement		Pression Dépression		Contextes... des psychotropes		...substances psychotropes		26	
	5	How'd they do that?		@discovery.ca		Wild Discovery: Missing Lynx		Exhibit A	Grand Illusions	After Darwin		@discovery.ca		37	37
	-	Little Lulu Sh.	Hoze Houndz	Gargoyles	Are you Afraid...	Cinéma / THE CHAMP (4) avec Jon Voight, Ricky Schroder				In Concert: DYSMO (22:05)		Are you Afraid...	Gargoyles		68
	6	Caroline... City	Home Improv.	Drew Carey	3rd Rock...	That 70's Show		Party of Five		Buffy the Vampire Slayer		Drew Carey	Star Trek	36	46
	W	Global News	First Nat. News	Santa's... Way	E.T.			Dharma, Greg	Frasier	Chicago Hope		Outer Limits		3	3
		It Seems Like	Fashion Quest	Spice of Life	Historylands	It Seems Like	Gr. Mysteries	Millennium		History Bites	Mystic Lands	Tour of Duty		49	47
		Gentle Doctor	Life with Pets	Images	Success TV	Moving Stories	Horse Tales	Extra	Fame, Fortune	The Inn Chef	...for Dinner?	Moving Stories	Horse Tales	50	29
	X	Rythmes du monde		Ed Sullivan	Pop up vidéo	Musicographie / Meat Loaf		Hist. chansons	Duo / Jewel	Génération 70		Musicographie / Meat Loaf		32	48
	9	World News	Business News	Newsworld Reports		Pamela Wallin	CounterSpin	The National		Rough Cuts / Making of Men		Newsworld Reports		25	25
	0	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir		Enquête sur une catastrophe		Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute		Le Canada aujourd'hui			19	19
	!	Qc Courses	Sports 30 Mag		Omnium de quilles		Championnat de billard		Billard	Sports 30 Mag		Sports 30	Qc Courses	33	33
		Madison	Red Dwarf	Counterstrike		Matrix		Due South		Cinéma / BELOW THE BELT Courts métrages				40	40
	·	Highlander		Babylon 5		Sliders		From the Earth to the Moon			Star Trek (22:15)		X-Files (23:15)		32
	)	SportsCentral	Cool Shots	Rewind	Gamenight	Hockey / Sabres - Penguins						SportsCentral		38	38
	¨	Unique...	Volt	Panorama		Pas sorcier	...découverte	Poursuite... / Cartes (21:45)		Quelle aventure!		Panorama			
	Z	Bob Vila's Home again		How'd they do that?		Trauma / Endless Mission		Intimate Universe: The Human Body				Trauma / Endless Mission		27	27
	#	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	Mr. Olympia	WWF Raw is War					Off the Record	Sportsdesk		28	28
	P	Télétourisme	Idées Lumière	Jrnl (19:03)	La Carte aux trésors / Coup de coeur francophone (21:15)				Temps présent (21:45)		Journal belge	Journal suisse	Soir 3	15	15
	+	S. Bus/Zoo	Mechanics	Changing...	Your Health	Studio 2		Dracula				Studio 2			74
	U	L'Hôpital...	Les Copines...	Sortie gaie	Vivre à deux	Cinéma / VENGEANCE À DOUBLE FACE (6) avec Yasmine Bleeth				Table ronde	Allô docteur		Les Copines...	35	44
	$	Addams Fam.	...Grade Alien	Worst Witch	Big Wolf...	...Sherwood	Reboot	Shirley Holmes	Boy Meets...	Student Bodies	Goosebumps	Addams Fam.	Beasties	18	18
	p	CitéMag		L'Ombudsman			Gén. en jeu	Deco Design	CitéMag		Action Emploi	À la une		9	9
	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	VD	VDO

2LP2101A1116 A 21 (mardi) ARTS 2LP2101A1116 ZALLCALL 67 00:47:09 11/16/99 B

L'opéra-bouffe de Bernard Uzan

Nathalie PETROWSKI

Si Bernard Uzan, le directeur général de l'Opéra de Montréal, était un personnage d'opéra, il serait sans doute Méphistophélès, l'incarnation du diable. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le milieu de l'opéra montréalais qui le surnomme aussi « Méphistophallus » pour des raisons que je vous passe.

Toujours est-il que depuis 1989, année où Méphisto a pris les commandes de l'Opéra de Montréal, la grogne n'a cessé de monter. Certains lui reprochent son côté furieusement mercantile. À cet égard, Méphisto leur donne en partie raison puisqu'il n'arrête jamais de parler de fric, de rendement, de pourcentages et de recettes. À croire que pour Bernard Uzan, l'opéra est d'abord une machine à imprimer de l'argent.

Sa force, se plaît-il à répéter, c'est de marier l'art et la comptabilité, deux sciences inexactes qui sous son règne font joyeusement sonner les tiroirs-caisses.

L'opéra, c'est comme n'importe quel business, il faut de l'argent pour en faire, a-t-il confié une fois à un journaliste et sans doute répété cent fois à son entourage.

Reste que ces temps-ci, M. Uzan ne ressemble pas tant à un personnage de *Faust* qu'au Roadrunner des cartoons. Les lecteurs qui ne le replacent pas immédiatement n'ont qu'à se souvenir du Gala de l'ADISQ, cuvée 90. M. Uzan y avait bondi sur scène et arraché le Félix des mains du compositeur André Gagnon, sous prétexte que la statuette revenait au producteur de l'opéra *Nelligan* plutôt qu'à celui qui en avait composé la musique. « C'est à moi ça ! » s'était écrié M. Uzan avec un sens de l'opéra certain mais un manque, non moins certain, d'élégance.

Depuis, l'aspect « Roadrunner » de sa personnalité n'a cessé de s'épanouir et de prospérer. À la fois directeur général et directeur artistique de l'Opéra de Montréal, Roadrunner signe la mise en scène d'un spectacle sur deux à l'OdM, une pratique que s'interdisent la plupart des directeurs de théâtre à Montréal qui se réservent en général une seule production par année.

N'ayant pas assez de la mise en scène, ce boulimique signe aussi à l'occasion la conception des décors et des costumes qui, loués à l'étranger, lui rapportent des droits d'auteur. Si ça continue, Bernard Uzan va bientôt demander des droits d'auteur sur le ménage et sur la peinture.

Ajoutez à cela un don d'ubiquité très prononcé puisque en plus de « runner la shoppe » à Montréal, M. Uzan accepte régulièrement des mises en scène à Baltimore, Seattle, Philadelphie ou Monaco.

Bref, en plus de courir plusieurs lièvres à la fois, M. Uzan bouffe à tous les râteliers.

■■■

Je ne connais pas personnellement, M. Uzan mais chose certaine, depuis 1989, j'ai rarement entendu des compliments à son égard. De tous les directeurs artistiques de la ville, il n'a pas la meilleure des réputations. Dire qu'il ne fait pas l'unanimité est un euphémisme. Prononcez son nom et vous aurez droit à un festival de soupirs et de grincements de dents. De temps à autre aussi, quelqu'un se lèvera pour saluer un sens de l'humour qui lui vaut à l'occasion le surnom de Bernard « Amuzant ».

Jusqu'à la semaine dernière, le milieu musical s'était toutefois accommodé tant bien que mal de ses frasques et de ses sautes d'humeur. Après tout, l'Opéra de Montréal marchait rondement sans autre déficit que celui de son génie créatif. Mais le congédiement cavalier de la soprano québécoise Monique Pagé qui a été engagée pour *La Bohème* puis « jetée » à la faveur d'une plantureuse Américaine, est la goutte qui a fait déborder le vase.

L'histoire veut que M. Uzan soit tombé en bas de sa chaise en entendant la voix de Meagan Miller. Sa chute précipita celle de Monique Pagé.

Pour faire image, disons que si Bernard est tombé de sa chaise, Monique, elle, a été poussée en bas de son piédestal. Son seul prix de consolation fut un cachet amputé de moitié.

C'est André Bourbeau, l'ancien ministre des Finances du Québec et aujourd'hui président de la Fondation des Jeunesses musicales du Canada, qui a sonné l'alarme. Dans une lettre furibonde envoyée aux journaux, M. Bourbeau accuse Roadrunner de faire un « one-man show », de cumuler trop de postes, d'engager, pour faire plaisir à son agent à New York, trop d'Américains et pas assez de Québécois, et de multiplier avec cet agent, les retours d'ascenseurs.

Hier, Bernard Uzan a refusé de commenter la charge d'André Bourbeau. Qui ne dit mot consent, dit l'adage. Si je me fie au silence de M. Uzan, je suis obligée d'en déduire que M. Bourbeau vient de mettre le doigt sur un gros bobo, pour ne pas dire un abcès purulent.

Comme trop d'hommes assis sur leur pouvoir depuis trop longtemps, Bernard Uzan semble avoir perdu tout sens de la mesure, pour ne pas dire, tout contact avec la réalité. Le fait que sa « business » marche plutôt bien et de manière quasi autonome, n'a pas arrangé les choses. Au contraire. Fort de ses recettes, grisé par son succès auprès d'un auditoire fidèle mais vieillissant, faisant fi des critiques qui selon lui, ne savent pas de quoi ils parlent, M. Uzan est convaincu qu'il n'a de comptes à rendre à personne. Pourquoi en rendrait-il puisque de toute façon, il est le plus fort, le plus grand et le plus intelligent ?

Pour lui, l'Opéra de Montréal n'est pas une institution montréalaise qui reçoit tout de même environ deux millions en subventions des gouvernements. C'est SA chose, SA créature, SA petite entreprise intime et personnelle. Qu'il n'y cumule que quatre tâches en même temps, qu'il n'y signe que la moitié des mises en scène est presque étonnant pour un boulimique de sa trempe. Dans le fond, Bernard Uzan devrait tout faire tout le temps, quitte à avaler l'Opéra de Montréal tout rond.

Mais que Bernard Uzan le veuille ou non, un système fermé et autocratique comme le sien ne peut durer indéfiniment. Un jour, les spectateurs se lassent de toujours manger la même salade apprêtée par le même cuisinier. Un jour, ils ont envie de changer d'air avec des Robert Lepage ou des François Girard, invités à l'Opéra de Toronto et boudés systématiquement à Montréal. Un jour, poussés par l'opinion publique, les spectateurs finissent par demander des comptes. Il faut croire que ce jour-là est enfin arrivé.

Le milieu du spectacle rend hommage à Dominique Brunet

ALAIN BRUNET

Décédé le 8 novembre et incinéré jeudi dernier, Dominique Brunet était considéré comme un authentique pionnier du showbusiness québécois. « Pops », comme ses collègues le surnommaient affectueusement, est décédé des suites d'un cancer. À l'aube de la cinquantaine, il était apprécié et respecté à tel point que 450 personnes se sont réunies pour lui rendre hommage, samedi dernier à la salle Oscar-Peterson de l'université Concordia. À sa mémoire, Pierre Flynn aurait même entonné la *Complainte du chercheur d'or*.

« Je l'ai connu en 1975 alors qu'il était éclairagiste. Au fil du temps, il a acquis une telle expertise que tous nos meilleurs techniciens reconnus internationalement (dont certains qui travaillent auprès de Céline Dion) ont été formés à l'« école » de Dominique Brunet », se souvient le producteur Rubin Fogel — des Productions Fogel-Sabourin.

« Dominique fut le premier manager d'Octobre, il fut gérant de tournée pour Corbeau et Marjo. Il fut de tous les grands événements, a dirigé le volet technique de nos grandes productions estivales comme Lollapalooza ou Another Roadside Attraction. Les membres de groupes comme The Tragically Hip ou Moist disent que leurs escales montréalaises ne seront plus les mêmes sans Dominique à la direction technique.

« C'était un passionné, un gars entier, se rappelle Alain Simard, de l'équipe Spectra. Au début des années 70, il travaillait chez BMI, il avait à coeur les droits des artistes. Pendant plusieurs années, il a dirigé toute la production technique du volet extérieur du Festival de jazz. Il a toujours été actif ; il a joué un rôle important dans les coulisses du showbusiness québécois. »

Avec sa compagne, Diane Lauzon, Dominique Brunet avait fondé Système D, une firme à l'emploi de plusieurs grands événements montréalais. « Partout où il passait, il s'assurait que le travail et les droits de tous les intervenants impliqués dans une production soient respectés. Il avait tellement à coeur le bien-être de ses collègues qu'il rêvait de fonder un organisme qui puisse venir en aide aux professionnels en difficulté », raconte-t-elle, la gorge encore serrée par l'émotion.

« Dominique a toujours été un professionnel exemplaire, conclut Rubin Fogel. Mais je garde de lui le souvenir de quelqu'un qui a d'abord travaillé avec le coeur. Pour lui, la dimension humaine était fondamentale. »

Festival de Granby : Tétreault succède à Cartier

Jean-François Cartier a quitté la direction du Festival de la chanson de Granby. Il aura été à la barre de la célèbre compétition pendant deux ans et deux mois. François Tétreault occupe désormais la fonction de directeur général. Cet homme d'affaires de Granby siégeait depuis huit ans au conseil d'administration. Michel Saint-Cyr assurera l'interim de la présidence au c.a. de l'organisme.

« Il est difficile de travailler pour une boîte à but non lucratif, estime Cartier, mais je demeure optimiste pour le Festival de Granby, car on sent encore la *drive* des gens qui en sont partie prenante. Le monde qui est en place réussira à garder la vitesse de croisière. François (Tétreault) connaît très bien les dossiers, dont les plus fragiles. »

Jean-François Cartier dirige actuellement la division création-production au groupe Everest Estrie, importante boîte québécoise de communications intégrées.

Le siècle des femmes ?

L'ATLAS DU XXe SIÈCLE

DEMAIN

Société : Un siècle plus féminin

Droit de vote, accès aux études supérieures, le XXe siècle aura permis à la femme de prendre sa place dans la société. À l'aube du nouveau millénaire, la lutte se poursuit en vue d'une égalité véritable des sexes. Le XXIe siècle sera-t-il celui du sexe faible devenu sexe fort ?

LE SIÈCLE EN RÉSUMÉ

Collectionnez les 12 cartes de l'Atlas du XXe siècle. C'est gratuit dans *La Presse* du mercredi jusqu'au 8 décembre.

La Presse

2802044

Nourith chante en hébreu, depuis la France

JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE

De grands yeux lumineux. Un sourire irradiant la confiance. Un français maîtrisé à la perfection : Nourith l'Israélienne semble moins mélancolique que ses chansons, lorsqu'elle raconte son voyage musical peu orthodoxe.

Née à Beersheba il y a 27 ans, la jeune chanteuse est débarquée en France en 1992, dans l'espoir de faire carrière. En Israël, l'industrie du spectacle lui apparaissait comme une impasse. Cette situation, combinée au désir de l'aventure, la conduit à Paris, où elle rencontre Jean-Pierre Taïeb, accompagnateur de Maurane et Khadja Nin. Ce dernier lui compose des musiques éthérées, d'inspiration moyen-orientale et d'emballage... moyen-occidental, sur lesquelles elle appose cbsa voix cristalline aux réminiscences nouvel-âge.

Téméraire, Nourith choisit de chanter en hébreu. « Parce que c'est ma langue, dit-elle, et qu'elle est chargée de mémoire. De mystère. »

Un geste qu'elle paie cher : pendant cinq ans, les compagnies de disques lui tournent le dos, prétextant que ses chansons « ethniques » possèdent peu de potentiel commercial. La chanteuse s'entête, jusqu'à ce qu'on la découvre enfin, vocalisant dans les rues aux FrancoFolies de Larochelle. Impressionnée, Catherine Lara l'invite à la rejoindre sur la grande scène et, dans la foulée, le compositeur Éric Serra lui fait faire des pistes de voix pour la bande-son du *Cinquième Élément*, le film de Luc Besson.

Avec la sortie récente de son premier disque *Kôl Yishama*, Nourith a définitivement rejoint les rangs des chanteuses israéliennes (Noa, Ishtar) ayant trouvé une niche en France. Amalgame entre chanson pop et exotisme, entre paroles en hébreu et en français (trois textes dans la langue de Molière, un petit compromis pour les radios ?) l'album reste difficile à classer. Musiques du monde ? Nourith hésite. « Je ne voudrais pas être reconnue comme une chanteuse folklorique. Je voulais quelque chose d'universel. Pour moi, la plupart des chansons de cet album sont des musiques du désert, de nulle part. »

Des chansons humanistes, pacifistes, patrimoniales, qui évoquent tantôt la terre d'origine (reprise de *Yeroushalayim shel zahav*, un hymne à l'unification de Jérusalem) tantôt des quêtes personnelles, d'un rêve que l'on poursuit avec acharnement. Le sien, dit-elle, serait de rejoindre un large public malgré la barrière de la langue. « J'aurais pu faire des variétés françaises, affirme Nourith. J'aurais eu la partie plus facile. Mais chanter dans la langue de la Bible, c'est aussi une façon d'installer une ambiance. De calmer les gens. De faire appel à leur imagination... »

Nourith sera ce soir au Kola Note.

Théâtre Lyrichorégra 20
présente en collaboration avec
La Maison de la Culture Rosemont-Petite Patrie

Les Cinquièmes
RENCONTRES MUSICALES TCHÈQUES et SLOVAQUES

sous la co-présidence de
Son Excellence Vladimir Kotzy
Ambassadeur de la République Tchèque
Son Excellence Miroslav Mikolasik
Ambassadeur de la République Slovaque

les artistes invités
Eva Blahova, mezzo-soprano
Ching-Hui Kuo, soprano
Katerina Juraskova, violoncelliste
Vit Spilka, clarinettiste
Jean-Philippe Sylvestre, pianiste
et les
Lauréats du Cinquième Concours d'interprétation de musique tchèque et slovaque

avec le soutien de
Le Ministère de la Culture et des Communications du Québec
Le Ministère de la Culture de la République Tchèque
La Ville de Montréal
Le Fonds Antonin Dvorak - Le Fonds Musical Slovaque Canadien
Hôtel Renaissance du Parc - Hôtel Europa - Hôtel Delta

SALLE JEAN-EUDES
3535 Boul.Rosemont- Montréal
Vendredi le 3 décembre 1999- 20.00 h

Billets: laissez-passer - Réservations : 514-872-1730
Renseignements: Sylvia Burla : 514-684-7287

EXPOSITION ANTONIN DVORAK
Du 28 novembre au 8 décembre 1999
HÔTEL DELTA DE MONTRÉAL
475 Av Président Kennedy

2796685

Best Western Hôtel EUROPA · Ville de Montréal · DELTA MONTRÉAL

SPECTACLES

Salles de répertoire

BEST ADS OF THE 20TH C
Cinéma du Parc (1): 17h, 19h.
BUNCH OF FIVES: LOWER ORDERS - THE CANTERBURY TALES - CRASHBOX - PETRUSHKA - GOGS: GOGWANA
Cinémathèque québécoise (salle Fernand-Séguin): 17h30.
CHASSE (LA) - ANIKI-BOBO
Cinémathèque québécoise (salle Claude-Jutra): 19h.
DINNER GAME (THE)
Cinéma du Parc (2): 17h30.
GEORGES (...) PEREC - PROPOS AMICAUX À PROPOS D'ESPÈCES D'ESPACES
Cinémathèque québécoise (salle Fernand-Séguin): 19h30.
JUHA
Ex-Centris (salle 1, le Parallèle): 17h30, 19h30.
MARELLES (DES) ET DES PETITES FILLES
Ex-Centris (salle 1, le Parallèle): 13h30.
NOTTING HILL
Collège Édouard-Montpetit (945, chemin de Chambly, Longueuil): 20h.
PHOTOGRAPHER (THE)
Cinéma du Parc (3): 17h15.
PICNIC AT HANGING ROCK
Cinéma du Parc (3): 19h.
PROSPERO'S BOOKS
Cinéma du Parc (3): 21h15.
RIEN SUR ROBERT
Ex-Centris (salle 2, Fellini): 14h30, 17h15, 19h25, 21h35.
ROUTE DU SEL (LA)
Ex-Centris (salle 1, le Parallèle): 15h10, 21h15.
SOURCE (THE)
Cinéma du Parc (2): 19h15, 21h15.
THÉ À LA MENTHE (LE) - LE PANIER À CRABES
Cinémathèque québécoise (salle Claude-Jutra): 17h.
TOUT SUR MA MÈRE
Ex-Centris (salle 3, Cassavetes): 13h, 15h, 17h, 19h, 21h.
WHILE THE CITY SLEEPS
Cinémathèque québécoise (salle Claude-Jutra): 21h.

Musique

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier)
Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Franz-Paul Decker. Till Fellner, pianiste. Prélude de *⅔Lohengrin* (Wagner), Concerto pour piano K. 482 (Mozart), trois Préludes de *Palestrina* (Pfitzner), *Tod un Verklärung* (Strauss). Grands Concerts: 20h.
CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR
Concours OSM (horaires à être annoncés).
UNIVERSITÉ McGILL (Pollack Hall)
Ensembles de pianos de McGill: 20h.

Théâtre

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts)
Un Mari idéal, de Oscar Wilde. Mise en scène et adaptation de Françoise Faucher. Avec Yves Jacques, Marie-France Lambert, Benoit Gouin, Sophie Faucher, Suzanne Clément, Gérard Poirier, Béatrice Picard, Victor Désy, Anne Bryan, Danielle Lépine et Gilles Cazabon. Du mar. au ven., 20h; sam., 16h et 20h30.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, St-Denis)
Bousille et les justes, de Gratien Gélinas. Mise en scène de Micheline Lanctôt. Avec Benoît Brière, Nicole Leblanc, Stefan Perreault, Charles Imbeau, Marie Charlebois, Diane Langlois, Marie-Chantal Perron, Marc Grégoire et Vincent Giroux. Du mar. au ven., 20h; sam., 15h et 20h; dim., 15h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100, av. des Pins E.)
La fin de la civilisation, de George F. Walker. Trad. de Maryse Warda. Mise en scène de Denis Bernard. Avec Micheline Bernard, Vincent Bilodeau, Marcel Leboeuf et Isabelle Vincent: 20h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (3900, St-Denis)
24 Poses (portraits), de Serge Boucher. Mise en scène de René Richard Cyr. Avec Louison Danis, Michel Dumont, Roger Léger, Adèle Reinhardt, Guylaine Tremblay, Hugo Dubé, Sylvain Bélanger et Marc Legault: 20h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (salle Jean-Claude Germain, 3900, St-Denis)
Le Lit de mort, de Yvan Bienvenue. Mise en scène de Paul Lefebvre. Avec Christian Bégin et Catherine Sénart. Présentation du Théâtre Urbi et Orbi: 20h.
SALLE FRED-BARRY (4353, Ste-Catherine E.)
Ushuaia, d'Éric Jean avec la collaboration de Nathalie Cloutier, Annie Beaudoin. Avec Caroline Clément, Hugues Fortin, Stéphane Franche, Ariel Ifergan, Isabelle Lamontagne, Johanne Lebrun, Sandrine Mézerette et Julie Rivard. Du mar. au sam., 19h30; dim.: 15h.
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353, Ste-Catherine E.)
Le Menteur, de Pierre Corneille. Mise en scène de Martin Faucher. Jeu., ven., 20h; sam., 16h.
THÉÂTRE PROSPERO (1371, Ontario E.)
Marie-la-putain, d'Hélène Robitaille. Avec Gabrielle Robichaud, Stéphane Saint-Jean, Frédéric Dubois, Annie Morvan, Lyne Rodier, Frédéric Blanchette, Guillaume Champoux, François Létourneau, Patrice Robitaille, Myriam Houle, Marie-Christine Lalonde et Anick Lemay: 20h.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum)
Les Mots, de Jean-Pierre Ronfard et Sylvie Daigle. Avec Martin Dion, Emmanuelle Jiménez, Danièle Panneton, Marie-Josée Picard, Marcel Pomerlo et Jean-Pierre Ronfard. Du mar. au sam., 21h.
LA LICORNE (4559, Papineau)
Hamlet, de William Shakespeare. Trad. de François-Victor Hugo. Mise en scène de Alexandre Marine. Avec Vitali Makarov, Patrice Savard, Maria Monakhova, Karyne Lemieux, Alejandro Moran, Patrice Gagnon et Stéphane Brulotte. Du mar. au sam., 20h; mer., 19h.
LA PETITE LICORNE (4559, Papineau)
Les Tribulations d'un homme guidé par la pensée positive, de et avec Vincent Brillant-Giroux. Du mer. au sam., 22h.
THÉÂTRE DU MAURIER DU MONUMENT-NATIONAL (1182, St-Laurent)
L'Homme en lambeaux, de Mikhaïl Ougarov. Trad. de Yves Barrier. Mise en scène de Luce Pelletier. Avec Catherine Bégin, Annick Bergeron, Luc Bourgeois, Michel-André Cardin, Antoine Durand et Anne-Catherine Lebeau: 20h30.
MONUMENT-NATIONAL (La Balustrade, 1182, St-Laurent)
Isabelle, trois caravelles et un charlatan, de Dario Fo. Du mar. au sam., 20h30, sauf dim. et lun.
GESÙ (1200, de Bleury)
Les caprices de Marianne, d'Alfred de Musset. Mise en scène de Yvon Bilodeau. Avec Julie Deslauriers, Jean Petitclerc, Jean Leclerc, Jean-François Beaupré, Nathalie Coupal, Catherine Dominic, Martin Lavigne, Danièle LeBlanc et Guillaume Lemay-Thivierge ou Philippe Côté: 20h.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN (5170, chemin de la Côte Ste-Catherine)
A Streetcar named Desire, de Tennessee Williams. Mise en scène de Diana Leblanc. Avec Fiona Reid, Stuart Hughes, Kristen Thomson et Oliver Dennis: 20h; sam., 20h30; dim., 19h; mat., mer. et sam., 14h.

Variétés

THÉÂTRE ST-DENIS
Notre-Dame de Paris, de Luc Plamondon, Richard Cocciante et Gilles Maheu. Avec France D'Amour, Charles Biddle, Sylvain Cossette, Robert Marien, Mario Pelchat, Pierre Bénard et Natascha Saint-Pierre: 20h.
CASINO DE MONTRÉAL
Les Tannants du Casino, avec Shirley Théroux, Joël Denis, Claude Landré, Georges Tremblay. Du mar. au jeu., 13h30.
CASINO DE MONTRÉAL
Demain matin, Montréal m'attend, comédie musicale de Michel Tremblay et François Dompierre. Avec Nathalie Simard, Sylvie Boucher, Normand Lévesque, Pauline Lapointe, Michèle Deslauriers et Danièle Lorain: 20h.
THÉÂTRE CORONA (2490, Notre-Dame O.)
Divertissimo, soirée de cabaret, avec René Bazinet, Jessica Vigneault, Peter Snow, Sabrina Bisson, Samuel Tétreault et Geneviève Bessette: 20h30.
CAFÉ CAMPUS (57, Prince-Arthur E.)
Kiéko, Mental Disorder et Nein Creed: 21h.
FOUFOUNES ÉLECTRIQUES (87, Ste-Catherine E.)
Inflames, Moonspell et Spasme: 20h.
LA PLACE À CÔTÉ (4571, Papineau)
Éric McComber: 21h.
L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul O.)
Quartette Roberto Murray: 22h.
BOÎTE À MARIUS (5885, Papineau)
Julie d'Anne: 22h.
P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Soirée Joe Dassin avec Raphaël Torr: 21h30.
BALATTOU (4372, St-Laurent)
Groupe Sunroots: 21h.
KOLA NOTE (5240, av. du Parc)
Nourith: 20h.
UPSTAIRS (1254, Mackay)
Marathon de musique mondiale, avec Pigeon-Hole, Salaam et Baobab: 20h30.
BIDDLE'S (2060, Aylmer0)
Geraldine Hunt et son groupe: de 20h à minuit.

Motion International et Productions Phoebus en accord avec Loulling Système
présentent

NOTRE DAME DE PARIS

d'après l'œuvre de Victor Hugo
livret et paroles LUC PLAMONDON
mise en scène GILLES MAHEU
musique RICHARD COCCIANTE

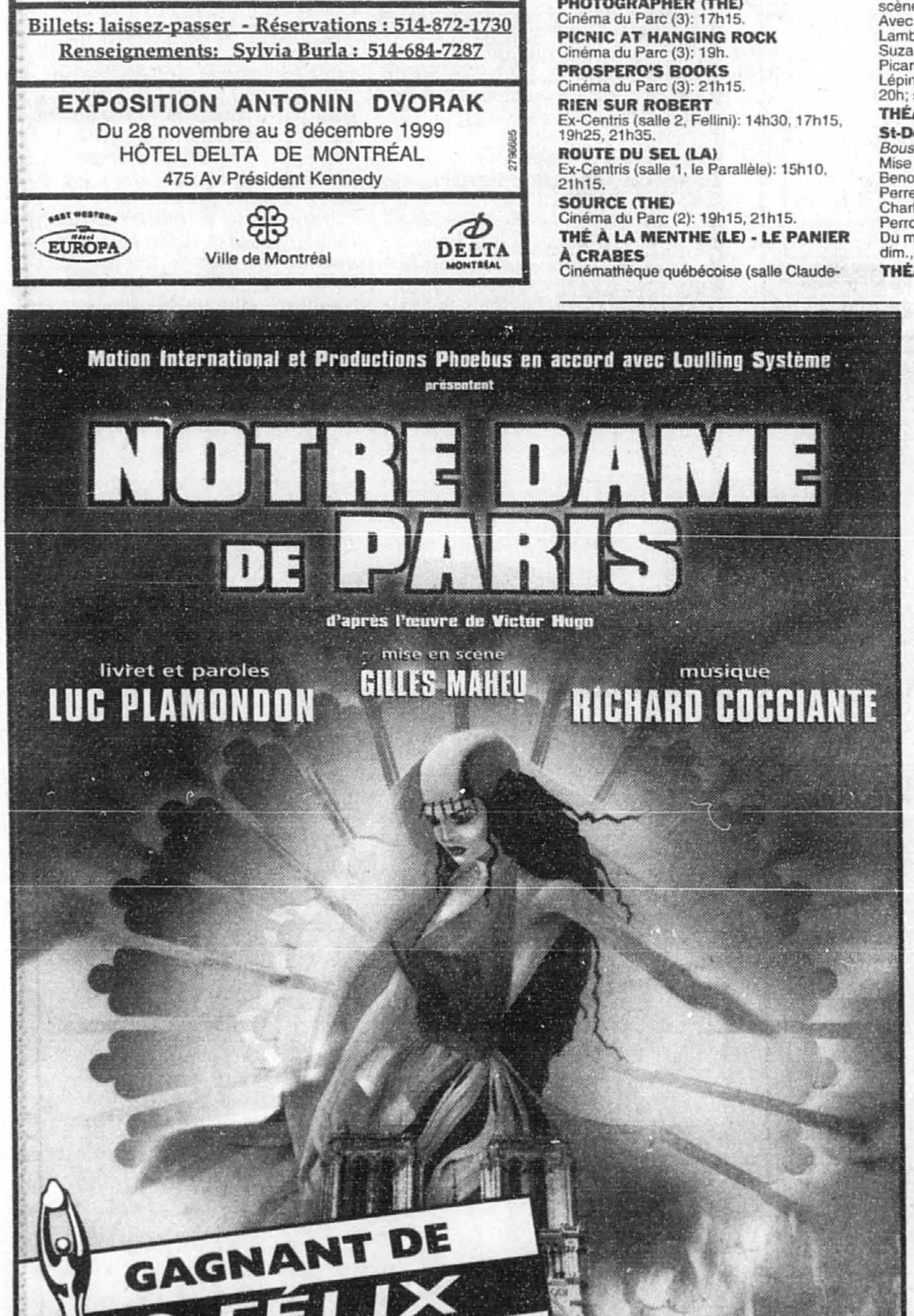

GAGNANT DE 8 FÉLIX
«Meilleur spectacle de l'année»
«Mise en scène de l'année» et
«Chanson de l'année : Le temps des cathédrales»

JUSQU'AU 5 DÉCEMBRE

QUÉBEC
À compter du
22 DÉCEMBRE
Information : (418) 643-8131
1-800 643-8131

SHERBROOKE
À compter du
2 FÉVRIER 2000
Information : (819) 820-1000

VILLE DE LA BAIE
À compter du
12 JANVIER 2000
Information : 1-888 873-3333

Théâtre St-Denis 1 · Berri-UQAM 1594 rue St-Denis
BILLETTERIE: (514) 790-1111
GROUPES: (514) 527-3644 (20 personnes et plus)

Oldsmobile · Radio-Canada Télévision · TQS · La Presse · CITE 107.3 FM · CKOI 96,9 FM

2600058

LE MEILLEUR ENDROIT POUR VOIR LES MEILLEURS FILMS!
CINÉMAS MEGA-PLEX GUZZO GUZZO
94 ÉCRANS DANS MONTRÉAL ET GRAND MONTRÉAL
WWW.CINEMASGUZZO.COM [POUR RÉSERVATION DE GROUPES: (450) 961-2945]
HORAIRE DU 15 AU 18 NOVEMBRE (COUCHE-TARD "C-T" VENDREDI & SAMEDI)

Le PARADIS (514) 354-3110
COIN HOCHELAGA & LIEBERT 8215 HOCHELAGA
ENTRÉE GÉNÉRALE $6.00
ENFANT & AGE D'OR MARDI & MERCREDI MATINÉE AVANT 18H00 $4.25
(X) LA MAISON DE LA COLLINE HANTEE (13+) 7:00-9:00
(X) LA MESSAGERE: L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC (16+) 7:00-10:00
(X) LE DESOSSEUR (16+) 7:10-9:35

Des SOURCES 10 (514) 685-1122
COIN DES SOURCES & BRUNSWICK GALERIES DES SOURCES
LA DIFFÉRANCE EST DANS LE CONFORT!
PARC D'ENFANT / SIÈGES EN GRADINS / SON DOLBY DIGITAL

CAFÉ HOLLYWOOD
Pizza ELLIO'S Bretzel "NEW YORK" Style Coupe Glacée TCBY "Bientôt" Queues de Castor

(X) POKEMON: THE FIRST MOVIE (G) 7:00-7:20-9:00
(X) FIGHT CLUB (18+) 7:00-9:40
(X) HOUSE ON HAUNTED HIL (13+) 7:00-7:25-9:00-9:25
(X) LA FILLE SUR LE PONT (G) 7:10-9:10
(X) POSTMORTEM(V.F.) (13+) 7:15-9:15
(X) STIGMATA (13+) 7:15-9:20
(X) THE BEST MAN (13+) 7:05-9:30
(X) THE MESSENGER: THE STORY OF JOAN OF ARC (16+) 7:00-9:00

MEGA-PLEX TASCHEREAU 18
PLACE GREENFIELD PARK 3650 TASCHEREAU 450-923-5566
PENSEZ GRAND, PENSEZ MEGA-PLEX
PARC D'ENFANT / SIÈGES EN GRADINS / SON DOLBY DIGITAL
JEUX ÉLECTRONIQUES "CINÉ-JEUX" / ÉCRANS MUR-À-MUR

CAFÉ HOLLYWOOD
Pizza ELLIO'S Bretzel "NEW YORK" Style Coupe Glacée TCBY "Bientôt" Queues de Castor

(X) BEAUTE AMERICAINE (13+) 7:00-9:45
(X) DOGMA (13+) 1:10-3:45-7:10-9:45 Lun, Mer,Jeu 7:10-9:45
(X) DOGME (13+) 1:05-3:40-7:05-9:40 Lun, Mer,Jeu 7:05-9:40
(X) FIGHT CLUB (18+) 7:10-9:50
(X) FIGHT CLUB(V.F.) (18+) 7:00-9:40
(X) FLIC OU VOLEUR (G) Ven-Dim,Mar 1:20-3:20-5:20
(X) INSPECTOR GADGET(V.F.) (G) Ven-Dim,Mar 1:15-3:10-5:05
(X) L'INITIE (G) 1:20-3:20-5:20-7:20-9:20 Lun Mer,Jeu 7:20-9:20
(X) LA MAISON DE LA COLLINE HANTEE (13+) 1:00-3:00-5:00-7:00-7:25-9:00-9:25 Lun,Mer,Jeu 7:00-7:25-9:00-9:25
(X) LA MESSAGERE: L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC (16+) 1:05-3:05-5:05-7:05-9:05 Lun,Mer, Jeu 7:05-9:05
(X) LE DESOSSEUR (G) 1:10-1:35-3:35-4:00-7:10-7:35-9:35-10:00 Lun,Mer,Jeu 7:10-7:35-9:35-10:00
(X) LE GEANT DE FER (G) Ven-Dim,Mar 1:15-3:15-5:15
(X) LE SIXIEME SENSE (13+) 1:15-3:45-7:15-9:45 Lun,Mer,Jeu 7:15-9:45
(X) LES HASARDS DU COEUR (G) 9:45
(X) N'IMPORTE AU, SAUF ICI (G) 1:10-3:45-7:05-9:35 Lun,Mer,Jeu 7:05-9:35
(X) NOTRE HISTOIRE (G) 7:05-9:05
(X) POKEMON: LE PREMIER FILM (G) 1:00-1:25-3:00-3:25-5:00-5:25-7:00-7:20-9:00 Lun,Mer, Jeu 7:00-7:20-9:00
(X) TARZAN(n,n) (G) Ven-Dim,Mar 1:20-3:20-5:20

(X) SON DOLBY DIGITAL / SON DTS DIGITAL SON SDDS DIGITAL
MATINÉE
REPRÉSENTATION AVANT 18H00
PRIX RÉDUIT DANS TOUS NOS CINÉMAS
LACORDAIRE 11 (514) 324-3000
COIN LACORDAIRE & GRANDES PRAIRIES SUPER PLAZA, 59 - 3 GRANDES PRAIRIES
CAFÉ HOLLYWOOD
Bientôt
(X) ANYWHERE BUT HERE (G) 7:10-9:45
(X) DOGMA (13+) 7:05-9:40
(X) DOUBLE JEOPARDY (G) 9:20
(X) FIGHT CLUB (18+) 7:05-9:45
(X) HOUSE ON HAUNTED HILL (13+) 7:20-9:20
(X) POKEMON: THE FIRST MOVIE (G) 7:00-9:00
(X) THE BONE COLLECTOR (16+) 7:10-9:35
(X) THE INSIDER (G) 7:00-9:50
(X) THE MESSENGER: THE STORY OF JOAN OF ARC (16+) 7:00-9:45
(X) THE SIXTH SENSE (G) 7:15-9:40
(X) THE STORY OF US (G) 7:05
(X) THREE TO TANGO (G) 7:15-9:15

LANGELIER 6 (514) 255-5551
COIN LANGELIER & JEAN-TALON CARREFOUR LANGELIER
(X) FIGHT CLUB(V.F.) (G) 9:30
(X) LA MAISON DE LA COLLINE HANTEE (13+) 7:20-9:20
(X) LA MESSAGERE: L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC (16+) 7:00-10:00
(X) LE DESOSSEUR (13+) 7:10-9:35
(X) N'IMPORTE OU, SAUF ICI (G) 7:10-9:45
(X) NOTRE HISTOIRE (G) 7:30
(X) POKEMON: LE PREMIER FILM (G) 7:00-9:00

MEGA-PLEX PONT-VIAU 16
C.C. PONT-VIAU 1055 DES LAURENTIDES 450-967-4455
PENSEZ GRAND, PENSEZ MEGA-PLEX
PARC D'ENFANT / SIÈGES EN GRADINS / SON DOLBY DIGITAL
JEUX ÉLECTRONIQUES "CINÉ-JEUX" / ÉCRANS MUR-À-MUR

CAFÉ HOLLYWOOD
Pizza ELLIO'S Bretzel "NEW YORK" Style Coupe Glacée TCBY "Bientôt" Queues de Castor

(X) ASTERIX & OBELIX CONTRE CESAR (G) Ven-Mar 1:00-3:10-5:20
(X) BEAUTE AMERICAINE (13+) 7:05-9:40
(X) DOGME (13+) 1:05-3:40-7:05-9:40 Mer, Jeu 7:05-9:40
(X) FIGHT CLUB(V.F.) (18+) 7:00-9:55
(X) FLIC OU VOLEUR (G) Ven-Mar 1:20-3:20-5:20
(X) L'AMOUR A TROIS TEMPS (G) 9:25
(X) LA MAISON DE LA COLLINE HANTEE (13+) 1:15-1:35-3:15-5:15-5:35-7:15-7:35-9:15 Mer,Jeu 7:15-7:35-9:15
(X) LA MESSAGERE: L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC (16+) 1:05-3:05-5:05-7:05-9:05 Mer,Jeu 7:05-9:05
(X) LE DESOSSEUR (16+) 1:10-1:35-3:35-4:00-7:10-7:35-9:35-10:00 Mer,Jeu 7:10-7:35-9:35-10:00
(X) LE GEANT DE FER (G) Ven-Mar 1:15-3:15-5:15
(X) LES HASARDS DU COEUR (G) 7:00-9:35
(X) N'IMPORTE OU, SAUF ICI (G) 1:10-3:45-7:05-9:35 Mer,Jeu 7:05-9:35
(X) NOTRE HISTOIRE (G) 7:30-9:40
(X) POKEMON: LE PREMIER FILM (G) 1:00-1:25-3:00-3:25-5:00-5:25-7:00-7:20-9:00 Mer,Jeu 7:00-7:20-9:00
(X) STIGMATES (13+) 3:25-9:25 Mer,Jeu 9:25
(X) TARZAN(V.F.) (G) Ven-Mar 1:10-3:10-5:10
(X) THE INSIDER (G) 1:20-3:20-5:20-7:20-9:20 Mer,Jeu 7:20-9:20

Mardi & Mercredi $5
STE-THERESE 8 (450)-979-4444
AUTOROUTE 15, SORTIE 23 PLAZA STE-THERESE, 300 rue SICARD
(X) DOGME (13+) Jeu 1:05-3:40-7:05-9:40 Lun-Mer 7:05-9:40
(X) DOUBLE CONDAMNATION (G) Jeu 1:00-3:05-5:10-7:15-9:20 Lun-Mer 7:15-9:20
(X) L'INITIE (16+) Jeu 1:00-4:00-7:00-10:00 Lun-Mer 7:00-10:00
(X) LA MAISON DE LA COLLINE HANTEE (13+) Jeu 1:00-3:00-7:00-9:00 Lun-Mer 7:00-9:00
(X) LE DESOSSEUR (16+) Jeu 1:10-3:35-7:10-9:35 Lun-Mer 7:10-9:35
(X) LA MESSAGERE: L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC (16+) Jeu 1:00-4:00-7:00-10:00 Lun-Mer 7:00-10:00
(X) N'IMPORTE OU, SAUF ICI (G) Jeu 1:10-3:45-7:10-9:45 Lun-Mer 7:10-9:45
(X) POKEMON: LE PREMIER FILM (G) Jeu 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 Lun-Mer 7:00-9:00

TERREBONNE 8 (450) 471-6644
COIN CHEMIN DU COTEAU & MOODY 1071 CHEMIN DU COTEAU

(X) DOGME (13+) 7:05-9:40
(X) DOUBLE CONDAMNATION (G) 7:15-9:20
(X) L'INITIE (16+) 7:05-9:55
(X) LA MAISON DE LA COLLINE HANTEE (13+) 7:15-9:15
(X) LE DESOSSEUR (16+) 7:10-9:35
(X) LA MESSAGERE: L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC (16+) 7:00-10:00
(X) N'IMPORTE OU, SAUF ICI (G) 7:10-9:45
(X) POKEMON: LE PREMIER FILM (G) 7:00-9:00

MEGA-PLEX SPHERETECH 14
VILLE ST-LAURENT 3500 CÔTE-VERTU 514-745-5566
CROYEZ-Y AU PHENOMENE!
PARC D'ENFANT / SIÈGES EN GRADINS / SON DOLBY DIGITAL

CAFÉ HOLLYWOOD
Pizza ELLIO'S Bretzel "NEW YORK" Style Coupe Glacée TCBY Queues de Castor

(X) AMERICAN BEAUTY (13+) 1:10-3:45-7:10-9:45 Lun,Mer,Jeu 7:10-9:45
(X) ANYWHERE BUT HERE (G) 1:10-3:45-7:05-9:35 Lun,Mer,Jeu 7:05-9:35
(X) BLUE STREAK (G) 1:20-3:20-5:20 Lun, Mer,Jeu 7:20
(X) DOGMA (13+) 1:05-3:40-7:05-9:40 Lun, Mer,Jeu 7:05-9:40
(X) DOUBLE JEOPARDY (G) 7:15-9:20
(X) ELMO IN GROUCHLAND (G) Ven-Dim, Mar 1:20-3:20-5:20
(X) FIGHT CLUB (G) 1:00-4:00-7:00-9:55 Lun,Mer,Jeu 7:00-9:55
(X) HOUSE ON HAUNTED HILL (13+) 1:20-3:20-5:20-7:20-9:20 Lun,Mer,Jeu 7:20-9:20
(X) POKEMON: LE PREMIER FILM (G) 1:05-3:05-5:05-7:05-9:05 Lun,Mer,Jeu 7:05-9:05
(X) POKEMON: THE FIRST MOVIE (G) 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 Lun,Mer,Jeu 7:00-9:00
(X) THE BONE COLLECTOR (16+) 1:10-3:35-7:10-9:40 Lun,Mer,Jeu 7:10-9:40
(X) THE INSIDER (G) 1:20-3:20-5:20-7:20-9:20 Lun,Mer,Jeu 7:20-9:20
(X) THE MESSENGER: THE STORY OF JOAN OF ARC (16+) 1:00-3:50-7:00-9:45 Lun,Mer,Jeu 7:00-9:45
(X) THE SIXTH SENSE (13+) 1:15-3:45-7:15-9:45 Lun,Mer,Jeu 7:15-9:45
(X) THREE TO TANGO (G) 7:20-9:20

Puisque l'horaire est sujet à changement, veuillez téléphoner aux cinémas pour confirmation.
2604568

EN BREF

De Niro renonce

■ Robert De Niro a renoncé à tourner dans le prochain film de Martin Scorsese, car il ne souhaite pas quitter les États-Unis pour ce tournage dont le début est prévu en avril à Rome. En revanche, l'acteur entame cette semaine à New York le tournage d'une comédie, *Meet the Parents*.

Spielberg : un Kubrick ?

■ Steven Spielberg envisage de tourner *A.I.*, un projet qu'avait depuis longtemps le metteur en scène disparu Stanley Kubrick. Ce film, qui n'a pas encore de scénario, évoque des robots qui possèdent une intelligence artificielle.

Mort du pianiste Sebok

■ Le célèbre pianiste américain d'origine hongroise Gyorgy Sebok, est décédé dimanche d'un cancer à l'âge de 77 ans. En 1957, le musicien avait choisi de fuir l'Est et de s'installer à Paris. Cinq ans plus tard il devenait enseignant à l'École de musique de Bloomington, dans l'État d'Indiana. Depuis 1986, il avait choisi un petit village suisse, Ernen, pour y animer un festival de musique de chambre.

Céline se confie

■ Après ses engagements et les Fêtes de fin d'année, Céline Dion fera une pause afin d'être près de René Angélil, confie-t-elle à l'hedomadaire *TV Guide*. Au sujet du cancer qui a frappé son mari, la chanteuse estime que « la vie m'a envoyé un message; c'est le temps que vous soyez là l'un pour l'autre, que tu retournes à la réalité, que tu sois avec ta famille et tes proches. Le spectacle, ce n'est pas ta vie ». « J'étais avec lui et je me suis sentie bien. René ne m'avait jamais vraiment ouvert son coeur. Il me parlait comme un gérant, comme un artiste, comme un amant mais jamais comme un homme qui ne se sent plus aussi fort. J'ai été touchée comme je ne l'avais jamais été. » À Berlin où elle participait samedi à une émission de variétés, Mme Dion a reçu un prix Bambi pour la chanson ayant connu le plus de succès ces 50 dernières années, soit *My Heart Will Go On*.

«UN CHEF-D'ŒUVRE!» Roger Ebert, NATIONAL NEWSPAPER SYNDICATE

UN FILM DE LUC BESSON

la Messagère

L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC

THE MESSENGER THE STORY OF JOAN OF ARC

www.sony.com/themessenger

COLUMBIA TRISTAR

16 ANS ET PLUS

À L'AFFICHE !
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

GUIDE HORAIRE
CINÉPLEX ODEON

CINÉGUICHET (514) 849-FILM

CINÉ-RABAIS MARDIS ET MERCREDIS TOUTE LA JOURNÉE ! PRÉ-VENTE ACHAT DE BILLETS 3 JOURS À L'AVANCE PV ✓ SON DIGITAL

Veuillez prendre note que le guide horaire est sujet à changements sans préavis.

RÉSERVEZ NOTRE BAR L'Entracte du Quartier Latin bar pizzeria & cinévasion jeux électroniques TÉLÉPHONEZ-NOUS AU (514) 849-8080 POSTE 333

QUARTIER LATIN
(17 SALLES DE CINÉMAS)
350 rue Émery, coin St-Denis 849-FILM-111

ACCÈS GRATUIT EN TOUT TEMPS cinévasion jeux électroniques bar pizzeria

SIÈGES DISPOSÉS EN GRADINS (SIGHTLINE SEATING)

VIOLONS DU COEUR (LES) (v. française) (G) ✓ / 12:45 - 3:40 - 7:05 - 9:45
N'IMPORTE OÙ SAUF ICI (v. française) (G) ✓ / À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS 12:25 - 1:00 - 3:15 - 4:00 - 6:30 - 7:00 - 9:15 - 9:55 / Laissez-passer refusés
MATRONI ET MOI (v.o. française) (13 ans) ✓ / 12:30 - 2:55 - 5:20 - 7:40 - 9:50
MAISON DE LA COLLINE HANTÉE (LA) (v. française) (13 ans) ✓ 12:05 - 2:15 - 4:35 - 7:10 - 9:35
DÉSOSSEUR (LE) (v. française) (16 ans) ✓ / À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS 12:10 - 12:50 - 3:00 - 3:50 - 6:15 - 7:05 - 9:25 - 9:50 / Laissez-passer refusés
EST-OUEST (v.o. française) (G) / 12:40 - 3:50 - 7:00 - 9:40 Exc. 16 Nov.: 12:40 - 3:50 - 9:40
POKÉMON: LE PREMIER FILM (v. française) (G) ✓ / À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS 12:00 - 12:30 - 2:30 - 3:00 - 5:00 - 5:30 - 7:15 - 7:45 - 9:30 - 10:00
DOGME (v. française) (13 ans) ✓ / 12:45 - 3:45 - 6:45 - 9:45
POST-MORTEM (v.o. française) (13 ans) / 12:10 - 2:40 - 5:00 - 7:20 - 9:35 Exc. 17 Nov.: 12:10 - 2:40 - 5:00 - 9:55
MESSAGÈRE: L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC (LA) (v. française) (16 ans) ✓ À L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS / 12:25 - 1:15 - 4:15 - 5:05 - 8:00 - 9:00
BEAUTÉ AMÉRICAINE (v. française) (13 ans) ✓ / 12:20 - 3:30 - 6:50 - 9:25
FIGHT CLUB (v. française) (18 ans) ✓ / 12:05 - 3:05 - 6:15 - 9:30
CÉLIBATAIRE (LE) (v. française) (G) ✓ / 12:00 - 2:20 - 4:45 - 7:15 - 9:40

DU 12 AU 18 NOVEMBRE 1999

CENTRE-VILLE OUEST

FAUBOURG PV — 1616 ouest, rue Ste-Catherine - 849-FILM-121
BEING JOHN MALKOVICH (v.o. anglaise) (G) ✓ / 1:45 - 4:35 - 7:20 - 9:45 Laissez-passer refusés
ANYWHERE BUT HERE (v.o. anglaise) (G) ✓ 1:25 - 4:15 - 7:00 - 9:30 Laissez-passer refusés
BOYS DON'T CRY (v.o. anglaise) (18 ans) 1:10 - 4:00 - 6:45 - 9:15 Exc. 18 Nov.: 1:10 - 4:00 - 9:45
PRINCESS MONONOKE (v.o. anglaise) (13 ans) / 1:00 - 3:40 - 6:35 - 9:05

CAVENDISH (Mall) PV — Cavendish, coin Côte-de-Liesse - 849-FILM-122
THREE TO TANGO (v.o. anglaise) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 4:20 - 9:30 Lun., Mer. et Jeu.: 9:30
AMERICAN BEAUTY (v.o. anglaise) (13 ans) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:30 - 6:45 Lun., Mer. et Jeu.: 6:45
INSIDER (THE) (v.o. anglaise) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:00 - 5:00 - 9:00 Lun., Mer. et Jeu.: 9:00
POKEMON: THE FIRST MOVIE (v.o. anglaise) (G) ✓ A L'AFFICHE SUR 2 ÉCRANS Ven., Sam., Dim. et Mar.: 12:20 - 2:40 - 4:50 - 7:05 - 9:15 / Lun., Mer. et Jeu.: 7:05 - 9:15
BEING JOHN MALKOVICH (v.o. anglaise) (G) ✓ / Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:20 - 4:10 - 7:10 - 9:40 / Lun., Mer. et Jeu.: 7:10 - 9:40 Laissez-passer refusés
MUSIC OF THE HEART (THE) (v.o. anglaise) (G) Ven., Sam., Dim. et Mar.: 12:40 - 3:40 - 6:35 - 9:10 / Lun., Mer. et Jeu.: 6:30 - 9:10
ANYWHERE BUT HERE (v.o. anglaise) (G) ✓ Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:10 - 4:00 - 6:50 - 9:20 / Lun., Mer. et Jeu.: 6:50 - 9:20 Laissez-passer refusés
MESSENGER: THE STORY OF JOAN OF ARC (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) ✓ Ven., Sam., Dim. et Mar.: 12:50 - 4:30 - 8:30 Lun., Mer. et Jeu.: 8:30

COMPLEXE DESJARDINS — Berthiaume-T - 849-FILM-123 PV
FILLE SUR LE PONT (LA) (v.o. française) (G) / 12:40 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:15
TOUT SUR MA MÈRE (v. française) (G) 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:20 - 9:30
ENFANTS DU MARAIS (LES) (v.o. française) (G) / 1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:25
ROMANCE (v.o. française) (18 ans) 12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:25 - 9:40 Exc. 18 Nov.: 12:50 - 3:00 - 9:40

CÔTE-DES-NEIGES — 6700, Côte-des-Neiges - 849-FILM-124 PV
LIGHT IT UP (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:30 - 2:50 - 5:10 - 7:30 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:45
BONE COLLECTOR (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) ✓ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:50 - 4:25 - 7:00 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:35
HOUSE ON HAUNTED HILL (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 4:40 - 9:50 Ven., Lun. et Jeu.: 9:50
BEST MAN (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:10 - 7:20 Ven., Lun. et Jeu.: 7:20
FIGHT CLUB (THE) (v.o. anglaise) (18 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:20 - 6:15 - 9:15 Ven., Lun. et Jeu.: 6:15 - 9:15
DOGMA (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 4:00 - 6:45 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:30
MESSENGER: THE STORY OF JOAN OF ARC (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) ✓ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 4:15 - 8:00 Ven., Lun. et Jeu.: 8:00
BACHELOR (THE) (v.o. anglaise) (G) ✓ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:10 - 4:20 - 7:10 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:40

ÉGYPTIEN PV — 1455, rue Peel - 849-FILM-125
BONE COLLECTOR (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) ✓ 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
LIMEY (THE) (v.o. anglaise) 1:25 - 3:25 - 5:30 - 7:30 - 9:40 Exc. Jeudi 18 nov.: 1:25 - 3:25 - 9:40
ALL ABOUT MY MOTHER (v.o. s-titres anglais) (G) 1:15 - 3:15 - 5:20 - 7:20 - 9:20

EST DE MONTRÉAL

DAUPHIN — 2396 est, rue Beaubien - 721-6060
ENFANTS DU MARAIS (LES) (v.o. française) (G) Sam. et Dim.: 1:40 - 4:10 - 6:40 - 9:10 Sem.: 6:40 - 9:10
VIOLONS DU COEUR (LES) (v. française) (G) / Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 6:30 - 9:00 Sem.: 6:30 - 9:00

CINÉGUICHET 849-FILM 3456

CENTRE-VILLE OUEST (suite)

ATWATER PV — Place Alexis-Nihon - 849-FILM-126
BONE COLLECTOR (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) ✓ Sam. et Dim.: 1:20 - 4:10 - 7:10 - 9:40 / Sem.: 7:10 - 9:40
LIGHT IT UP (v.o. anglaise) (13 ans) Sam. et Dim.: 12:30 - 2:50 - 5:10 - 7:30 - 9:50 / Sem.: 7:30 - 9:50
BEST MAN (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:45 - 6:50 - 9:30 Sem.: 6:50 - 9:30

CENTRE-VILLE PV — 2001, Université, Métro McGill - 849-FILM-127
ADMISSION
• adultes en soirée (excepté mar. cinéma): 5,99$
• enfants/âge d'or/étudiants (jusqu'à 17 ans): 3,50$
• matinées lun. au ven. avant 18h00: 2,99$
• matinées sam., dim. et jours fériés avant 18h00: 3,75$
• mardi et mercredi toute la journée: 2,99$

PROPAGANDA (v.o. s-titres français) (G) Sam. et Dim.: 1:20 - 6:20 / Sem.: 6:20
STORY OF US (THIS) (v.o. anglaise) (G) Ven., Lun. et Jeu.: 8:50 Sam., Dim., Mar. et Mer.: 3:50 - 8:50
GUINEVERE (v.o. anglaise) (13 ans) Ven., Lun. et Jeu.: 6:25 - 8:55 Sam. et Dim.: 1:25 - 3:55 - 6:25 - 8:55 Mar. et Mer.: 3:55 - 6:25 - 8:55
ILLUMINATA (v.o. anglaise) (13 ans) Ven., Lun. et Jeu.: 6:30 - 9:00 Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 6:30 - 9:00 Mar. et Mer.: 4:00 - 6:30 - 9:00
TROIS ROIS (v. française) (13 ans) Ven., Lun. et Jeu.: 6:15 - 8:45 Sam. et Dim.: 1:15 - 3:45 - 6:15 - 8:45 Mar. et Mer.: 3:45 - 6:15 - 8:45
NOTRE HISTOIRE (v. française) (G) Ven., Lun. et Jeu.: 6:35 Sam. et Dim.: 1:35 - 4:05 - 6:35 Mar. et Mer.: 4:05 - 6:35
BEST MAN (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) 6:35
SOUVENIRS INTIMES (v.o. française) (13 ans) / Ven., Lun. et Jeu.: 6:05 - 8:30 Sam. et Dim.: 1:05 - 3:35 - 6:05 - 8:30 Mar. et Mer.: 3:35 - 6:05 - 8:30
JE RÈGLE MON PAS SUR LE PAS DE MON PÈRE (v.o. française) (G) Ven., Lun. et Jeu.: 6:40 - 9:05 Sam. et Dim.: 1:40 - 4:10 - 6:40 - 9:05 Mar. et Mer.: 4:10 - 6:40 - 9:05
ÇA COMMENCE AUJOURD'HUI (v.o. française) / Ven., Lun. et Jeu.: 6:10 - 8:40 Sam. et Dim.: 1:10 - 3:40 - 6:10 - 8:40 Mar. et Mer.: 3:40 - 6:10 - 8:40
HASARDS DU COEUR (LES) (v. française) (G) / Ven., Lun. et Jeu.: 6:00 - 8:30 Sam. et Dim.: 1:00 - 3:30 - 6:00 - 8:30 Mar. et Mer.: 3:30 - 6:00 - 8:30

OUEST DE L'ÎLE

POINTE-CLAIRE PV — 6361, Transcanadienne - 849-FILM-131
LIGHT IT UP (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:00 - 3:10 - 5:10 - 7:15 - 9:20 / Lun., Mer. et Jeu.: 7:15 - 9:20
DRIVE ME CRAZY (v.o. anglaise) (G) / Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:05 - 7:05 / Lun., Mer. et Jeu.: 7:05
STORY OF US (THE) (v.o. anglaise) (G) / Ven., Sam., Dim. et Mar.: 4:30 - 9:15 / Lun., Mer. et Jeu.: 9:15
BONE COLLECTOR (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) ✓ Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:30 - 4:00 - 7:10 - 9:40 / Lun., Mer. et Jeu.: 7:10 - 9:40
ANYWHERE BUT HERE (v.o. anglaise) (G) ✓ Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:10 - 3:50 - 6:50 - 9:20 / Lun., Mer. et Jeu.: 6:50 - 9:20 Laissez-passer refusés
BEING JOHN MALKOVICH (v.o. anglaise) (G) ✓ Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:40 - 4:20 - 6:40 - 9:10 / Lun., Mer. et Jeu.: 6:40 - 9:10 Laissez-passer refusés
MUSIC OF THE HEART (THE) (v.o. anglaise) (G) ✓ Ven., Sam., Dim. et Mar.: 1:20 - 4:10 - 7:00 - 9:35 / Lun., Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:35

DORION (Carrefour) PV — 391 Bl. Harwood, Dorion-Vaudreuil - 849-FILM-132
POKÉMON: LE PREMIER FILM (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:40 - 9:40 / Sem.: 7:40 - 9:40
MESSAGÈRE: L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC (LA) (v. française) (16 ans) ✓ Sam. et Dim.: 1:00 - 4:30 - 8:00 / Sem.: 8:00
DOGME (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:10 - 4:10 - 6:30 - 9:10 Sem.: 6:30 - 9:10
SIXIÈME SENS (LE) (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:40 - 3:50 - 7:10 - 9:30 Sem.: 7:10 - 9:30
MAISON DE LA COLLINE HANTÉE (LA) (v. française) (13 ans) /Sam. et Dim.: 1:50 - 4:40 - 7:00 - 9:00 / Sem.: 7:00 - 9:00
N'IMPORTE OÙ SAUF ICI (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:30 - 4:20 - 6:50 - 9:25 Sem.: 6:50 - 9:25 / Laissez-passer refusés
DÉSOSSEUR (LE) (v. française) (16 ans) ✓ Sam. et Dim.: 1:20 - 3:40 - 6:40 - 9:20 Sem.: 6:40 - 9:20
CÉLIBATAIRE (LE) (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:40 - 4:00 - 7:20 - 9:35 Sem.: 7:20 - 9:35

RIVE SUD

BROSSARD PV — Mail Champlain - 2150, Lapinière - 849-FILM-141
BONE COLLECTOR (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) ✓ Sam., Dim. et Mar.: 1:40 - 4:10 - 6:55 - 9:20 Ven., Lun., Mer. et Jeu.: 6:55 - 9:20
TOUT SUR MA MÈRE (v. française) (G) Sam., Dim. et Mar.: 1:30 - 3:50 - 7:10 - 9:25 Ven., Lun., Mer. et Jeu.: 7:10 - 9:25
BEING JOHN MALKOVICH (v.o. anglaise) (G) / Sam., Dim. et Mar.: 1:10 - 3:40 - 7:20 - 9:45 / Ven., Lun., Mer. et Jeu.: 7:20 - 9:45 Laissez-passer refusés
ENFANTS DU MARAIS (LES) (v.o. française) (G) Sam., Dim. et Mar.: 1:50 - 4:30 - 7:05 - 9:30 Ven., Lun., Mer. et Jeu.: 7:05 - 9:30
BACHELOR (THE) (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim. et Mar.: 12:50 - 3:05 - 5:20 - 7:30 - 9:40 / Ven., Lun., Mer. et Jeu.: 7:30 - 9:40
ANYWHERE BUT HERE (v.o. anglaise) (G) / Sam., Dim. et Mar.: 1:20 - 4:00 - 7:00 - 9:35 / Ven., Lun., Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:35 Laissez-passer refusés
MESSENGER: THE STORY OF JOAN OF ARC (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) ✓ Sam., Dim. et Mar.: 1:00 - 4:20 - 8:00 Ven., Lun., Mer. et Jeu.: 8:00

LONGUEUIL (Place) PV — 825 St-Laurent O., Longueuil - 849-FILM-142
N'IMPORTE OÙ SAUF ICI (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:30 - 4:10 - 6:55 - 9:20 Sem.: 6:55 - 9:20 / Laissez-passer refusés
POKÉMON: LE PREMIER FILM (v. française) (G) ✓ Sam. et Dim.: 1:00 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:25 Sem.: 7:25 - 9:25
MAISON DE LA COLLINE HANTÉE (LA) (v. française) (13 ans) / Sam. et Dim.: 1:05 - 3:10 - 5:10 - 7:15 - 9:35 / Sem.: 7:15 - 9:35
CÉLIBATAIRE (LE) (v. française) (G) Sam. et Dim.: 12:50 - 3:00 - 5:00 - 7:20 - 9:30 Sem.: 7:20 - 9:30
DÉSOSSEUR (LE) (v. française) (16 ans) ✓ Sam. et Dim.: 1:25 - 4:00 - 6:50 - 9:15 Sem.: 6:50 - 9:15

ST-BRUNO PV — Près des Promenades St-Bruno - 849-FILM-143
DOGME (v. française) (13 ans) ✓ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:10 - 6:55 - 9:35 / Lun. et Jeu.: 6:55 - 9:35
MESSAGÈRE: L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC (LA) (v. française) (16 ans) ✓ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 4:45 - 9:15 Lun. et Jeu.: 9:15 / Laissez-passer refusés
N'IMPORTE OÙ SAUF ICI (v. française) (G) ✓ / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:20 - 7:10 - 9:50 / Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:50 Laissez-passer refusés
MAISON DE LA COLLINE HANTÉE (LA) (v. française) (13 ans) ✓ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:55 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 / Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:20 Ven.: 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20
DÉSOSSEUR (LE) (v. française) (16 ans) ✓ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:15 - 7:00 - 9:45 / Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:45
VIOLONS DU COEUR (LES) (v. française) (G) ✓ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 4:05 - 6:50 - 9:30 / Lun. et Jeu.: 6:50 - 9:30
L'INITIÉ (v. française) (G) ✓ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 4:30 - 8:00 Lun. et Jeu.: 8:00
SIXIÈME SENS (LE) (v. française) (13 ans) ✓ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:25 - 7:05 - 9:25 / Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:25
DOUBLE CONDAMNATION (v. française) (G) ✓ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 6:00 - 9:15 Lun. et Jeu.: 9:15
ENFANTS DU MARAIS (LES) (v.o. française) (G) ✓ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:30 - 6:45 Lun. et Jeu.: 6:45
CÉLIBATAIRE (LE) (v. française) (G) ✓ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:30 - 7:20 - 9:50 / Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:50
POKÉMON: LE PREMIER FILM (v. française) (G) ✓ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:30 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:40 / Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:40

CHÂTEAUGUAY ENCORE — 180, Boul. D'Anjou, Châteauguay - 699-3579
ADMISSION
• adultes après 18h00 (exc. mar. et mer.): 6,50$
• enfants (13 ans et moins): 5,00$
• âge d'or (65 ans et plus): 5,00$
• matinées en tout temps avant 18h00: 5,00$
• mardi et mercredi toute la journée: 5,00$

MAISON DE LA COLLINE HANTÉE (LA) (v. française) (13 ans) Sem. et Dim.: 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:25 - 9:25 Sem.: 7:25 - 9:25
POKEMON: THE FIRST MOVIE (v.o. anglaise) (G) Sem. et Dim.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20 Sem.: 7:20 - 9:20
MESSAGÈRE: L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC (LA) (v. française) (16 ans) Sem. et Dim.: 1:10 - 4:15 - 7:30 / Sem.: 7:30
N'IMPORTE OÙ SAUF ICI (v. française) (G) ✓ Sem. et Dim.: 1:05 - 3:15 - 7:00 - 9:15 Sem.: 7:00 - 9:15 / Laissez-passer refusés
DÉSOSSEUR (LE) (v. française) (16 ans) Sem. et Dim.: 1:00 - 3:20 - 6:55 - 9:10 Sem.: 6:55 - 9:10

RIVE SUD (suite)

BOUCHERVILLE PV — Mail Montarville - 2130, boul. Mortagne - 849-FILM-144
POKÉMON: LE PREMIER FILM (v. française) (G) Ven.: 10:30 - 12:40 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:20 / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:40 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:20 / Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:20
MESSAGÈRE: L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC (LA) (v. française) (16 ans) ✓ Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:30 - 7:45 / Lun. et Jeu.: 7:45
N'IMPORTE OÙ SAUF ICI (v. française) (G) ✓ / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:30 - 6:55 - 9:25 / Lun. et Jeu.: 6:55 - 9:25 Laissez-passer refusés
BEAUTÉ AMÉRICAINE (v. française) (13 ans) Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 3:20 - 9:40 Lun. et Jeu.: 9:40
VIOLONS DU COEUR (LES) (v. française) (G) / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:35 - 7:00 / Lun. et Jeu.: 7:00
FILLE SUR LE PONT (LA) (v.o. française) (G) / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:45 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30 / Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:30
L'INITIÉ (v. française) (G) Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:30 - 3:50 - 7:25 / Lun. et Jeu.: 7:25
DOGME (v. française) (13 ans) Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:55 - 3:40 - 6:50 - 9:35 / Lun. et Jeu.: 6:50 - 9:35
CÉLIBATAIRE (LE) (v. française) (G) Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 4:10 - 7:05 - 9:45 / Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:45
ENFANTS DU MARAIS (LES) (v.o. française) (G) / Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:50 - 6:30 / Lun. et Jeu.: 6:30
MAISON DE LA COLLINE HANTÉE (LA) (v. française) (13 ans) Ven., Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 4:25 - 7:15 - 9:55 / Lun. et Jeu.: 7:15 - 9:55

DELSON (Plaza) PV — 900, Bl. George-Gorge, Delson - 849-FILM-145
DOUBLE CONDAMNATION (v. française) (G) / Sam. et Dim.: 1:40 - 4:00 - 7:30 - 9:50 Sem.: 7:30 - 9:50
MAISON DE LA COLLINE HANTÉE (LA) (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 2:00 - 4:20 - 7:15 - 9:25 Sem.: 7:15 - 9:25
POKÉMON: LE PREMIER FILM (v. française) (G) ✓ Sam. et Dim.: 1:00 - 3:15 - 5:25 - 7:35 - 9:55 Sem.: 7:35 - 9:45
N'IMPORTE OÙ SAUF ICI (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:20 - 3:50 - 7:05 - 9:35 Sem.: 7:05 - 9:35 / Laissez-passer refusés
DÉSOSSEUR (LE) (v. française) (16 ans) ✓ Sam. et Dim.: 1:30 - 4:05 - 6:55 - 9:30 Sem.: 6:55 - 9:30
MESSAGÈRE: L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC (LA) (v. française) (16 ans) ✓ Sam. et Dim.: 1:10 - 4:25 - 8:00 / Sem.: 8:00
CÉLIBATAIRE (LE) (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:50 - 4:15 - 7:20 - 9:40 Sem.: 7:20 - 9:40

MONTRÉAL SUD

LASALLE (PLACE) PV — Angle St-Charles-sur-le-Fleuve et Échos Prairie - 849-FILM-177
MAISON DE LA COLLINE HANTÉE (LA) (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:25 - 3:50 - 6:45 - 9:00 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:00
POKÉMON: LE PREMIER FILM (v. française) (G) ✓ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:35 - 2:40 - 4:55 - 7:05 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:15
DOGMA (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:45 - 7:00 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:35
CÉLIBATAIRE (LE) (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:10 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:30
BONE COLLECTOR (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:40 - 3:20 - 6:40 - 9:20 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:40 - 9:20
MESSENGER: THE STORY OF JOAN OF ARC (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) ✓ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:25 - 7:25 Ven., Lun. et Jeu.: 7:25
N'IMPORTE OÙ SAUF ICI (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:40 - 6:30 - 8:55 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:30 - 8:55 Laissez-passer refusés
VIOLONS DU COEUR (LES) (v. française) (G) / Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:55 - 3:45 - 6:55 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:55 - 9:30
BACHELOR (THE) (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:50 - 7:20 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:20 - 9:40
MESSAGÈRE: L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC (LA) (v. française) (16 ans) ✓ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:45 - 4:00 - 7:15 Ven., Lun. et Jeu.: 7:15
ANYWHERE BUT HERE (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:50 - 3:35 - 6:35 - 9:10 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:35 - 9:10 Laissez-passer refusés
DÉSOSSEUR (LE) (v. française) (16 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:55 - 6:50 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:50 - 9:25

RIVE NORD

LAVAL (Galeries) PV — 3545, boul. Le Corbusier - 849-FILM-151
FILLE SUR LE PONT (LA) (v.o. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:15 - 2:20 - 4:35 - 6:50 - 9:00 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:50 - 9:00
BONE COLLECTOR (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:30 - 3:20 - 7:05 - 9:40 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:40
MESSENGER: THE STORY OF JOAN OF ARC (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 4:00 - 8:00 / Ven., Lun. et Jeu.: 8:00 - 9:35
ANYWHERE BUT HERE (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:45 - 3:30 - 7:00 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:30 Laissez-passer refusés
ENFANTS DU MARAIS (LES) (v.o. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 4:00 - 6:40 - 9:10 Ven., Lun. et Jeu.: 6:40 - 9:10
VIOLONS DU COEUR (LES) (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:45 - 6:45 - 9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 6:45 - 9:20
BACHELOR (THE) (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:25 - 2:45 - 5:00 - 7:10 - 9:25 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:25
TOUT SUR MA MÈRE (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 12:05 - 2:25 - 4:40 - 6:55 - 9:15 / Ven., Lun. et Jeu.: 6:55 - 9:15

LAVAL (Carrefour) PV — 2330, boul. Le Carrefour - 849-FILM-152
EST-OUEST (v.o. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:10 - 7:20 Ven., Lun. et Jeu.: 7:20
MAISON DE LA COLLINE HANTÉE (LA) (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 4:00 - 9:50 Ven., Lun. et Jeu.: 9:50
DOGME (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:50 - 7:00 - 9:40 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00 - 9:40
POKÉMON: LE PREMIER FILM (v. française) (G) ✓ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:15 - 5:25 - 7:30 - 9:35 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:30 - 9:35
DÉSOSSEUR (LE) (v. française) (16 ans) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:15 - 4:10 - 7:10 - 9:45 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:10 - 9:45
N'IMPORTE OÙ SAUF ICI (v. française) (G) Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:20 - 4:20 - 7:05 - 9:30 / Ven., Lun. et Jeu.: 7:05 - 9:30 Laissez-passer refusés
MESSAGÈRE: L'HISTOIRE DE JEANNE D'ARC (LA) (v. française) (16 ans) ✓ Sam., Dim., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:50 - 8:15 Ven., Lun. et Jeu.: 8:15

- LE GROUPE MATHERS -

ST-EUSTACHE PV — 27e Avenue - (450) 472-6666
NOUS N'ACCEPTONS QUE LES CERTIFICATS-CADEAUX CINÉPLEX ODÉON. AUCUN AUTRE COUPON-RABAIS N'EST ACCEPTÉ.
DOUBLE CONDAMNATION (v. française) (G) ✓ Sam., Dim., Mar. et Jeu.: 12:25 - 2:40 - 4:55 - 7:10 - 9:30 / Ven., Lun. et Mer.: 7:10 - 9:30
SIXIÈME SENS (LE) (v. française) (13 ans) ✓ Sam., Dim., Mar. et Jeu.: 12:05 - 2:25 - 4:45 - 7:15 - 9:35 / Ven., Lun. et Mer.: 7:15 - 9:35
L'INITIÉ (v. française) (G) ✓ Sam., Dim., Mar. et Jeu.: 12:05 - 2:25 - 9:10 - 9:30 - 9:25 / Ven., Lun. et Mer.: 6:20 - 9:25
MAISON DE LA COLLINE HANTÉE (LA) (v. française) (13 ans) ✓ Sam., Dim., Mar. et Jeu.: 12:20 - 2:30 - 4:40 - 7:05 - 9:15 /

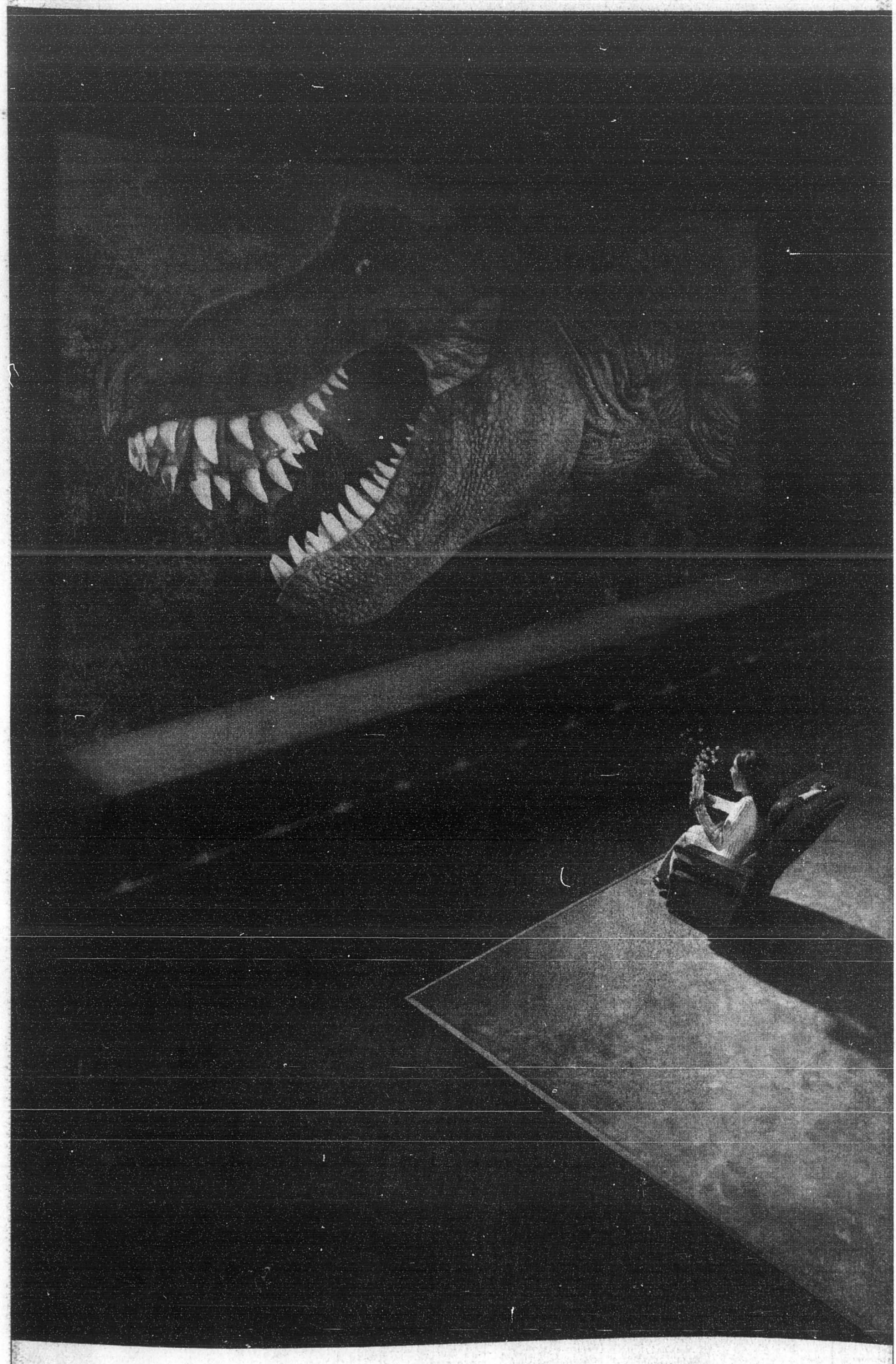

Votre nouvel écran vidéo personnel en classe économique de British Airways. Projections privées tous les jours.

Aucune autre classe économique ne ressemble à la classe économique World Traveller de British Airways. D'abord votre siège est tellement plus confortable. Puis en cas de fringale, vous allez vous servir au casse-croûte. Et pour vous divertir, 12 chaînes dont 6 réservées au cinéma : tout ça sur votre écran vidéo personnel. Vous verrez que le temps s'envole vite en nouvelle classe économique World Traveller.

membre de oneworld

BRITISH AIRWAYS
La préférée à travers le monde.

2705544

L'écran vidéo personnel intégré au dossier et toutes les autres caractéristiques des sièges ne sont offerts qu'à bord du nouveau Boeing 777, au départ de Montréal. Pour tout autre renseignement sur les caractéristiques de ce nouveau produit, appelez British Airways au 1 800 668-1055 ou visitez le site www.britishairways.ca et choisissez «Economy» ou «World Traveller» dans l'index.